



HAL
open science

**Diderot, Helvétius, Montesquieu, Rousseau et Voltaire
dans les catalogues de ventes de bibliothèques
(1750-1780)**

Helène Mistretta

► **To cite this version:**

Helène Mistretta. Diderot, Helvétius, Montesquieu, Rousseau et Voltaire dans les catalogues de ventes de bibliothèques (1750-1780). Histoire. 2009. dumas-00711382

HAL Id: dumas-00711382

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00711382>

Submitted on 24 Jun 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Diplôme national de master



Domaine - sciences humaines et sociales

Mention - histoire, histoire de l'art et archéologie

Spécialité - cultures de l'écrit et de l'image

**Diderot, Helvétius, Montesquieu,
Rousseau et Voltaire dans les
catalogues de ventes de bibliothèques
(1750-1780)**

Hélène MISTRETTA

Sous la direction de Catherine Volpilhac-Auger

Professeur à l'École normale supérieure-Lettres et sciences humaines.

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier Madame Catherine Volpilhac-Auger qui par son attention, son soutien et ses conseils, a su me guider pendant toute cette année.

Les personnels des fonds anciens des Bibliothèques municipales de Lyon et Grenoble doivent être mentionnés : qu'ils reçoivent toute ma gratitude.

Mes plus vifs remerciements vont à Sabine Lecornu. Sans son aide, son savoir et sa patience, la mise en page de ce mémoire n'aurait pas été possible (l'informatique n'étant pas une science exacte).

Ma première lectrice doit également être remercié : Marie-Line M.. Merci de son soutien et de la confiance qu'elle a su me transmettre. Il faut lui associer Vincent M. ainsi que Nicolas M. sans qui rien ne serait possible.

A titre personnel, je souhaiterais présenter tous mes remerciements à ma famille et à mes amis qui m'ont conseillée, encouragée, [parfois] longuement écoutée et surtout fait confiance.

Je souhaiterais enfin offrir ce mémoire à Clara B., Gilles C., Justine D., Odette L., Pauline S., et et le dédier à Luigi Mistretta.

Résumé :

A partir de la fin du ^{xvi}e siècle, les bibliothèques privées furent cédées lors de vacations utilisant la méthode de la vente « à l'encan ». Le ^{xviii}e siècle atteste d'une multiplication de ces ventes. Afin d'attirer les acheteurs potentiels toujours plus sollicités, les libraires-imprimeurs développèrent les catalogues de ventes de bibliothèques dont les finalités étaient commerciales. A l'aide de cent vingt-deux catalogues concernant des ventes faites entre de 1750 à 1780, notre recherche se propose d'étudier la réception de cinq auteurs partialement choisis dans la littérature française du ^{xviii}e siècle : Diderot (en lui associant l'Encyclopédie), Helvétius, Montesquieu, Rousseau et Voltaire. Notre recherche n'a nulle vocation à l'exhaustivité mais souhaite présenter les perspectives de recherches possibles dans l'étude de la réception et de la diffusion de textes et d'auteurs, à partir des catalogues de ventes mais également des bases de données référençant ces derniers notamment « L'Esprit des livres ».

Descripteurs :

(Les descripteurs utilisés proviennent des mots-sujets répertoriés dans le SUDOC)

Collectionneurs et collections -- France -- 18e siècle -- Livres et lecture -- Bibliophilie -- Bibliothèques privées -- Vie intellectuelle -- Catalogues -- Philosophes -- Voltaire (1694-1778) -- Montesquieu, Charles-Louis de Secondat (1689-1755 ; baron de La Brède et de) -- Rousseau, Jean-Jacques (1712-1778) -- Diderot, Denis (1713-1784) -- Helvétius, Claude-Adrien (1715-1771) -- Mouvement des Lumières.

Abstract :

During eighteenth century, private libraries were sold in one piece. In order to be attractive for potential buyers, the printer-booksellers who organized the selling have done catalogues which are the description of all the books of a private library.

Thanks to one hundred and twenty two catalogues preserved in the public libraries of Lyon and Grenoble, this research would like to present what authors (and logically what books) of Enlightenment are present in collections. According to me and to Catherine Volpillac-Auger my research director, it was risky to study the reception in catalogues of all authors and ideas of Enlightenment. So we decided to make a selection and concentrate this work on five authors: Voltaire, Rousseau, Diderot, Montesquieu and Helvétius. The aim of that research is to introduce the prospect of research about the content of private libraries.

Keywords :

(The keywords come from The Library of Congress Online Catalog)

Private libraries --France --18th century -- Books and reading -- Book collecting -- Catalogs -- Philosophers -- Voltaire, 1694-1778 -- Montesquieu, Charles de Secondat, baron de, 1689-1755 -- Rousseau, Jean-Jacques, 1712-1778 -- Diderot, Denis, 1713-1784 -- Helvétius, 1715-1771-- Enlightenment.

Droits d'auteurs

Droits d'auteur réservés.

Toute reproduction sans accord exprès de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.
--

Sommaire

INTRODUCTION	9
PREMIÈRE PARTIE : SOURCES ET MÉTHODOLOGIE.....	15
1. LE LIVRE, LA LECTURE ET LES LUMIÈRES.....	15
1.1 <i>Le livre et la lecture au XVIIIe siècle.....</i>	<i>15</i>
1.2 <i>Qu'est-ce que les Lumières ?.....</i>	<i>19</i>
1.3 <i>Les auteurs.....</i>	<i>21</i>
2. LA SOURCE.....	23
2.1 <i>« L'Esprit des livres ».....</i>	<i>23</i>
2.2 <i>État des lieux et perspectives de recherches.....</i>	<i>26</i>
2.3 <i>Présentation du corpus.....</i>	<i>27</i>
3. MÉTHODOLOGIE	31
3.1 <i>De l'importance de la méthodologie... ..</i>	<i>31</i>
3.2 <i>Helvétius : résultat d'une méthodologie</i>	<i>32</i>
3.3 <i>Les catalogues "vides".....</i>	<i>34</i>
DEUXIÈME PARTIE : AUTEURS, ŒUVRES ET PROPRIÉTAIRES.....	37
1. LA REPRÉSENTATION DES AUTEURS.....	37
1.1 <i>La place des auteurs dans les catalogues de ventes de bibliothèques.....</i>	<i>37</i>
1.2 <i>Évolution de la représentation des auteurs.....</i>	<i>40</i>
1.3 <i>Rousseau et Diderot : une présence limitée.....</i>	<i>44</i>
2. LA REPRÉSENTATION DES ŒUVRES	48
2.1 <i>La localisation des œuvres dans les catalogues de ventes de bibliothèques.....</i>	<i>48</i>
2.2 <i>Les dix œuvres les plus rencontrées.....</i>	<i>51</i>
2.3 <i>Évolution de la présence des dix œuvres les plus souvent rencontrées.....</i>	<i>53</i>
L'Encyclopédie.....	53
Les œuvres de Montesquieu.....	56
Les œuvres de Voltaire.....	59
3. PROPRIÉTAIRES ET ŒUVRES.....	61
3.1 <i>Les propriétaires des bibliothèques.....</i>	<i>61</i>
3.2 <i>Répartition des œuvres chez les propriétaires identifiés.....</i>	<i>63</i>
3.3 <i>Le catalogue de Madame de Pompadour.....</i>	<i>69</i>

TROISIÈME PARTIE : FORMES ET ŒUVRES.....	75
1. L'ENCYCLOPÉDIE ET LES CORPUS D'ŒUVRES : DES RÉSULTATS TRONQUÉS?.....	75
1.1 <i>Les corpus d'œuvres</i>	75
1.2 <i>L'Encyclopédie</i>	78
2. LES CARACTÉRISTIQUES FORMELLES.....	80
2.1 <i>Les formats</i>	80
2.2 <i>Les reliures</i>	82
2.3 <i>Autres caractéristiques</i>	85
3. LES PRIX D'ADJUDICATION	87
3.1 <i>Les prix d'adjudication des dix œuvres les plus souvent rencontrées</i>	87
3.2 <i>L'Encyclopédie</i>	89
CONCLUSION.....	91
SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE	93
I] LES SOURCES	93
<i>Les catalogues de ventes</i>	93
<i>Autres documents</i>	111
II] BIBLIOGRAPHIE.....	113
<i>Outils de travail</i>	113
<i>Le XVIIIe siècle</i>	114
<i>Livre et Société au XVIIIe siècle</i>	116
<i>Étude de cas : Catalogue de vente de la marquise de Pompadour</i>	121
INDEX DES ILLUSTRATIONS.....	123
TABLE DES ANNEXES.....	125

Introduction

« Saisi comme marchandise produite pour un commerce et vendu pour un bénéfice, le livre n'échappe pas à l'analyse quantitative. Personne ne conteste en ce domaine la nécessité d'établir des séries, de reconstituer des volumes d'échanges, de cartographier des espaces de vente et de circulation. Plus discutée sans doute, l'introduction du chiffre pour l'analyse des sens portés et transmis par le texte ou l'image. Pour les uns l'étude sérielle ne peut être ici que réductrice et mutilante, ignorant la radicale originalité des œuvres majeures, croyant - à tort - trouver plus de vérité dans la collection des « mineures » que dans l'interrogation des pensées au sommet. Compter serait donc trahir et se tromper puisque les témoins questionnés, pour être nombreux ne sont pas pour autant les plus sûrs. »¹

L'histoire du livre durant la décennie 1970 a été marquée par l'introduction du *quantitativisme*². La grande enquête de François Furet portant sur la Librairie au XVIII^e siècle³ s'attacha à étudier les registres concernant les autorisations de publication, puis à distribuer thématiquement la production livresque de l'époque. Plus tard, Henri-Jean Martin dans *Livre, pouvoirs et société à Paris au XVII^e siècle* utilisa également des outils statistiques et des données sérielles pour étayer son propos. Enfin, la thèse de troisième de cycle de Michel Marion soutenue en 1978 intitulée *Recherches sur les bibliothèques privées à Paris au milieu du XVIII^e siècle*⁴ témoigne une nouvelle fois de cet engouement pour une histoire quantitative du livre et de la culture.

¹CHARTIER ROGER, ROCHE DANIEL, « L'histoire quantitative du livre », *Revue française d'histoire du livre*, n° 16, 1977, p. 477.

²SÉITÉ YANNICK, « Pour une histoire littéraire du livre », *Dix-Huitième siècle*, n°30, 1998, p. 68.

³FURET FRANÇOIS, « La Librairie du royaume de France sous la monarchie au XVIII^e siècle », dans BOLLÈME GENEVIÈVE, EHRARD JEAN, FURET FRANÇOIS et al., *Livre et Société dans la France du XVIII^e siècle*, Paris-La Haye : Mouton et Cie, 1965, vol. 1, p. 3-32.

⁴MARION MICHEL, *Recherches sur les bibliothèques privées à Paris au milieu du XVIII^e siècle : 1750-1759* [Les enseignements des bibliothèques privées à Paris au milieu du XVIII^e siècle], Paris : Bibliothèque Nationale, 1978, 247 p.

Néanmoins, l'utilisation de valeurs numériques dans ces différentes recherches fut perçue à l'époque par de nombreux historiens comme défavorable. En effet, cette méthode implique « une sorte de "révolution culturelle" qui supprime les « *a priori* » idéologiques et esthétiques et, place sur un pied d'égalité, dans un champ homogène, tous les produits culturels qu'elle envisage »⁵.

L'utilisation de dénombrements, le dépouillement de registres ou de toutes autres sources permettant un travail d'inventoriage conséquent, donne ainsi lieu à une relecture des traditions littéraires communément acquises. Daniel Roche, dans la préface de la thèse de Michel Marion, précisait que « la rudesse quantitative est encore le meilleur moyen qu'on ait trouvé pour contourner, sinon supprimer les *a priori* légués par l'histoire »⁶.

En effet, tout événement historique, œuvre artistique ou fait d'armes peut être utilisé par chacun pour se définir, se légitimer ou pour exposer un sentiment d'appartenance à une histoire et à un patrimoine commun. Ainsi, notre utilisation *a posteriori* de l'Histoire aboutit parfois à une vision de la réalité déformée par le verre opaque du temps. Avec l'utilisation de méthodes quantitatives dans l'histoire du livre, le chercheur accrédite une conception d'ensemble de l'histoire de la culture, qui place au premier rang de ses préoccupations « l'exploration du mental collectif »⁷. Un certain nombre d'études plus ou moins importantes nous ont permis d'appréhender le contenu des bibliothèques de grands écrivains ou de personnages illustres qui appartiennent à notre mémoire collective. Mais qu'en est-il du reste de la population? Ces études historiques précises ne nous renseignent pas sur les contemporains d'un Corneille, d'un Voltaire ou d'un Montesquieu. Au delà de la possession de livres et de la constitution de collections comment envisager la transmission d'une culture livresque commune et plus précisément la réception de certains textes?

Daniel Mornet, dans son article sur *Les enseignements des bibliothèques privées (1750-1780)* s'interrogeait sur ce point : « Comment [les] grands écrivains ont-ils agi sur leurs contemporains et sur les générations qui suivirent? Quelle part ont eue presque tous les écrivains du deuxième ordre et tous ceux du troisième dans les vastes courants qui poussent les sociétés vers l'avenir? », ce à quoi il ajoutait en constat d'échec « voilà ce que nous ignorons à peu près »⁸.

⁵CHARTIER ROGER, ROCHE DANIEL, « L'histoire quantitative du livre », art. cité, p. 478.

⁶ROCHE DANIEL, « Préface », dans MARION MICHEL, *Recherches sur les bibliothèques privées à Paris au milieu du XVIII^e siècle : 1750-1759*, ouvr. cité, p. 7.

⁷CHARTIER ROGER, ROCHE DANIEL, art. cité, p. 478.

⁸MORNET DANIEL, « Les enseignements des bibliothèques privées (1750-1780) », *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 17, 1910, p. 450.

Pendant longtemps les travaux de recherches concernant la littérature, se sont limités à une étude bidimensionnelle se concentrant sur les relations entre l'œuvre et son auteur. Pourtant, d'après Jean-Paul Sartre « à première vue, cela ne fait pas de doute : on écrit pour le lecteur. [...] L'écrivain qu'il le veuille ou non et même s'il guigne des lauriers éternels, parle à ses contemporains, à ses compatriotes, à ses frères de races ou de classes »⁹. Cette définition de la littérature comme un dialogue entre auteurs et lecteurs implique l'incorporation d'une troisième dimension dans les études littéraires.

En partant du postulat de Jean-Paul Sartre, on peut dès lors considérer la littérature comme un phénomène collectif puisqu'un livre n'existe qu'en tant que lu. Nous ne pouvons donc pas réduire les études littéraires aux liens qui unissent auteurs et œuvres. Nous pouvons y adjoindre les rapports qui s'exercent entre l'écrivain, son texte et ceux qui le lisent. Mais comment appréhender les lectures d'une population?

Les travaux de recherches antérieurs concernant ces dernières, et plus particulièrement celles du XVIII^e siècle, se sont basés sur plusieurs types de sources : des inventaires après décès, les registres des privilèges et des permissions tacites et également les catalogues domestiques ou de ventes. Ces études interdisciplinaires (elles associent histoire, histoire du livre ou/et de la littérature) ont permis d'aborder les thèmes généraux prisés chez les lecteurs du XVIII^e siècle. Cependant peu de recherches se sont intéressées à la réception précise d'ouvrages ou de textes par les lecteurs qui leurs étaient contemporains. Car que lisaient nos prédécesseurs? Quels livres constituaient leurs bibliothèques? Notre miroir déformant du XXI^e siècle ne nous reflète-t-il pas une image tronquée des lectures du passé?

Comme le remarquait Daniel Roche, une approche quantitative permet de contrecarrer les effets du temps. Quand les données sont présentes à partir des sources, nous devons les évaluer et les remettre en cause mais nous ne pouvons nier leurs existences. Afin de connaître les lectures du XVIII^e siècle et plus particulièrement de la période 1750-1780, nous avons privilégié une étude des catalogues de ventes de bibliothèques. Pour ce faire, nous avons utilisé divers outils mis à notre disposition.

Afin de faciliter l'accès à cette source sous l'impulsion de l'ENSSIB et de l'École des chartes, ont été mises en lignes deux bases de données complémentaires répertoriant les catalogues de ventes de bibliothèques.

⁹SARTRE JEAN-PAUL, *Qu'est-ce que la littérature?*, Paris : Gallimard, 1948, nouv. éd., 2005, p. 75.

« L'Esprit des livres »¹⁰ hébergé sur le site de l'Institut d'histoire du livre donne accès aux catalogues conservés dans les Bibliothèques municipales de Grenoble et Lyon et dans une moindre mesure ceux de Toulouse concernant des ventes datant de 1680 à 1815. Lors du lancement du projet Catherine Volpilhac-Auger a présenté « l'intérêt d'aller plus loin dans les recherches et d'étudier le contenu des bibliothèques privées pour obtenir des données précises sur la diffusion de certains textes »¹¹. C'est dans cette perspective que se place notre recherche.

Depuis la mise en ligne des bases de données, aucune recherche de grande envergure s'appuyant sur un corpus conséquent n'a abouti. En effet, depuis l'enquête de Daniel Mornet en 1910 qui présentait des résultats précis concernant la réception de textes et d'écrivains dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, aucun travail consacré à la réception d'un auteur ou d'une œuvre précise n'a été réalisé. Nous nous proposons à partir d'un corpus s'étendant de 1750 à 1780 et composé de cent vingt-deux catalogues d'étudier la réception d'œuvres du XVIII^e siècle. Pour ce faire, nous avons pris le parti de nous concentrer sur cinq auteurs partialement choisis dans la production littéraire de l'époque : Denis Diderot (en lui associant l'*Encyclopédie*), Claude-Adrien Helvétius, Charles-Louis de Secondat, baron de la Brède et de Montesquieu, Jean-Jacques Rousseau et François-Marie Arouet de Voltaire.

Toutefois, notre recherche n'a nulle vocation à l'exhaustivité mais souhaite présenter les perspectives de recherches offertes par « L'Esprit des livres ». En effet, l'organisation de la base de données (notamment les notices très développées ou la qualité des équations de recherches mises à la disposition du chercheur) présente de nombreux avantages qui, exploités dans le cadre d'une recherche à grande échelle, pourraient apporter des résultats précis et particulièrement intéressants.

Nous souhaitons également amener des précisions sur l'utilisation particulière des catalogues de ventes de bibliothèques. En effet, les études faites sur ce type de sources n'ont pas abordé l'utilisation pratique à proprement parler de ces outils de travail. Nos résultats étayeront l'hypothèse qu'une utilisation particulière des catalogues permet d'aboutir à des résultats d'autant plus pertinents. Nous aborderons ainsi la question des sources et de la méthodologie dans une première partie.

Notre compte rendu de recherches présentera ensuite les résultats de nos relevés. Nous souhaitons pour ce faire présenter le fruit de notre travail du plus large au plus restreint. Nous

¹⁰« Catalogue de ventes de livres anciens », [s.d.], <<http://ihl.enssib.fr/ancien/Livranc.htm>> (consulté le 09 juin 2009).

¹¹BOUGÉ-GRANDON DOMINIQUE, « L'Esprit des livres : réunion du groupe de travail », [s.d.], <<http://ihl.enssib.fr/siteihl.php?page=7&aflng=fr>> (consulté le 09 juin 2009).

aborderons ainsi la représentation des auteurs, celles des œuvres et des liens qui s'opèrent entre la possession des ouvrages et l'appartenance à une catégorie socioprofessionnelle des propriétaires. Nous avons pu constater qu'en 1765, un catalogue concernait la vente de la bibliothèque de la marquise de Pompadour. Connaissant son goût pour les Lettres et les Arts, nous nous attacherons à présenter plus précisément le contenu de sa collection.

Enfin en dernière partie, nous étudierons les particularités formelles prises par les ouvrages relevés dans les catalogues. Nous nous attacherons à examiner les reliures, les questions de formes des ouvrages (notamment concernant les corpus d'œuvres et les différentes versions de l'*Encyclopédie* rencontrées) et enfin les prix des livres.

Notre étude souhaite ainsi démontrer une nouvelle fois la véracité de l'expression d'Émile Dacier qui, en 1952, qualifiait les anciens catalogues de ventes de bibliothèques comme « des livres précieux sans en avoir l'air »¹². Longtemps délaissés par l'histoire, ces livres à part entière constituent une source importante de l'histoire culturelle et permettent d'ouvrir les portes des bibliothèques de nos ancêtres pour enfin connaître leurs lectures.

¹²DACIER ÉMILE, « Des livres précieux sans en avoir l'air : les anciens catalogues de ventes », *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire*, nouv. série, n°3, 1952, p. 117.

Première partie : Sources et Méthodologie

1. LE LIVRE, LA LECTURE ET LES LUMIÈRES

1.1 Le livre et la lecture au XVIII^e siècle

Si le deuxième tome de *Histoire de l'édition française* qui couvre la période 1660-1830 est sous-titré *Le livre triomphant*, c'est bien pour témoigner de la place de plus en plus grandissante du livre dans la société française, particulièrement à la fin de l'Ancien Régime. Dans les dernières décennies du XVIII^e siècle, le livre prend une place de plus en plus conséquente. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer ce phénomène.

Tout d'abord un livre ne peut exister sans lecteur et sans maîtrise de la lecture. Le XVIII^e siècle voit l'alphabétisation très lentement s'affirmer et toucher de nouvelles couches de la population. En effet suite au Concile de Trente (1545-1563), les autorités ecclésiastiques catholiques ont fait de l'éducation une priorité afin de lutter contre la Réforme. Néanmoins la monarchie ne s'est jamais désintéressée de l'école. L'Université de Paris ainsi que les autres facultés de France, les célèbres collèges parisiens ou le Collège Royal dispensent des enseignements de qualité à une partie privilégiée de la société. Progressivement diverses mesures furent prises afin de former le reste de la population. Les petites écoles créées avec l'approbation des autorités épiscopales permettaient un apprentissage rudimentaire de l'écriture et de la lecture. Elles recrutaient principalement leurs élèves chez les artisans et elles contribuèrent à une alphabétisation de plus en plus importante. Les collèges généralement tenus par les jésuites furent également des institutions fondamentales dans l'instruction des nouvelles générations.

Les questions relatives à l'éducation furent nombreuses au XVIII^e siècle. L'importance et les controverses suscitées par *l'Émile* témoignent de cet engouement. Néanmoins la lecture et l'écriture ne sont pas présents de la même manière sur l'ensemble du territoire. Les chances d'accéder à cette connaissance étaient inégales entre la province et Paris, les villes et la campagne ou en fonction du sexe et du milieu social d'origine. Indéniablement, Paris reste la ville la mieux alphabétisée du royaume pour l'époque.

Cependant la province jouit parfois d'excellents taux d'alphabétisation. Nous pouvons constater ces variations notamment grâce aux études réalisées à partir des signatures apposées sur les actes notariés.

Daniel Roche indiquait ainsi dans son *Peuple de Paris*, qu'à la fin du xvii^e siècle en la capitale 85% des hommes et 60% des femmes étaient capables de signer de leurs noms des documents officiels. Un siècle plus tard, ces chiffres montèrent respectivement à 90 et 80%¹³. Parallèlement, dans certaines régions du royaume le taux des signataires fut tout au long du siècle au-dessus de 80% et dans des villes comme Toulouse, Marseille, Lyon ou Strasbourg, il atteignit les 100%¹⁴.

Malgré cela, l'alphabétisation semble donc plus présente dans la métropole parisienne qu'ailleurs dans le royaume. Nous le verrons plus tard notre corpus reflète cette réalité puisque nos catalogues concernent majoritairement des ventes réalisées à Paris. Parallèlement, tout au long du xviii^e siècle gazettes, périodiques ou prospectus se multiplient et créent ainsi un univers où l'écriture prend progressivement place dans la société.

La diffusion de l'écrit au xviii^e n'a pas seulement été possible grâce au truchement de quelques groupes influant comme les académiciens, les encyclopédistes ainsi que tous les membres de la République des Lettres. Les autorités civiles et religieuses ont permis mais également entravé le développement de l'imprimé au siècle des Lumières.

La Librairie a joué un rôle décisif dans la production éditoriale en devenant son organe régulateur, aidant ou au contraire freinant la publication des textes. Malesherbes, Chancelier de la Librairie de 1750 à 1763 en tant qu'ami des philosophes, fut bienveillant avec de nombreux auteurs aux idées nouvelles et permit le développement d'œuvres majeures des Lumières. Nous pouvons afin d'illustrer ce propos prendre pour exemple *l'Encyclopédie*.

En effet suite aux réactions qu'elle entraîna, le Chancelier révoqua le privilège de l'ouvrage le 8 mars 1759 mais limita au maximum la publicité donnée à l'arrêt. Toutefois il autorisa un privilège en septembre pour des volumes de planches et ferma les yeux sur l'impression clandestine des derniers volumes. Il a donc par son soutien contribué d'une certaine manière à l'émergence du *Dictionnaire raisonné des arts des sciences et des métiers*. En 1763, c'est le lieutenant de police Sartine qui prend à son tour la charge de Chancelier en occupant en même temps celle de Général de Police.

Malgré une hausse croissante des censeurs royaux tout au long du xviii^e siècle, l'efficacité du système n'était pas parfaite. Des exemples ont déjà démontré ces failles, la plus connue étant

¹³MARION MICHEL, *Collections et collectionneurs de livres au xviii^e siècle*, Paris : H. Champion, 1999, p. 31.

¹⁴*Ibid.*

probablement celui de *De l'esprit* d' Helvétius. En effet l'ouvrage est approuvé et reçoit le 19 mai 1758 un privilège. Mais devant l'hostilité déclenchée par l'œuvre, Malesherbes fait révoquer ce privilège par un arrêt du Conseil du Roi le 10 août 1758. L'auteur ainsi que le censeur Tercier doivent se rétracter publiquement. Mais l'affaire n'est pas terminée puisque le Parlement demande le 23 janvier 1759, de mettre en jugement *De l'esprit* avec d'autres ouvrages. Le 6 février, l'avis est rendu : il condamne les livres à être lacérés et brûlés de la main du bourreau. Cette affaire révèle les défaillances du système de la censure royale puisqu'elle manifeste la prétention du Parlement de juger et condamner un livre dont le privilège a pourtant été révoqué par le roi. En outrepassant la censure de la Librairie et donc de l'administration royale, la décision du 6 février 1759 révèle la difficulté d'un système cohérent dans le contrôle de l'édition. Cela jouera en faveur des auteurs qui pourront ainsi diffuser leurs idées nouvelles, non pas librement mais en jouant avec les limites de l'organisation administrative de la censure.

En raison d'une multiplication des vocations d'écrivains ou à défaut de littérateurs, la production imprimée ne cesse durant tout le XVIII^e de s'accroître. A partir des travaux de Robert Estivals dans *La Statistique bibliographique de la France sous la monarchie du XVIII^e siècle*, Michel Marion constate que « le nombre de titres publiés chaque année dans le royaume, s'il reste quasiment stable – autour de deux cents – jusque vers le milieu du siècle, s'accroît sensiblement à compter des années 1750 et augmente plus fortement encore à partir des décennies suivantes »¹⁵. En effet alors que le XVIII^e siècle avait inventorié au Dépôt Légal quatorze mille titres, en 1789 on en compte vingt-neuf mille trois cent neuf. Les différentes querelles qui agitent le Royaume notamment celle des jésuites, des oppositions parlementaires ou du mouvement encyclopédique, alimentent les réflexions des uns et des autres. Une meilleure alphabétisation et le foisonnement de l'écrit qui marque cette fin de siècle, ont amené la production littéraire à un niveau jusqu'alors inégalé.

Mais il n'y aurait pas eu de production sans le support éditorial apporté par les imprimeurs-libraires. Suite aux réglementations édictées successivement en 1686, 1723 et 1777, cette corporation strictement limitée a contribué à l'évolution du monde des livres en favorisant les évolutions dans l'impression et la typographie, et en donnant une apparence plus moderne à l'édition.

¹⁵MARION MICHEL, *Collections et collectionneurs de livres au XVIII^e siècle*, ouvr. cité, p. 44-45.

Néanmoins, la mise en place d'un *numerus clausus* limitant l'accès à la profession (trente-six imprimeurs-libraires étaient autorisés en la capitale), incitât la province à s'opposer aux autorités censoriales puisqu'elle décida d'imprimer sans approbations légale ou à l'étranger (elle développa ainsi le marché des contre-façons et des éditions piratées).

La circulation de l'imprimé et les conditions qui réglementèrent la production et la diffusion des textes, imposèrent à la censure de développer de nouveaux moyens de contrôle. En effet, grâce aux permissions tacites la publication d'ouvrages légalement mais pas avec l'accord absolu des autorités fut possible. Malesherbes en fait certainement la meilleur des publicités puisqu'il précise dans son *Cinquième mémoire sur la Librairie contenant un éclaircissement sur ce qu'on appelle permission tacites* rédigé en 1759 : « Depuis que le goût d'imprimer sur toutes sortes de sujets est devenu plus général et que les particuliers surtout les hommes puissants, sont aussi devenus plus délicats sur les allusions, il s'est trouvé des circonstances où l'on a pas osé autoriser publiquement un livre, et où cependant on a senti qu'il ne serait pas possible de le défendre. C'est ce qui a donné lieu aux premières permissions tacites »¹⁶. Cette nouvelle norme législative permit ainsi l'impression d'écrits développant des idées plus ou moins anticonformistes.

Cette rapide présentation du cadre législatif qui entoure le commerce des livres, de la place de l'écrit et de la lecture dans la société d'Ancien Régime ou des liens qui relient offre et demande de livres, tend à montrer le contexte dans lequel nous allons étudier le contenu des bibliothèques privées. La massification de la production imprimée ou l'alphabétisation croissante des sujets du royaume sont à relier aux catalogues de ventes de bibliothèques puisque les vacations ne vont cesser de se multiplier tout au long du XVIII^e siècle. Pour attirer les acheteurs fortement sollicités, les imprimeurs-libraires vont éditer des catalogues qui présentent sous forme de classement raisonné ou non, les ouvrages proposés à la vente. Grâce à l'étude de ces catalogues, nous pouvons esquisser les contours des bibliothèques du XVIII^e siècle et ainsi mieux connaître les lectures d'Ancien Régime, notamment à la fin du siècle des Lumières.

¹⁶MALESHERBES CHRÉTIEN-GUILLAUME de LAMOIGNON de, *Mémoires sur la Librairie. Mémoire sur la liberté de la presse*, nouv. éd., Paris : Imprimerie Nationale Éditions, 1994, p. 205.

1.2 Qu'est-ce que les Lumières ?

« Les Lumières, c'est la sortie de l'homme hors de l'état de tutelle dont il est lui même responsable », l'état de tutelle se définissant par « une incapacité à se servir de son entendement sans la conduite d'un autre »¹⁷. C'est par cette affirmation qu'Emmanuel Kant répond à l'interrogation *Was ist Aufklärung?* ou *Qu'est-ce que les Lumières?* en 1784 dans le périodique *Bertinische Monatsschrift*. Il ajoute que la devise du mouvement devrait être : « Aie le courage de te servir de ton propre entendement! »¹⁸.

La définition proposée par le philosophe allemand a les qualités d'une expression « toute faite », suffisamment large pour se glisser dans une phrase lorsque l'on manque d'une désignation claire et plus précise, mais également assez explicite pour que l'interlocuteur comprenne que l'on parle du mouvement intellectuel du XVIII^e siècle. Car comment définir les Lumières? Comment designer tel auteur comme appartenant au mouvement et tel autre comme étranger à la philosophie du XVIII^e siècle? Quel est donc cet événement que l'on nomme *Aufklärung*?

Mais existe-t-il un XVIII^e siècle? Cette question, aussi paradoxale et impertinente soit-elle, Jean-Marie Goulemot la pose et nous prouve tout son bien-fondé dans *Adieu les philosophes. Que reste-t-il des Lumières?*. En effet chronologiquement le XVIII^e siècle commence le 01 janvier 1701 et se termine le 31 décembre 1800. Pourtant les études concernant les Lumières débutent parfois à la mort de Louis XIV en 1715 ou à la révocation de l'Édit de Nantes en 1685 mais aussi à la publication du *Dictionnaire Historique et Critique* de Bayle en 1695 ; pour se terminer généralement en 1789. Il semble donc exister, sous l'effet de constructions successives, « des XVIII^e siècles »¹⁹.

Michel Foucault en écho au texte de Kant, précisait que l'*Aufklärung* est un « événement ou un ensemble d'évènements et de processus historiques complexes, qui se sont situés à un certain moment du développement des sociétés européennes. Cet ensemble comporte des éléments de transformations sociales, des types d'institutions politiques, des formes de savoirs, des projets de rationalisation des connaissances et des pratiques, des mutations technologiques, qu'il est très difficile de résumer d'un mot »²⁰.

¹⁷KANT EMMANUEL, « Was ist Aufklärung? », *Bertinische Monatsschrift*, vol. IV, décembre 1784, p. 481-491, trad. fr., « Qu'est-ce que les Lumières? », dans KANT EMMANUEL, *Vers la paix perpétuelle. Que signifie s'orienter dans la pensée? Qu'est-ce que les Lumières?*, éd. rev., POIRIER JEAN-FRANÇOIS, PROUST FRANÇOISE (trad.), Paris : GF Flammarion, 1991, p. 43.

¹⁸*Ibid.*

¹⁹GOULEMOT JEAN-MARIE, *Adieu les philosophes. Que reste-t-il des Lumières?*, Paris : Le Seuil, 2001, p. 15.

²⁰FOUCAULT MICHEL, « Qu'est-ce que les Lumières ? », dans RABINOW PAUL (éd.), *The Foucault Reader*, New York : Pantheon Books, 1984, p. 32-50 [en ligne] <<http://www.foucault.info/documents/whatIsEnlightenment/foucault.questcequeLesLumieres.fr.html>> (consulté le 09 juin 2009).

Cette concomitance de faits ne nous permet donc pas de réduire le XVIII^e siècle aux appellations communes de « siècle des Lumières » ou « siècle des philosophes ». Histoire des événements, des mentalités, des régimes politiques, de l'économie d'une part et histoire littéraire d'autre part ne peuvent être totalement dissociées. Un tel cloisonnement serait particulièrement absurde dans une société où les écrivains très attentifs à l'actualité de l'époque, étaient fondamentalement liés aux polémiques de leur temps qu'ils suscitaient parfois. Tel qu'on le présente aujourd'hui, il est incertain que les auteurs du XVIII^e siècle reconnaîtraient le mouvement auquel ils ont participé.

Des générations de manuels scolaires ont contribué à façonner une image des Lumières simplifiant l'Histoire à l'extrême en présentant quelques génies éclatants et reléguant dans l'ombre des écrivains prétendument mineurs.

Le mouvement a eu pour but de faire avancer le progrès, et de composer des variations sur des thèmes définis comme la raison, le bonheur, la tolérance, la liberté etc. On peut retrouver ces thèmes également au XVII^e siècle mais quel est le signe distinctif des philosophes du XVIII^e siècle? Pour Robert Darnton, c'est « l'engagement en faveur d'une cause »²¹. Pour l'auteur américain, le Philosophe est un nouveau type social qui souhaite mettre ses idées en pratique, persuader, convaincre et changer le monde autour de lui. Ainsi ces Philosophes ont réussi à créer une identité collective construite par un engagement commun. Jonathan I. Israel notait dans la préface de son ouvrage que « malgré des décalages temporels important les Lumières [constituaient] un mouvement intellectuel et culturel extrêmement unifié. [...] Depuis la chute de l'Empire romain, aucun mouvement n'[avait] manifesté un tel degré de cohésion »²². Les Lumières semblent donc multiformes mais rattachées les unes aux autres dans un esprit commun d'évolution de l'Homme et de la société qui l'entoure. Il n'est guère de siècle qui ait été aussi enthousiasmé par l'idée du progrès intellectuel que le XVIII^e siècle.

Néanmoins comme le précisait Ernst Cassirer, nous devons prendre soin de ne pas considérer uniquement « le "progrès" en un sens *quantitatif*, comme une simple extension du savoir comme un *progressus in indefinitum*. A côté de l'élargissement quantitatif, se trouve toujours une détermination qualitative; à l'extension constante du savoir au delà de sa *périphérie*, correspond un retour toujours plus conscient et plus prononcé au centre propre et distinctif de

²¹DARNTON ROBERT, « Le dentier de Georges Washington », dans DARNTON ROBERT, *Pour les Lumières : défense, illustration, méthode*, BAILLON JEAN-FRANÇOIS (trad.), Pessac : Presses Universitaires de Bordeaux, 2002, p. 10.

²²ISRAEL JONATHAN I., *Radical enlightenment: Philosophy and the making of Modernity 1650-1750*, Oxford-New York: Oxford University Press, 2001, 810 p., trad. fr., *Les Lumières radicales : la philosophie, Spinoza et la naissance de la modernité, 1650-1750*, HUGUES PAULINE, NORDMANN CHARLOTTE, ROSAN VALLON JÉRÔME (trad.), Paris : Éd. Amsterdam, 2005, p. 25.

l'expansion »²³. Nous pouvons donc envisager les Lumières comme une marche commune des philosophes, chacun proposant sa réflexion sur des sujets particuliers mais toujours dans le but de faire avancer la connaissance autant quantitativement que qualitativement. Chaque philosophe a donc développé ses propres réflexions mais dans le même dessein. Dans l'étude qui nous concerne, il nous a donc semblé important de respecter ces particularités.

A l'origine le titre de notre travail était « Les Lumières dans les catalogues de ventes de bibliothèques » : certes très alléchant, il était également fort présomptueux. De ce fait nous avons privilégié un relevé de la réception d'une sélection d'auteurs dans les catalogues de ventes de bibliothèques.

1.3 Les auteurs

Le développement d'idées nouvelles pendant les Lumières s'est regroupé autour de figures majeures et de philosophes, chacun développant ses idées dans un dessein commun d'évolution. Nous avons pris le parti de baser notre étude sur la réception d'écrivains du XVIII^e siècle. Mais lesquels choisir?

Nos choix ont d'abord été guidés par la forme de notre travail : s'inscrivant dans une première année de master, nous devions établir des limites claires afin d'obtenir des données utilisables. Il était nécessaire de disposer d'un panel d'auteurs exploitables. En effet les écrivains sélectionnés devaient avoir des corpus conséquents pour réaliser un travail de recherche. Comment envisager une interprétation à partir de quelques livres inventoriés dans les collections? Pouvions nous prétendre à une véritable recherche en nous concentrant uniquement sur un auteur?

Notre sélection est le résultat d'un choix partial et critiquable comme dans toute étude. Néanmoins nous pouvons apporter des justifications dans nos décisions. Il faut bien convenir que sans un Voltaire et un Montesquieu ou sans la prestigieuse *Encyclopédie*, le XVIII^e siècle en France, n'aurait pas été le même. Certains auteurs se sont donc imposés : Voltaire ou Montesquieu en font partie. Il ne s'agit pas ici de justifier leurs apports dans la philosophie des Lumières ou de l'importance qu'ils ont eu dans la République des Lettres mais comment envisager le XVIII^e siècle sans eux? Comment évoquer les Lumières sans *De l'esprit des lois* ou les *Lettres philosophiques*? De plus ces deux auteurs présentaient en 1750, soit au début de notre période chronologique d'étude, des corpus déjà conséquents.

²³CASSIRER ERNST, *Die Philosophie der Aufklärung*, Tübingen : J.C.B. Mohr, 1932, trad. fr., *La Philosophie des Lumières*, QUILLET PIERRE (trad.), Paris : Fayard, 1970, p. 41.

Voltaire et Montesquieu sont nés à la fin du xvii^e siècle. De ce fait lorsque débute la seconde moitié du xviii^e, ils ont déjà pu développer leurs idées dans de nombreux ouvrages. Nous n'en ferons pas la liste exhaustive ici mais rappelons qu'en 1734, sont éditées les *Lettres philosophiques* et les *Considérations sur les causes de la grandeur des romains et de leur décadence*. En 1721 c'est au tour des *Lettres persanes* puis de *La Henriade* qui suivra.

Les collections des catalogues de ventes de bibliothèques présentent généralement un retard face à l'état du marché éditorial de l'époque. Il faut du temps pour inventorier les collections, les classer et organiser les vacations. De ce fait la présence d'auteurs déjà ancrés dans la vie littéraire française nous permettait d'envisager des résultats conséquents et d'autant plus exploitables. Pour Diderot et Rousseau, nous ne pouvions pas compter sur les mêmes résultats.

En effet, les grandes œuvres du citoyen de Genève paraissent autour des années 1760. On trouve notamment *Julie ou la nouvelle Héloïse* en 1761 ou *Du Contrat social* en 1762. Il en est de même pour Diderot qui outre l'*Encyclopédie* dont le premier volume paraît en 1755, publie *Le Fils naturel* en 1757 et *Le Père de famille* l'année suivante.

L'ensemble des œuvres de Voltaire représente quantitativement les œuvres de Rousseau, Montesquieu et Diderot réunies. Ainsi notre étude portant sur trois décennies et basée sur un corpus peu étendu imposait des limites dans l'exploitation des résultats. Néanmoins, nous ne pouvions pas nous restreindre à des auteurs de grandes envergures. Nous devions également utiliser ceux que l'on nomme « mineurs », moins connus aujourd'hui mais tout aussi importants à l'époque. Helvétius par le parcours de son œuvre *De l'esprit* semblait être un bon représentant. En nous concentrant sur une œuvre anticonformiste de ce genre nous ne pouvions attendre beaucoup de résultats. La consultation des catalogues nous a donné la preuve de cette hypothèse comme nous le verrons ultérieurement mais a permis également de développer de nouvelles perspectives dans notre recherche notamment face à la méthodologie.

2. LA SOURCE

2.1 « L'Esprit des livres »

Les ventes aux enchères de livres apparues à la fin du ^{xvi}^e siècle aux Pays-Bas, se développèrent incontestablement à Paris dans les premières décennies du ^{xviii}^e siècle. Les catalogues avaient une finalité commerciale puisque la multiplication des ventes imposa aux libraires-imprimeurs d'être toujours plus attractifs auprès des acheteurs potentiels. Jusqu'en 1998, nous pouvions trouver une trace de ces livres à part entière dans le Catalogue Collectif français et dans celui de la Bibliothèque nationale de France. Néanmoins, les notices étaient succinctes ou incomplètes, notamment à propos des *metadonnées* concernant les propriétaires des bibliothèques ou les mentions marginales riches d'informations.

C'est à partir de ces constatations qu'eut lieu le 22 janvier 1998, à l'ENSSIB, une journée de réflexion intitulée : « Bibliothèques privées (1680-1815) : projet d'une base de données des catalogues de ventes ». Une semaine auparavant s'était tenue à l'École des chartes une autre journée d'étude sous la direction d'Annie Charon et d'Elisabeth Parinet, qui portait sur « Les ventes de livres et leurs catalogues, ^{xvii}^e-^{xx}^e siècle »²⁴. La proximité des deux rencontres indiquait une réelle complémentarité des projets. De plus les participants présents à Paris et à Villeurbanne et venant de diverses disciplines universitaires (littérature, histoire, histoire du livre etc.), permettaient de multiples angles d'approches pour les travaux de recherches futurs. Cela supposait également d'analyser les catalogues de ventes de bibliothèques autour de plusieurs aspects (histoire des collections, diffusion et réception de textes à une époque donnée etc.). Les interventions données à l'ENSSIB ont permis de faire le point sur les connaissances très peu exhaustives concernant les bibliothèques privées et leurs catalogues de ventes.

En 1991, Françoise Bléchet a répertorié les catalogues conservés à la Bibliothèque nationale qui concernaient des ventes datant de 1630 à 1750. Dans son ouvrage *Les ventes publiques de livres en France*²⁵, elle a ainsi non seulement inventorié les collections mais également, fait une rapide présentation des ventes, de leur organisation et de l'importance de développer ce domaine d'étude.

²⁴CHARON ANNIE, PARINET ÉLISABETH (dir.), *Les ventes de livres et leurs catalogues, ^{xvii}^e-^{xx}^e siècle, Actes des journées d'étude organisées par l'École des chartes, Paris, 15 janvier 1998, et par l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Villeurbanne, 22 janvier 1998*, Paris : École des chartes, 2000, 208 p.

²⁵BLÉCHET FRANÇOISE, *Les Ventes publiques de livres en France (1630-1750) : répertoire des catalogues conservés à la Bibliothèque Nationale*, Oxford : Voltaire Foundation, 1991, 156 p.

Dans son avant-propos, elle indiquait son « souhait que ce répertoire, malgré ses imperfections se révèle utile pour faire progresser l'histoire de la bibliophilie »²⁶. C'est à partir de ce travail que Nicole Masson professeur à l'Université de Poitiers, a dressé une typologie des catalogues de ventes de bibliothèques en ce concentrant principalement sur les collections de la Bibliothèque nationale.

Yann Sordet alors élève-conservateur à l'ENSSIB en 1998, a présenté un premier corpus de catalogues conservés dans les Bibliothèques municipales de Lyon et de Grenoble, à partir des relevés qu'il avait pu effectuer dans le cadre de sa recherche sur les catalogues domestiques des bibliothèques privées (et plus particulièrement sur celui de Pierre Adamoli²⁷). Michel Marion quant à lui, a exposé les résultats de sa thèse sur les bibliothèques privées à Paris au milieu du XVIII^e siècle²⁸.

Otto Lankhorst conservateur à la bibliothèque de l'Université de Nimège, a soumis à l'audience un rapport sur l'élaboration du projet « Book sales catalogues of the dutch republic, 1599-1800 »²⁹, une base de données proposant un répertoire des catalogues de ventes néerlandais. La présentation d'une telle ressource (déjà finalisée puisque disponible sous forme de cédérom) a permis d'envisager et les perspectives de recherches que pourrait proposer une base de données concernant les catalogues de ventes de bibliothèques conservés en France.

Enfin, Catherine Volpilhac-Auger a mentionné tout « l'intérêt d'aller plus loin dans les recherches et d'étudier le contenu des bibliothèques privées pour obtenir des données précises sur le diffusion de certains textes »³⁰.

A partir de ces différentes interventions réparties sur les deux journées d'étude, nous pouvons constater que le projet a été envisagé autour de trois axes : tout d'abord la création d'un répertoire exhaustif des catalogues de ventes de bibliothèques conservés en France ; la volonté d'une étude typologique et formelle de ces livres et enfin, la nécessité d'une étude du contenu des collections afin de mieux appréhender les lectures d'une époque donnée.

²⁶BLECHET FRANÇOISE, *Les Ventes publiques de livres en France (1630-1750) : répertoire des catalogues conservés à la Bibliothèque Nationale*, ouvr. cité, p. 5.

²⁷SORDET YANN, « Une approche des catalogues domestiques de bibliothèques privées (XVII^e-XVIII^e siècles), instruments et miroirs de collections particulières », *Bulletin du bibliophile*, vol. 1, 1997, p. 92-123.

²⁸MARION MICHEL, *Recherches sur les bibliothèques privées à Paris au milieu du XVIII^e siècle : 1750-1759*, ouvr. cité.

²⁹*Book sales catalogues of the Dutch Republic, 1599-1800, a repertory* [cédérom], Leiden : IDC Publishers, 1998.

³⁰BOUGÉ-GRANDON DOMINIQUE, « L'Esprit des livres : réunion du groupe de travail », [s.d.], <<http://ihl.enssib.fr/siteihl.php?page=7&aflng=fr>> (consulté le 09 janvier 2009)

A la suite de cette réunion, une phase préliminaire de recherche a été engagée afin de concevoir la base de données, de réaliser une base-test et ensuite de mettre en ligne les relevés des recherches. Le site de l'IHL (Institut d'Histoire du Livre) qui héberge aujourd'hui « L'Esprit des livres », renseigne peu sur les suites de l'élaboration et sur la réalisation matérielle (choix des bibliothèques municipales sélectionnées, auteurs des notices, etc) de la base de données. Grâce à la consultation du site de l'École des chartes, on apprend que la base de l'ISH répertorie trois cent quarante-quatre catalogues de ventes conservés dans les bibliothèques municipales de Lyon et de Grenoble.

En complément de cet inventaire la prestigieuse école des chartistes a elle aussi, mis en ligne sur son site une base de données des catalogues de ventes de livres antérieurs au XIX^e siècle et conservés dans les bibliothèques parisiennes y compris ceux de la Bibliothèque Sainte-Geneviève et de la Bibliothèque de Fels de l'Institut catholique mais en excluant les collections de la Bibliothèque nationale de France. Les deux bases se veulent donc complémentaires puisque qu'elles concernent des catalogues conservés à des endroits différents.

Les notices élaborées par des étudiants dans le cadre des cours d'histoire du livre et des bibliothèques de troisième année de l'École des chartes, présentent de nombreuses informations. Outre les données de référence, chaque notice offre un contenu informatif sur : le possesseur des livres (nom, profession, date de mort et dans certains cas des courtes biographies), la vente (date, lieu, modalités d'achat), la description des exemplaires (notes manuscrites, pièces liminaires, nom du vendeur) et enfin sur celle du catalogues (titre, date d'édition, format). Toutes ces informations permettent de multiplier les champs de recherche lors des interrogations effectuées sur les bases de données.

Dans le cadre de notre étude, délimitée par des bornes chronologiques, nous n'avons utilisé que le champ « date » pour constituer notre corpus de sources. Néanmoins d'autres possibilités sont offertes afin d'obtenir des résultats plus précis, par exemple par titre, vendeur, lieu de vente, ville et année d'édition, éditeur, genre de catalogue (catalogue de vente, catalogue à l'usage du possesseur, catalogue de libraire ou indéterminé), par possesseur et enfin par format. A l'aide des opérateurs booléens ET/OU/SAUF, les équations de recherche peuvent se révéler d'autant plus pertinentes.

En comparant cette plateforme de recherche avec celle proposée par le cédérom « Book sales catalogues of the dutch republic, 1599-1800 », nous pouvons constater des similitudes.

Néanmoins on peut reprocher au répertoire néerlandais son manque d'accessibilité. L'avantage principale des deux bases de données « L'Esprit des livres » est qu'elles soient accessibles via les sites internet de l'École de chartes et de l'IHL. De ce fait, elles sont à la portée de tous gratuitement. Cette fonctionnalité permet des perspectives de recherche plus étendues et favorise donc le développement de ce domaine d'étude délaissé.

2.2 État des lieux et perspectives de recherches

Malgré la mise en ligne des bases de données (depuis plus de dix ans désormais), les catalogues de ventes de bibliothèques souffrent d'une désaffection de la part de la recherche universitaire. En consultant le Fichier Central des Thèses³¹, nous n'avons trouvé aucun travail en cours sur le sujet. Pourtant, les perspectives offertes par les bases de données présentées ci-dessus sont importantes : elles permettraient des études de grandes ampleurs reposant sur des corpus conséquents.

La typologie des catalogues a retenu tout d'abord l'attention des chercheurs. En effet avant d'aborder le contenu des collections, il semblait logique d'aborder l'aspect formel de ces outils de travail. Françoise Bléchet³², Michel Marion³³ ou Emile Dacier³⁴ ont été des pionniers en la matière. Néanmoins l'étude des possessions c'est à dire comme l'avait noté Catherine Volpilhac-Auger, le fait d'aller plus loin dans les recherches et d'étudier le contenu des bibliothèques ne semble pas intéresser le milieu universitaire français. Depuis les travaux fondamentaux de Daniel Mornet³⁵ et de Michel Marion³⁶ sur les collections et les collectionneurs, il n'y a pas eu d'études construites à partir d'un corpus imposant.

Pourtant les précisions des équations d'interrogation ainsi que les données que l'on peut récupérer à partir des bases de données présentent des avantages indéniables dans une recherche. Si l'on compare les outils dont disposait Daniel Mornet en 1910 afin de créer son corpus de sources et ceux mis à la disposition de tous aujourd'hui, on peut observer que l'accès aux catalogues de ventes de bibliothèques est plus aisé.

³¹Le Fichier Centrale des Thèses enregistre les sujets de thèses de doctorat en préparation dans les universités françaises et les établissements d'enseignement supérieur habilités à délivrer des doctorats dans diverses disciplines notamment les Sciences Humaines. Afin d'étayer notre propos, nous avons réalisé plusieurs équations de recherche qui se sont toutes révélées infructueuses.

Mot clés : « livre* » ET « catalogue* », « bibliothèque* » et enfin « collection* » ET « collectionneur* »

³²BLECHET FRANÇOISE, *Les Ventes publiques de livres en France (1630-1750) : répertoire des catalogues conservés à la Bibliothèque Nationale*, ouvr. cité.

³³MARION MICHEL, « Les ventes publiques de livres et leurs catalogues », *Bulletin du bibliophile*, vol. 3, 1981, p. 331-341.

³⁴DACIER ÉMILE, « Des livres précieux sans en avoir l'air : les anciens catalogues de ventes », art. cité.

³⁵MORNET DANIEL, « Les enseignements des bibliothèques privées (1750-1780) », art. cité.

³⁶MARION MICHEL, *Collections et collectionneurs de livres au XVIII^e siècle*, ouvr. cité.

Ainsi à défaut, les études utilisant les catalogues comme source se limitent à des monographies sur des propriétaires particuliers. Dans l'étude que nous proposons ici, notre souhait n'est pas de proposer une étude exhaustive du contenu des bibliothèques mais bien de mettre en avant les possibilités offertes par les bases de données « L'Esprit des livres » et plus particulièrement celle hébergée sur le site de l'IHL pour des études quantitatives concernant les collections et la réception d'auteurs et d'œuvres.

2.3 Présentation du corpus

Grâce à l'aide de la base de donnée « L'Esprit des livres », nous avons récupéré les notices de cent trente-huit catalogues de ventes de bibliothèques entre 1750 et 1780. Néanmoins après examen, nous avons dû effectuer une sélection. On a ainsi pu constater des doublons concernant les catalogues de messieurs G. A*** et C. H***³⁷ en 1757 ainsi que celui d'un *Catalogue de livres*³⁸ de 1757. Deux catalogues étant conservés à la Bibliothèque municipale de Toulouse n'ont pas été étudiés. Trois autres appartenant à la bibliothèque de Grenoble n'ont pas été exploités car « L'Esprit des livres » indiquait des côtes erronées. Après diverses recherches auprès des personnels de la bibliothèque municipale, nous n'avons pu retrouver ces catalogues. Il faut noter qu'à Grenoble, les catalogues ne sont pas catalogués informatiquement. On comprend alors d'autant plus l'utilité des bases de données.

Dans la dernière décennie, deux catalogues ont dû être supprimés car ils présentaient des collections incomplètes : ainsi celle d'un *Cabinet de livres choisis*³⁹ en 1770 utilisant un classement alphabétique des auteurs dans la présentation des articles, s'arrêtait à la lettre O. Nous avons jugé cette particularité trop inconfortable pour étudier le catalogue.

Certains éléments de notre corpus se sont révélés difficilement manipulables. En effet, particulièrement dans les collections grenobloises, de nombreux catalogues n'étaient pas reliés, certains feuillets n'étaient pas découpés et des pages étaient parfois entièrement brûlées. Notre étude se basant sur un corpus relativement peu étendu, nous avons néanmoins exploité ces sources imparfaites. Françoise Bléchet a noté particulièrement l'aspect peu engageant des catalogues : « Le papier et les caractères sont de mauvaises qualités, l'impression médiocre, les fautes typographiques et les erreurs de pagination nombreuses. Le contenu manque d'exactitude [...] le classement est approximatif quand il existe ; les notices très sommaires

³⁷Bib. mun. Lyon, 371371 t.9 (1), *Catalogue des livres de feu Mr. G. A*** et de Monsieur C. H****, Lyon : François Rigollet, 1757, in-8°.

³⁸Bib. mun. Lyon, 453 043, *Catalogue de livres*, Paris : Gabriel Martin, 1753, in-8°.

³⁹Bib. mun. Lyon, 371 371 t.15 (3), *Cabinet de livres choisis, dont la vente se fera chez Jacquenod fils, libraire à Lyon, rue Mercière, à la Croix d'or, vis-à-vis la maison neuve qui est enfoncée*, Lyon : Placide Jacquenod, in-8°.

rendent bien difficiles les identifications »⁴⁰. Nous avons pu constater toutes ces remarques dans notre corpus.

Nous avons également effectué une sélection afin de constituer un corpus cohérent. En effet, « L'Esprit des livres » répertorie les catalogues conservés en France concernant des ventes qui se sont déroulées dans l'hexagone mais également dans d'autres pays européens. Afin d'avoir une homogénéité dans l'exploitation des résultats, nous avons exclu les sept catalogues relatifs à des ventes hors des frontières du royaume. La circulation d'œuvres d'auteurs français à l'étranger au XVIII^e siècle fait appel à des circuits de diffusion et de réception particuliers. Nous ne pouvons pas attribuer la même valeur à une œuvre de Voltaire présente dans une bibliothèque parisienne ou dans la bibliothèque d'un ecclésiastique romain.

Même si très souvent les livres de Diderot, Helvétius, Montesquieu, Rousseau et Voltaire ne sont pas imprimés en France, ils sont destinés avant tout au marché français. De ce fait, les relevés des textes de nos auteurs sélectionnés dans des ventes à l'étranger ne présentaient pas des données homogènes avec les autres catalogues. De plus n'ayant que huit ventes en dehors de France, les articles n'auraient pas pu être exploités dans le cadre d'une étude sur la réception des auteurs à l'étranger. Ainsi après les égrainages, nous sommes arrivées à un corpus de cent vingt-deux catalogues étudiés.

Afin de déterminer l'origine géographique des bibliothèques de notre étude, nous avons utilisé les lieux d'édition des catalogues. Rien ne nous indique que ce dernier est celui du détenteur de la collection. Pour avoir des données intangibles, nous aurions pu effectuer des recherches sur les propriétaires. Néanmoins, il ne nous a pas paru essentiel d'approfondir ces connaissances et ainsi de se limiter aux lieux d'édition (que nous avons récupérés dans les notices de « L'Esprit des livres »).

Dans la majorité des cas, les catalogues concernent des ventes ayant eu lieu à Paris. Nous pouvons le visualiser grâce au graphique ci-dessous.

⁴⁰BLECHET FRANÇOISE, *Les Ventes publiques de livres en France (1630-1750) : répertoire des catalogues conservés à la Bibliothèque Nationale*, ouvr. cité, p. 18-19.

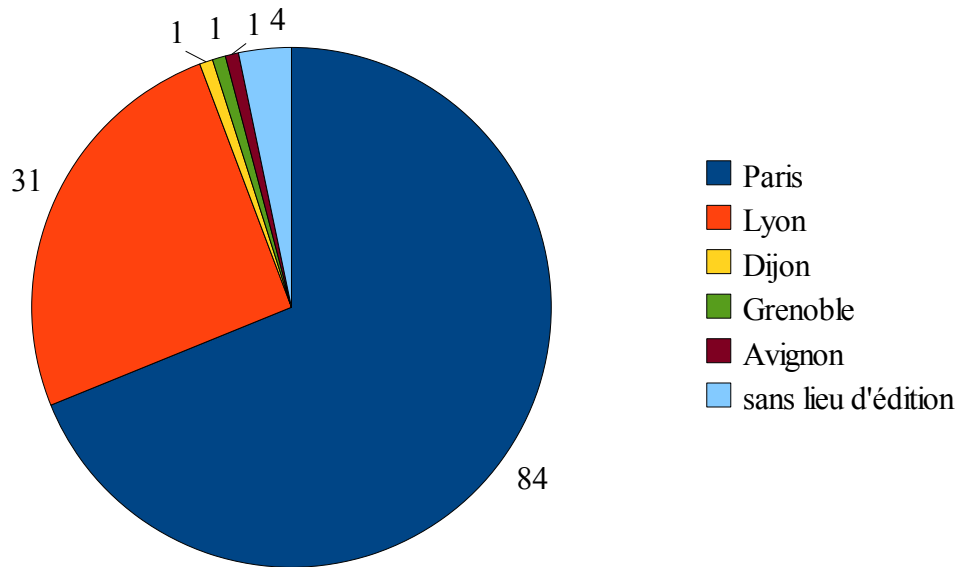


Fig. 1 : Les lieux d'édition des catalogues de ventes de bibliothèques.

Le dynamisme de la capitale dans la vie littéraire française, l'importance des libraires parisiens par rapport à la province ainsi que la vivacité de la circulation des idées en la capitale, nous permettent d'expliquer cette représentation.

Par ailleurs, si l'on tente de dresser un portrait-type du catalogue de notre corpus, on aboutit à un livre de plus de deux cent cinquante pages présentant environ mille deux cents articles. Cette donnée formelle nous permet d'apprécier dans une certaine mesure la qualité de nos résultats.

En effet, Daniel Mornet dans son étude de 1910 précisait que posséder un livre ne signifiait pas pour autant l'avoir lu. Il prenait alors l'exemple du duc de la Vallière qui selon lui, bien qu'étant un fameux bibliophile du XVIII^e siècle n'avait pas connu tout ce qui s'était déroulé dans sa bibliothèque. Daniel Mornet indiquait qu'il n'était pas « imprudent de supposer que mille et même deux mille ouvrages ont pu être connus pour la plus part par celui qui aime assez les livres pour les acheter et les conserver »⁴¹.

Cette remarque peut donc nous renseigner sur la "qualité" de réception des ouvrages. Si notre bibliothèque type est constitué de mille deux cents œuvres alors nous pouvons émettre l'hypothèse que les collections sont connues et lues par les propriétaires. Dans notre corpus, les possesseurs auraient donc plus de chance d'être également lecteur.

⁴¹MORNET DANIEL, « Les enseignements des bibliothèques privées (1750-1780) », art. cité, p. 453.

Les cent vingt-deux catalogues de notre étude sont inégalement répartis sur les trois décennies. En effet entre 1750 et 1759, on en trouve soixante-cinq, entre 1760 et 1769 trente-cinq et enfin dans la dernière décennie vingt-deux. Cette précision nous permettra ultérieurement de modérer nos analyses. En effet, nous ne pourrions pas justifier des tendances à la baisse concernant la présence de certains ouvrages uniquement par une désaffection du public. Ayant moins de catalogues à la fin de notre période d'étude, il est logique que nous disposions de moins de relevés pour la décennie 1780 que pour celle de 1750.

Les catalogues de ventes de livres peuvent trouver leurs origines dans différents contextes. Il peut s'agir d'une vente après décès du propriétaire ou d'un catalogue de libraire réunissant un assortiment de son fond. Dans notre corpus, la répartition s'est faite de la manière suivante : soixante-quinze font suite à la mort du propriétaire d'une bibliothèque, six sont des catalogues de livres provenant des fonds des libraires et quarante et un sont indéterminés.

Nous avons pu déceler différents modes de classements : celui dit des libraires de Paris, celui résultant d'un simple inventaire des livres, des systèmes hybrides qui utilisent les formats et les ordres de vacations ou les formats et le système des libraires de Paris simplifié ou enfin des classements particuliers par ordre alphabétique des auteurs ou des titres. Néanmoins, le classement dit des libraires parisiens est majoritaire puisqu'il est utilisé dans presque sept cas sur dix. Cela témoigne de la diffusion du modèle élaboré par Gabriel Martin et ses consœurs.

Françoise Béchet notait dans son étude, qu'au ^{xvi}^e et ^{xvii}^e siècle on trouvait fréquemment des livres en latin mais que cela avait eu tendance à se raréfier avec le temps. Dans notre corpus appartenant à la seconde moitié du ^{xviii}^e siècle, nous avons trouvé quatre exemplaires en langue latine. Il est intéressant de constater que ces quatre catalogues ont été réalisés par des libraires provinciaux (à Lyon précisément par Pierre et Benoît Duplain). Cela est-il le signe du retard de la province dans l'application des nouvelles techniques concernant la vente des livres? Nous ne pouvons pas généraliser à partir de quatre exemples qui représentent moins de 3% de notre corpus. Néanmoins nous pouvons émettre l'hypothèse d'un lien entre province et caractéristiques de rédaction puisqu'elle « accuse un retard notable par rapport à la capitale [comme] la persistance du latin »⁴².

⁴²BLECHET FRANÇOISE, *Les Ventes publiques de livres en France (1630-1750) : répertoire des catalogues conservés à la Bibliothèque Nationale*, ouvr. cité, p. 28.

3. MÉTHODOLOGIE

3.1 De l'importance de la méthodologie...

Dans les différentes études concernant les catalogues de ventes de bibliothèques ou les lectures des bibliophiles du XVIII^e siècle, la méthodologie n'a presque jamais été mise en valeur. Les auteurs se sont concentrés sur la description formelle du corpus ou les limites de leurs sujets. Pourtant dans le cadre de notre travail, la méthodologie du travail des sources s'est révélée capitale dans l'obtention de résultats exploitables et probants. En effet, les catalogues de ventes sont certes des livres à part entière, mais ce sont des outils de travail qu'il faut savoir manipuler. Enfin d'obtenir nos données, nous avons utilisé plusieurs méthodes pour enfin aboutir à l'une d'elle qui permettait d'après nous, une approche intéressante.

Après avoir établi le corpus des sources, nous avons commencé son examen par une première étude rapide afin de déterminer, si notre sujet était exploitable à partir d'une sélection de sept auteurs : Diderot, Helvétius, Rousseau, Montesquieu, Voltaire, d'Holbach et Toussaint, mais également pour nous familiariser avec des livres tels que les catalogues. Nous avons ainsi dépouillé les catalogues de la Bibliothèque municipale de Lyon.

Dans notre esprit de lecteurs du XXI^e siècle, il est naturel d'associer de tels auteurs aux Lettres ou à la Littérature. De ce fait, lors de notre première étude nous avons scruté uniquement la rubrique « Belles Lettres » des catalogues présentant le système des libraires de Paris. Pour les autres, utilisant les numéros d'inventaires ou de vacations, nous avons lu l'ensemble du catalogue.

Cette première approche s'est révélée concluante puisque nos résultats semblaient être exploitables. Néanmoins en feuilletant négligemment les livres, nous avons pris conscience que la classification dix-huitiémiste des œuvres ne répondait pas aux mêmes critères que la nôtre. De ce fait, on pouvait retrouver Voltaire pour son théâtre dans la catégorie « Belles Lettres », pour ses ouvrages historiques comme *Le siècle de Louis XIV* en « Histoire » ou en « Sciences et Arts » pour *Éléments de la philosophie de Newton*.

Une lecture précise de l'ensemble des catalogues s'imposait afin d'obtenir des données représentant réellement le contenu des lectures des cent vingt-deux propriétaires. Grâce à ce premier travail de sources, nous avons pris conscience de l'importance de la méthodologie et de son impact sur la pertinence et la qualité de notre étude.

De plus, lorsqu'un index des auteurs était présent, nous nous limitions à son étude sans prendre soin de vérifier si dans le catalogue certains livres étaient mentionnés sans être indiqués dans l'index ou inversement. En constatant les imperfections des index, nous avons par la suite examiné l'index mais aussi les catalogues dans leur totalité. Nous avons abouti à des résultats plus précis notamment concernant Helvétius.

3.2 Helvétius : résultat d'une méthodologie

Dans les différentes études consacrées aux catalogues de ventes de bibliothèques, et notamment dans celle de Françoise Bléchet, les imperfections rédhibitoires ont été identifiées : articles numérotés mais laissés en blancs ou en pointillés, suppression des éléments les plus « répréhensibles », vente de « paquets » de livres, etc. Dans notre corpus ces lacunes ont été observées. Tout cela a pour conséquence de biaiser notre perception des collections d'une époque et pour l'étude qui nous concerne, celle du contenu des ventes de bibliothèques entre 1750 et 1780. Néanmoins les imperfections des index n'ont pas été abordées. Or ces dernières permettent d'obtenir des informations supplémentaires.

Lors de l'élaboration des catalogues présentant de riches collections, les libraires ont pris soin de mettre en fin de volume un « index des auteurs ». Cet outil de recherche peut sembler pratique à première vue pour un acheteur potentiel : il permet aisément de retrouver les titres d'un auteur en particulier. Cette aide est notamment spécifiée dans les *Avertissements* introduisant les catalogues.

Lors de notre première approche des sources, nous nous étions contentés de récupérer les notices des œuvres attachées à nos auteurs à partir de l'index. Mais en prenant conscience de l'importance d'une méthodologie précise, nous avons comparé lors d'une seconde approche des sources, les données des index avec celle des catalogues. Ainsi, à plusieurs reprises, nous avons trouvé aux cœurs des rubriques des articles concernant *Les bijoux indiscrets*⁴³ de Diderot, *l'Encyclopédie*⁴⁴ ou *Les lettres persanes*⁴⁵ mais qui étaient absents de l'index. On peut envisager cela comme un moyen d'échapper à une censure peu vigilante, cette dernière se limitant à un rapide contrôle de l'index.

⁴³N° 2558, BM Lyon, *Catalogue des livres de Monsieur le Président Crozat de Tugny. Dont la vente qui se fera au commencement du mois d'août 1751, au plus offrant et dernier enchérisseur, sera indiquée par affiches*, in-8° (343 517) [ci-après *Crozat de Tugny*].

⁴⁴N° 1313, BM Lyon, *Catalogue des livres et estampes de feu M. Delahaye, Fermier Général. Par G. Martin*, in-8° (808 651) [ci-après *Delahaye*].

⁴⁵N° 2894, *Crozat de Tugny*.

Inversement certains index mentionnent une œuvre, comme dans celui concernant la bibliothèque de M. Louis Jean Gaignat⁴⁶, pour « Helvétius » l'ouvrage *De l'esprit* (article 940), mais celle-ci n'est pas présente dans le catalogue. Ainsi en bas de la page 243 on trouve l'article 939, et la page suivante commence avec l'article 941. De plus d'autres index indiquent pour certains auteurs des articles (sans toutefois préciser le titre de l'œuvre) qui sont dans les catalogues en pointillés ou laissés en blanc.

Ainsi derrière son apparente logique alphabétique, l'index est aussi un outil de recherche entaché d'imperfections qui peuvent dans une certaine mesure renouveler notre vision du contenu des catalogues. Il est difficile de croire que toutes ces erreurs soient le fruit de fautes d'inattentions étant donné qu'on a pu les rencontrer à plusieurs reprises ; et en raison de la nature même des ouvrages qui sont touchés par ces lacunes : ces erreurs ne s'appliquant pas aux œuvres orthodoxes.

De ce fait, l'index présente un enjeu fondamental dans l'étude du contenu des bibliothèques. Il permet de récupérer des informations complémentaires à propos des œuvres anticonformistes ou répréhensibles. De la même manière, une étude attentive du contenu général des catalogues permet de disposer de nouveaux renseignements.

Comme nous l'avons vu notre étude des sources a débuté par une méthode approximative qui ne permettait pas d'avoir des résultats tendant vers l'exhaustivité. Lorsque nous avons pris conscience des nombreuses lacunes que l'on pouvait rencontrer, nous avons changé notre manière d'appréhender les catalogues en les examinant entièrement. Nous avons alors trouvé des notices singulières. En effet sept exemplaires des *Mœurs* de Toussaint ont été inventoriés. François-Vincent Toussaint, avocat, homme de lettres et encyclopédiste connut son plus grand succès avec cet ouvrage qui fut frappé d'interdiction dès sa parution en 1748 mais néanmoins réédité à de très nombreuses reprises. Grand ami de Diderot, l'auteur grâce au soutien du comte de Maurepas, réussit à échapper à la situation indécise dans laquelle il se trouvait. Néanmoins l'ouvrage fit grand bruit et fut condamné par la censure royale et religieuse. Pourtant dans nos catalogues, nous avons retrouvé des exemplaires de l'œuvre de Toussaint. Seulement trois propriétaires ont pu être identifiés : deux académiciens⁴⁷ et un membre du clergé⁴⁸.

⁴⁶BM Lyon, B 495 815, *Supplément à la bibliographie instructive ou catalogue des livres du cabinet de feu M. Louis Jean Gaignat, Écuyer, Conseiller-Secrétaire (sic) du Roi Honoraire, et Receveur Général des Consignations des Requêtes du Palais*, Paris : Guillaume-François de Bure le jeune ; Didot, 1769, in-8°.

⁴⁷N° 222, BM Lyon, *Catalogue des livres provenans de la bibliothèque de feu M. de Boze, dont la vente sera indiquée par affiches*, in-8° (371 152) et ;

N° 317, BM Lyon, *Catalogue des livres du cabinet de M. de Boze*, in-8° (371 154).

⁴⁸N° 196, BM Grenoble, *Catalogue des livres de feu Monsieur R..... Dont la vente sera indiquée par Affiches*, in-8° (F 21976).

Ainsi malgré les condamnations grâce aux ventes de livres, l'œuvre semble circuler. Malgré la vigilance des censeurs, le livre est présent dans le catalogue. Cette situation amène des interrogations : comment s'organisent les ventes pour ce type d'ouvrages? Avant les vacances officielles chez l'imprimeur-libraire?

Dans le cadre du *Catalogue des livres provenant de la bibliothèque de feu M. de Boze*, il est intéressant de constater que l'ouvrage est présent au sein du catalogue mais également dans l'index. Cela peut remettre en cause notre hypothèse concernant le manque de vigilance des censeurs dans l'étude des catalogues.

3.3 Les catalogues "vides"

Dans le cadre de notre étude, pour étudier la réception d'auteurs du XVIII^e siècle, nous pouvons prendre deux angles d'approche. En effet la réception d'un auteur ou d'une œuvre se caractérise par une présence mais également par une absence dans les collections des bibliothèques. De ce fait, dans le cadre de la présentation de nos recherches, nous avons tout d'abord souhaité exposer les catalogues ne mentionnant aucunes des œuvres d'un des auteurs sélectionnés.

Sur l'ensemble de notre corpus, nous avons détecté treize catalogues « vides », ce qualificatif se référant aux catalogues n'inventoriant aucuns articles de Diderot, Helvétius, Montesquieu, Rousseau ou Voltaire. Nous avons cherché les facteurs communs à ces catalogues.

Tout d'abord ce sont des catalogues moyens et petits. Si l'on tente d'en dresser un portrait type on obtient un livre de deux cent vingt-huit pages. Cela se rapproche très sensiblement du catalogue-type de notre corpus. Pourtant, les deux catalogues vides les plus richement fournis faussent notre résultat. En effet les collections des jésuites du Collège de Clermont de la Maison Professe de Paris⁴⁹ et de M. Davila⁵⁰ représentent respectivement 480 et 1860 pages de collection. Si on les supprime de notre moyenne, alors notre catalogue vide type atteint soixante-trois pages.

De ce fait nous pourrions déduire qu'il existe une corrélation entre l'absence des auteurs et le fait de détenir une petite collection. Pourtant, dans notre corpus certains catalogues peu développés ont fait mention à une ou plusieurs reprises des auteurs sélectionnés.

⁴⁹Bib. mun. Lyon, A 492 792, *Catalogus manuscritorum codicum collegii Claromontani quem excipit catalogus MSSum. Dômus Professe Parisiensis*, Paris : Claude-Marin Saugrain ; Leclerc, 1764, in-8°.

⁵⁰Bib. mun. Lyon, 809 439, *Catalogue systématique et raisonné des curiosités de la Nature et de l'Art, qui composent le cabinet de M. Davila, avec Figures en taille douce, de plusieurs morceaux qui n'avoient point encore été gravés. Tome premier*, Paris : Antoine-Claude Briasson ; Michel Lambert, 1767, in-8°.

De ce fait nous ne pouvons pas affirmer qu'une bibliothèque peu fournie est l'indice d'un désintérêt envers Diderot, Helvétius, Montesquieu, Rousseau ou Voltaire.

A plusieurs reprises, nous avons également remarqué que ces catalogues vides sont spécialisés. En effet, on en trouve un sur la littérature hébraïque et les langues orientales⁵¹, un sur les livres de sciences et plus particulièrement sur les curiosités de la nature⁵² et enfin un autre présentant des manuscrits⁵³. Ces collections très spécialisées ne mentionnent pas logiquement un des auteurs des Lumières sélectionnés puisque cela n'est pas leur dessein.

Nous avons également cherché s'il existait un lien une corrélation entre le phénomène d'absence et les lieux des ventes. Comme nous l'avons précédemment vu, les ventes des collections ont majoritairement eu lieu à Paris car dans trois cas sur dix elles se sont déroulées en province. Pour les catalogues vides, trois concernent des ventes à Lyon ; un, une vente à Avignon et enfin le reste en la capitale. Nous ne pouvons donc pas émettre, à partir de notre corpus, l'hypothèse d'un retard de la province dans la réception des idées développées par Diderot, Helvétius, Montesquieu, Rousseau et Voltaire. Les catalogues vides se caractérisent donc par des petites collections souvent spécialisées sans prédisposition à une localisation en province.

Après la définition du sujet de recherche puis la mise en place d'une méthodologie précise, nous avons débuté le travail des sources. A partir des relevés des catalogues, nous avons réalisé divers outils statistiques afin d'exposer au mieux nos données. Néanmoins nous mettons à disposition nos résultats « brutes » dans différents annexes afin que le lecteur puisse consulter les articles répertoriés depuis les catalogues de manière plus rigoureuse. Dans cette partie, nous souhaitons présenter le fruit de nos recherches du plus large au plus précis. Ainsi nous aborderons d'abord la représentations des auteurs, des œuvres et enfin les liens entre la possession d'ouvrages et l'appartenance des propriétaires à une catégorie socioprofessionnelle.

⁵¹Bib. mun. Lyon, 354 666, *Catalogue d'une collection de livres peu communs, concernant la littérature Hébraïque et langues Orientales ; Mis en ordre par de Los Rios, et dont les articles seront livrés par lui au prix fixé*, Lyon :Jean-François de Los Rios, 1777, in-12°.

⁵²Bib. mun. Lyon, 809 439, *Catalogue systématique et raisonné des curiosités de la Nature et de l'Art, qui composent le cabinet de M. Davila, avec Figures en taille douce, de plusieurs morceaux qui n'avoient point encore été gravés. Tome premier*, Paris : Antoine-Claude Briasson ; Michel Lambert, 1767, in-8°.

⁵³Bib. mun. Lyon, A 492 792, *Catalogus manusccriptorum codicum collegii Claromontani quem excipit catalogus MSSum. Dômus Professe Parisiensis*, Paris : Claude-Marin Saugrain, ; Leclerc, 1764, in-8°.

Deuxième partie : Auteurs, Œuvres et Propriétaires

1. LA REPRÉSENTATION DES AUTEURS

1.1 La place des auteurs dans les catalogues de ventes de bibliothèques

En dépouillant les catalogues nous avons récupéré huit cent cinq articles rattachés à l'un de nos auteurs sélectionnés. Nous pouvons observer la répartition des articles entre Diderot, Montesquieu, Rousseau, Voltaire et Helvétius dans le graphique ci-dessous.

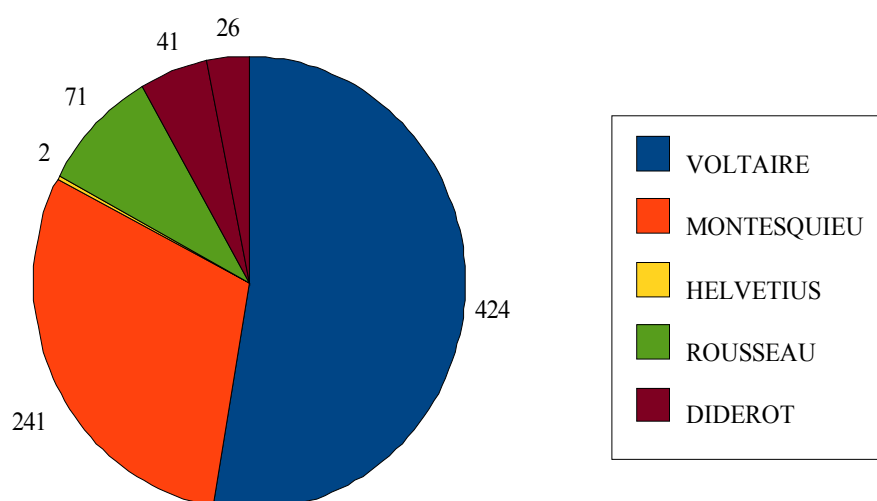


Fig. 2 : Représentation des auteurs.

On peut constater l'hégémonie de Voltaire, l'influence moindre mais néanmoins conséquente de Montesquieu et les présences toutes relatives de Rousseau et Diderot. L'absence d'Helvétius comme nous l'avons déjà remarquée, s'explique par le caractère anticonformiste de ses écrits et particulièrement de *De l'esprit*. Nous ne pouvons appliquer le même raisonnement afin de justifier les défaillances de Rousseau et Diderot. Ceux que nous considérons aujourd'hui comme des auteurs importants du XVIII^e siècle ne l'ont pas été pour tout le monde à l'époque.

En 1910, Daniel Mornet notait que les propriétaires des bibliothèques de son échantillon de catalogues de ventes, semblaient très hostiles à Rousseau. Les polémiques suscitées par l'*Émile* par exemple, faisaient de l'ouvrage un élément « dangereux pour les mœurs publiques »⁵⁴. Nous reviendrons ultérieurement sur les caractéristiques de la présence ou de l'absence des œuvres de Jean-Jacques Rousseau. Nous pouvons néanmoins apporter d'autres hypothèses quant à la relative absence de ce dernier notamment en raison des défauts de fabrication des catalogues.

En effet, avec la multiplication des ventes de bibliothèques au XVIII^e siècle, il peut exister dans certains cas un décalage entre l'inventaire du contenu de la collection (c'est à dire la réalisation du catalogue) et l'état du marché éditorial lors de la vente. De ce fait, si l'édition princeps de *L'Esprit des lois* est éditée en 1748, il est rare d'en trouver un exemplaire la même année dans les catalogues. Il faut attendre que les ouvrages se diffusent avant de les voir apparaître dans les collections lors des vacations.

La carrière littéraire de Jean-Jacques Rousseau débute réellement en 1750 avec son discours pourtant sur la question « Si le rétablissement des sciences et des arts a contribué à épurer les mœurs » qui remporta le prix de l'Académie de Dijon. Il s'en suivra le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* (1755), *Julie ou la nouvelle Héloïse* (1761), *Du Contrat social* et l'*Émile* (1762) et enfin *Les confessions* qui feront l'objet d'une édition posthume en 1782. Les soixante et onze articles mentionnant une œuvre du promeneur solitaire ne peuvent pas être analysés face à la prépondérance de Voltaire comme une absence ou une dénégation du public. Nous pouvons émettre l'hypothèse qu'il s'agit également d'une conséquence de la production de l'auteur, moins importante que celle du défenseur du chevalier Calas pour cette époque.

En effet en 1750, Voltaire a déjà écrit de nombreux textes qui se sont largement diffusés comme les *Éléments de la philosophie de Newton* (1738) ou *Zadig ou la destinée* (1748). Ainsi ses écrits se sont déjà répandus dans le royaume de France lorsque débute notre période chronologique d'étude. François-Marie Arouet a scandalisé la France notamment avec les *Lettres philosophiques* (1734), mais jouit d'une position favorable puisque de 1744 à 1747, il est historiographe du Roi. Cela lui permet notamment, de publier en 1751 *Le siècle de Louis XIV*.

⁵⁴MORNET DANIEL, « Les enseignements des bibliothèques privées (1750-1780) », art. cité, p. 467.

De ce fait pour la période qui nous concerne, Voltaire non seulement dispose d'un corpus important qui ne va pas cesser de s'accroître, mais bénéficie également d'une position favorable auprès des autorités et cela malgré quelques revers. La combinaison de ces deux éléments peut expliquer la prépondérance de Voltaire dans les collections des catalogues de ventes de bibliothèques. Il écrit beaucoup, n'est pas en porte-à-faux avec les autorités censoriales et est considéré en 1750 comme « un écrivain prestigieux, membre de treize académies, fort de ses relations illustres, de sa renommée européenne, et des quatre-vingt mille livres de rente qui lui permettent de vivre en grand seigneur »⁵⁵. Michel Marion précisait dans sa thèse sur les bibliothèques à Paris au milieu du XVIII^e siècle que « le seul auteur le plus souvent cité est Voltaire »⁵⁶. Dans notre étude, cela est également le cas.

Daniel Mornet indiquait que si Rousseau était moins présent, Diderot semblait absent de son corpus de sources. En effet, il était uniquement considéré comme un « simple » dramaturge et le maître d'œuvre de l'*Encyclopédie*. De ce fait, Daniel Mornet ne trouvait pas d'articles mentionnant les grandes œuvres de Diderot à l'exception du *Fils naturel* et du *Père de famille*. Il dénombrait ainsi dix exemplaires du premier et quinze du second. Vingt-deux bibliothèques présentaient dans leurs collections les deux ouvrages⁵⁷.

Dans notre graphique, nous avons subdivisé les œuvres de Denis Diderot en deux parties : ses œuvres personnelles (quarante et un exemplaires) et l'ouvrage de sa vie l'*Encyclopédie* (vingt-six exemplaires inventoriés). Ce choix se justifie par l'organisation des catalogues de ventes. En effet dans ceux proposant un index, le *Dictionnaire raisonné des sciences des arts et des métiers* est référencé au nom « Diderot ». Pour exemple, les libraires Didot et Barrois agissent de la sorte concernant le catalogue de l'abbé Delan⁵⁸. Nous avons donc jugé légitime d'ajouter aux œuvres de Diderot l'*Encyclopédie* (vingt-six exemplaires) en procédant néanmoins à une séparation entre le travail encyclopédique et personnel de l'auteur.

⁵⁵EHRARD JEAN (dir.), *Littérature française. Tome 9. Le XVIII^e siècle, 1720-1750*, Paris : Arthaud, 1974, p. 263.

⁵⁶MARION MICHEL, *Recherches sur les bibliothèques privées à Paris au milieu du XVIII^e siècle : 1750-1759*, ouvr. cité, p. 149.

⁵⁷MORNET DANIEL, « Les enseignements des bibliothèques privées (1750-1780) », art. cité, p. 468.

⁵⁸N°3681, BM Grenoble, *Catalogue des livres de la bibliothèque de Monsieur l'Abbé Delan, Docteur et ancien Professeur en Théologie, de la maison et société de Sorbonne, Dont la vente commencera, lundi 3 février 1755, et continuera les jours suivans depuis deux heures de relevée jusqu'au soir, en la Maison d'un Chapelier, rue Gilles-coeur, la seconde porte-cochère à gauche, en entrant par le Quai des Augustins*, in-8° (F 21971) [ci-après *Delan*].

Montesquieu est notre deuxième auteur le plus représenté. Ce résultat est surprenant au regard des différentes études qui ont été effectuées dans le passé sur le contenu des bibliothèques privées. En effet, ni Daniel Mornet ni Michel Marion n'ont trouvé une trace manifeste du baron de la Brède. Le premier ne l'évoque pas dans ses relevés effectués sur cinq cents catalogues de bibliothèques entre 1750 et 1780 ; quant au deuxième il s'étonne de l'absence de Charles-Louis de Secondat.

En effet, dans l'étude de Daniel Mornet, publié en 1910, les œuvres et ouvrages de Montesquieu n'apparaissent pas dans le classement des livres les plus souvent rencontrés. L'auteur ne semble pas s'interroger sur cette défaillance. Au contraire Michel Marion remarque l'omission du baron de la Brède dans les 3708 inventaires après décès qu'il dépouille. Il n'a rencontré qu'« une mention de *L'Esprit de lois*»⁵⁹ et aucun autre ouvrage de l'auteur.

Nos résultats relativisent l'absence de Montesquieu face à ces précédentes études. Néanmoins au vue de notre corpus peu étendu, nous ne pouvons remettre en cause catégoriquement ces travaux. Nos deux cent quarante et un articles ne peuvent servir à émettre le présupposé d'une réception consécutive des œuvres de Montesquieu. Grâce à notre corpus se développant sur trois décennies, il nous a semblé également intéressant d'étudier les variations décennales de chacun des auteurs.

1.2 Évolution de la représentation des auteurs

Il nous a semblé pertinent d'étudier l'évolution de la représentation des auteurs dans les catalogues de ventes de bibliothèques. Concernant Diderot nous n'avons pas à la différence du graphique précédent, inclus *l'Encyclopédie* dans nos résultats. Le *Dictionnaire raisonné des sciences des arts et des métiers* fera l'objet d'une étude particulière dans la suite de notre compte rendu de recherche.

⁵⁹MARION MICHEL, *Recherches sur les bibliothèques privées à Paris au milieu du XVIII^e siècle : 1750-1759*, ouvr. cité, p. 149.

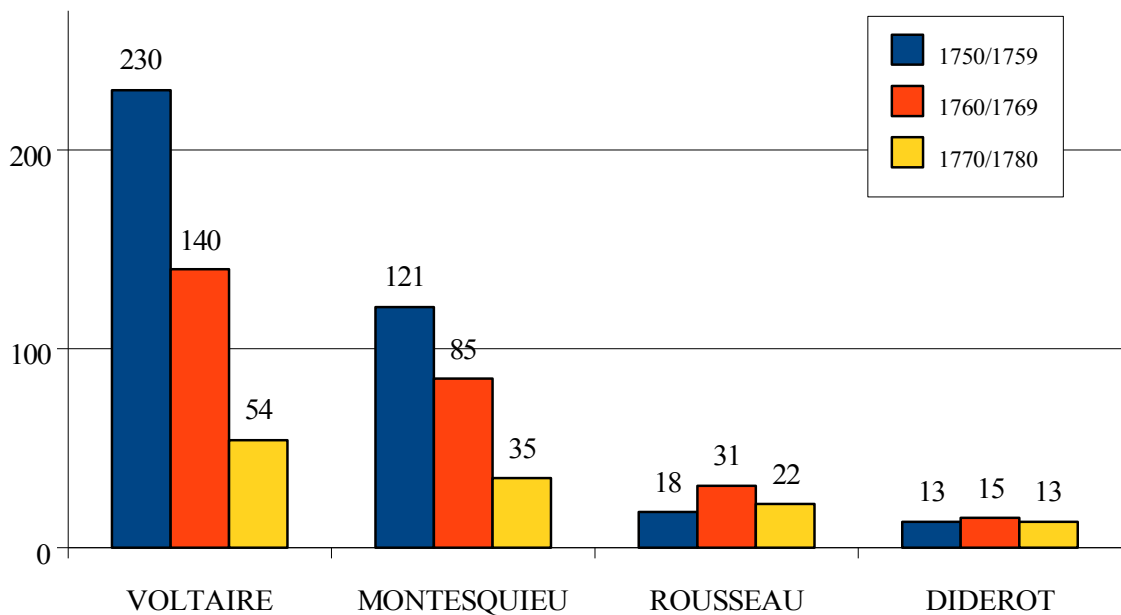


Fig. 3 : Évolution de la représentation des auteurs par décennie (part réelle).

Nous devons ici rappeler comme nous l'avons vu auparavant, que notre corpus est constitué de cent vingt-deux catalogues repartis inégalement et de manière décroissante sur les trois décennies. De ce fait, il est logique d'observer une diminution progressive du nombre d'articles chez Voltaire et Montesquieu. Ils ne sont ni moins lus ou ni moins vendus mais voient leur part réelle baisser car il y a tout simplement moins de catalogues. Concernant l'évolution du nombre d'articles concernant Rousseau et Diderot, il peut se dégager à première vue, une impression de constance concernant leurs représentations au sein des collections.

Néanmoins, en raison de la « physionomie » de notre corpus et afin de mieux comparer les évolutions de chacun des auteurs, nous avons privilégié une étude en part relative. Pour ce faire nous avons utilisé une méthode simple : la comparaison des ratios. Cette méthode présente l'avantage de confronter entre elles des valeurs difficilement comparables. Dans notre cas, il s'agit donc d'analyser les rapports entre le nombre d'articles qui mentionnent nos auteurs et le nombre de catalogues par décennie. Il nous a semblé plus profitable d'utiliser cet outil statistique afin de relier les données et ensuite de les comparer. Nous avons ainsi divisé le nombre de catalogues par le nombres d'articles concernant nos auteurs.

Nous aurions pu utiliser des pourcentages en comparant la part des articles de nos auteurs par rapport à ceux de l'ensemble de notre corpus. Néanmoins, cette méthode présentait quelques désavantages. Tout d'abord tous les catalogues n'indiquent pas le nombre de leurs articles. Lorsque le système des libraires de Paris n'est pas utilisé, le classement par inventaire ou par vacation ne numérote pas les ouvrages. De plus, nous avons constaté que même si la deuxième décennie présentait moins de catalogues, le nombre total des articles étaient très proche de ceux mentionnés entre 1750 et 1759. En effet entre 1760 et 1769, on trouve moins de catalogues mais ils sont plus importants. En utilisant les pourcentage à partir des articles nous risquons d'aboutir à des résultats tronqués. De ce fait, nous avons privilégié la méthode des ratios et avons abouti au graphique ci-dessous :

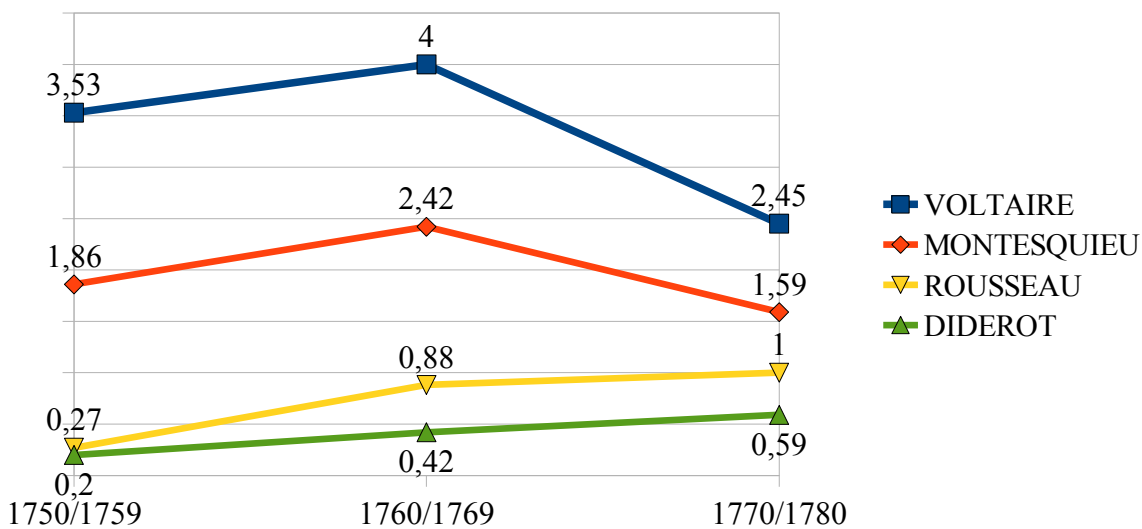


Fig. 4 : Évolution de la représentation des auteurs par décennie (part relative).

Ainsi le rapport entre le nombre d'articles de Voltaire par rapport au nombre de catalogues entre 1750 et 1759 s'élève à 3,53. Dans le même temps ce rapport s'élève à 0,2 pour Diderot. Nous pouvons donc conclure que la part prise par l'auteur de *Zadig* dans la première décennie au sein des catalogues est plus importante que celle de Denis Diderot. Cependant entre 1750 et 1780, les rapports vont évoluer différemment pour chacun des auteurs.

Grâce à ce graphique nous observons deux grandes tendances : celle des auteurs très présents Voltaire et Montesquieu, et celle des écrivains "absents", Rousseau et Diderot. Alors que les deux premiers auteurs voient leur part relative au sein des collections diminuer, le citoyen de Genève et le maître d'œuvre de *l'Encyclopédie* semblent susciter une forme d'intérêt chez les collectionneurs puisque le ratio entre le nombre d'articles mentionnant une de leurs œuvres et

le nombre de catalogue par décennie passe pour le premier de 0,27 à 1 et pour le second de 0,2 à 0,59. Leurs parts relatives augmentent donc.

Nous pouvons pour tenter d'expliquer ce phénomène envisager plusieurs hypothèses. Tout d'abord en 1750, Rousseau et Diderot n'ont pas la place d'un Voltaire dans la République des Lettres. Alors que ce dernier et Montesquieu sont déjà des personnages établis et connus de tous, Rousseau et Diderot ne commencent à prendre de l'importance dans le développement d'idées nouvelles qu'à partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle pour Denis Diderot (avec le lancement des souscriptions de l'*Encyclopédie*) et dans la décennie 1760 pour le citoyen de Genève avec les parutions successives du *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* et de *Julie ou la nouvelle Héloïse*. L'importance grandissante des deux auteurs remettrait en cause et dans une certaine mesure le manque de dynamisme des catalogues face au marché éditorial. Comme nous l'avons vu précédemment, nous avons émis l'hypothèse pour expliquer les absences de Rousseau et Diderot, d'un retard des collections en raison de l'organisation logistique des ventes.

Avec la présentation des ratios entre les articles des auteurs et les catalogues, nous pouvons constater que ces derniers font mention dans leurs collections des nouveautés et vont les privilégier progressivement aux auteurs plus anciens. Face à la présence décroissante de Voltaire et Montesquieu s'exerce dans notre corpus, un mouvement parallèle de valorisation des œuvres de Diderot et Rousseau. Nous devons néanmoins relativiser ce phénomène puisque l'évolution subie par le baron de la Brède et le défenseur des Calas est plus importante que celle des deux autres auteurs. Nous constaterons ultérieurement que parmi les dix œuvres les plus souvent rencontrées dans notre corpus aucune n'appartient au corpus de Diderot et une seule à celui de Jean-Jacques Rousseau. Lors de la présentation de ces dix œuvres nous reviendront sur la présence de Montesquieu et de Voltaire. Néanmoins, il nous a semblé nécessaire malgré leur relative absence d'étudier également la représentation de Diderot et Rousseau dans les catalogues.

1.3 Rousseau et Diderot : une présence limitée

Daniel Mornet dans *Les enseignements des bibliothèques privées (1750-1780)* indiquait pour Diderot : « nul doute qu'il n'ait tenu une grande place dans le monde des philosophes où il apportait cette raison passionnée, âme de l'enthousiasme de la lutte. Mais pour notre public [...] il est, sans plus, un dramaturge »⁶⁰. En effet pour l'auteur à l'exception de l'*Encyclopédie*, « rien ne compte »⁶¹. Nous avons pu constater cela dans notre corpus.

Dans nos huit cent cinq articles inventoriés, quarante et un concernent Diderot. Nous n'avons pas pris en compte l'*Encyclopédie* dans cette partie puisque cette dernière fera l'objet d'une étude plus précise ultérieurement. Le graphique ci dessous nous présente les principales œuvres du Denis Diderot et leur répartition pour chaque décennie.

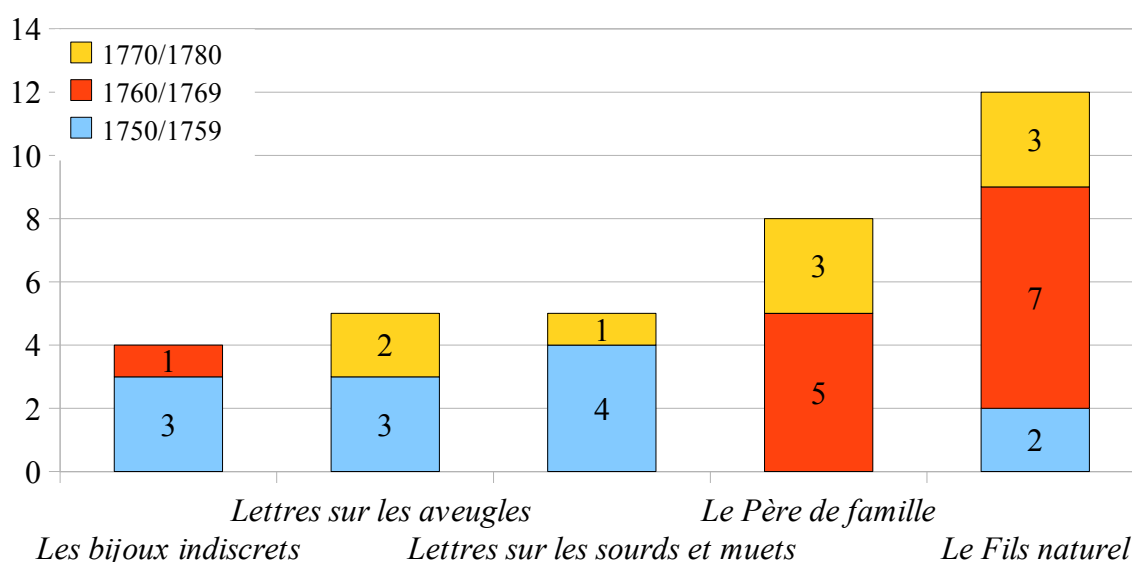


Fig. 5 : Les principales œuvres de Denis Diderot.

On a ainsi inventorié quatre exemplaires des *Bijoux indiscrets*, cinq des *Lettres sur les sourds et muets* à l'usage de ceux qui entendent et qui parlent et cinq également des *Lettres sur les aveugles* à l'usage de ceux qui voient. *Le Père de famille* et *Le Fils naturel* sont les deux ouvrages de Denis Diderot les plus souvent présents dans les collections. Cela tend à se rapprocher des résultats de Daniel Mornet qui signalait également la prépondérance de ces deux textes chez le maître d'œuvre de l'*Encyclopédie*. En outre, on a pu relever deux exemplaires de l'ouvrage *Les Philosophes* et un seul des *Pensées*⁶².

⁶⁰MORNET DANIEL, « Les enseignements des bibliothèques privées (1750-1780) », art. cité, p. 468.

⁶¹*Ibid.*

⁶²Liste des articles de Denis Diderot en annexe n° 1.

Nous pouvons constater l'absence de *La Religieuse* (1760), du *Neveu de Rameau* (1762) ou de *Jacques le Fataliste* (1771). Cela confirme à nouveau les hypothèses de Daniel Mornet qui indiquait que les contemporains de Denis Diderot appréhendaient son œuvre grâce à ses qualités de dramaturges et non de romancier.

Concernant Jean-Jacques Rousseau, nous avons effectué la même démarche. Le graphique ci-dessous présente donc ses œuvres les plus souvent rencontrées dans nos catalogues de ventes de bibliothèques⁶³.

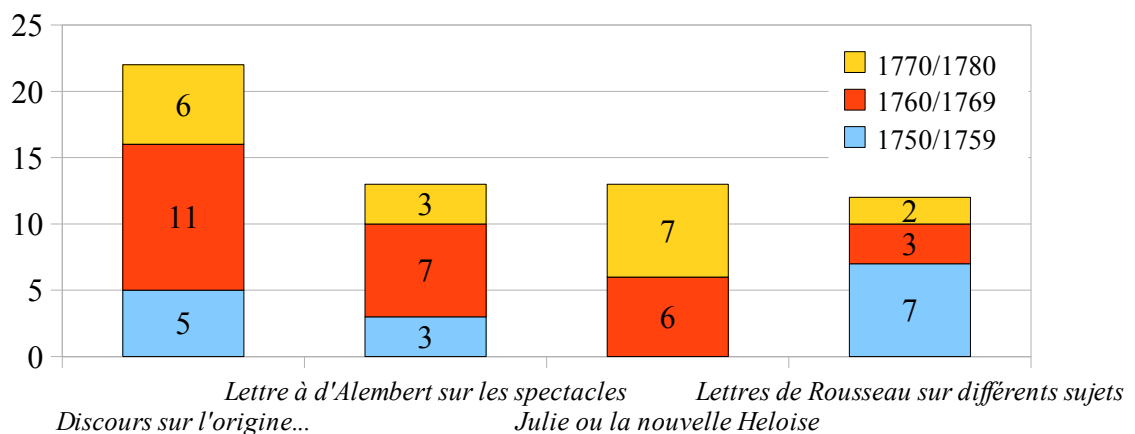


Fig. 6 : Les principales œuvres de Jean-Jacques Rousseau.

Nous pouvons constater tout d'abord l'absence totale de l'une des œuvres majeures du citoyen de Genève *Du Contrat social ou Principes du droit politique*. L'édition princeps datant de 1762, nous pourrions en trouver quelques exemplaires. Aujourd'hui ce texte fondateur dans la philosophie des Lumières bénéficie d'une place de choix dans notre panthéon de la littérature du XVIII^e siècle. Pourtant il n'a tenu d'après Daniel Mornet qu'une « place minime [...] au moins jusqu'aux environs de 1785 »⁶⁴. On peut également noter l'absence de *l'Émile* probablement trop dangereux pour être mis en vente.

Nous n'avons rencontré qu'un seul exemplaire de *Narcisse* ou du *Discours qui a remporté le prix de l'Académie de Dijon*. Cette dernière constatation doit être reliée à la présence déjà plus conséquente du *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*. Ce dernier fait partie des œuvres les plus souvent rencontrées puisqu'on a pu en trouver vingt-deux exemplaires sur l'ensemble de notre corpus.

⁶³Liste des articles de Jean-Jacques Rousseau en annexe n° 2.

⁶⁴MORNET DANIEL, « Les enseignements des bibliothèques privées (1750-1780) », art. cité, p. 467.

Robert Darnton indiquait en 1982 dans l'édition anglo-saxonne de son ouvrage *Le grand massacre des chats*, qu'il était « probable que *La Nouvelle Héloïse* [fut] le grand best-seller du siècle », il ajouta qu'à l'époque, « la demande excède à tel point le nombre des exemplaires imprimés que les libraires louent chaque volume à la journée et même à l'heure »⁶⁵. Nous devons constater que dans notre corpus, ce succès est relativement peu visible. Avec treize exemplaires inventoriés dans nos catalogues, il est difficile de donner une place prépondérante à l'ouvrage.

Dans le cas de Jean-Jacques Rousseau et plus particulièrement dans celui de Denis Diderot, nous avons rapidement constaté notre difficulté à appréhender les résultats. Comment exploiter des données aussi faibles? Quelle interprétation proposer sur des ouvrages que l'on trouve une ou deux fois dans cent vingt deux catalogues?

Nous avons alors essayer de déjouer les défauts des dates d'éditions. En effet si un catalogue de 1750 peut contenir les *Lettres persanes* (1721) il peut difficile présenter *Julie ou la nouvelle Héloïse* (1761). Afin de remédier à ces imperfections chronologiques qui ne permettent pas des études réellement comparatives (les totaux réels n'étant pas établis sur le même nombre de sources) nous avons utilisé le travail méthodologique de Daniel Mornet⁶⁶.

En effet, il a calculé quelles étaient les proportions dans les catalogues qui, par leur date, pouvaient comprendre un ouvrage étudié. Ainsi si l'on trouve treize exemplaires de *Julie ou la nouvelle Héloïse* dans cinquante-sept catalogues (ce qui correspond aux deux dernières décennies) on obtient une proportion de 4,38. Si l'on répercute cette proportion théorique sur les catalogues antérieurs à 1761, on obtient « fictivement » quatorze exemplaires pour la période 1750/1760. En ajoutant la part réelle (treize exemplaires) et la part fictive obtenue par l'utilisation des proportions (quatorze exemplaires), on obtient une donnée plus comparable quantitativement avec les *Lettres philosophiques* puisque les données sont comparées à partir du même nombre de catalogues.

Nous avons cherché à appliquer cette méthode aux différents exemplaires des ouvrages de Denis Diderot et Jean-Jacques Rousseau qui ne pouvaient pas disposer des mêmes « chances » de présence dans les collections en raison de la date de leurs éditions princeps. Nous avons pour ce faire utilisé les œuvres principales de Diderot et de Rousseau dont l'éditions princeps était postérieur à 1750 en nous concentrons sur *Le Père de famille* (1757),

⁶⁵DARNTON ROBERT, *The Great cat Massacre and other episodes in French cultural history*, New York : Basic books, 1984, 298 p., trad. fr., *Le Grand Massacre des Chats. Attitudes et croyances dans l'ancienne France*, REVELLAT MARIE-ALYX (trad.), Paris : Robert Laffont, 1985, p. 225.

⁶⁶MORNET DANIEL, « Les enseignements des bibliothèques privées (1750-1780) », art. cité, p. 459.

Le Fils naturel (1758), *Lettres à d'Alembert sur les spectacles* (1758) et *Julie ou la nouvelle Héloïse* (1761).

	part réelle dans notre corpus	proportionnalité	part fictive avec l'utilisation des proportionnalités	total
<i>Le père de famille</i> (1757)	8	7,13	9	17
<i>Le fils naturel</i> (1758)	12	4,75	13	25
<i>Lettres à d'Alembert sur les spectacles</i> (1758)	13	3,14	26	39
<i>Julie ou la Nouvelle Héloïse</i> (1761)	13	4,38	14	27

Fig. 7 : Utilisation de la méthode des proportionnalités de Daniel Mornet sur quelques œuvres de Diderot et Rousseau.

A l'aide de la méthode de Daniel Mornet, nous pouvons dans une certaine mesure relativiser l'absence de diverses œuvres. Néanmoins dans l'étude de 1910, il n'y avait pas autant de différences entre les résultats réels et les résultats obtenus grâce aux proportionnalités. Concernant les quatre ouvrages présentés ci-dessus, cela n'est pas tout à fait le cas. Comment alors expliquer ces écarts? Nous pouvons peut-être mettre en avant la physionomie de notre corpus qui semble bien peu étendu en comparaison des cinq cents catalogues exploités par Daniel Mornet. Cependant, il peut être pertinent dans l'étude de la réception d'auteurs et d'œuvres d'utiliser cette méthode particulièrement dans des travaux de comparaison. Après l'étude des auteurs, il a semblé intéressant d'exploiter quelles œuvres les représentaient dans les catalogues de ventes de bibliothèques.

2. LA REPRÉSENTATION DES ŒUVRES

2.1 La localisation des œuvres dans les catalogues de ventes de bibliothèques

Afin de mieux appréhender la représentation des œuvres de Diderot, Helvétius, Montesquieu, Rousseau et Voltaire dans les bibliothèques, nous allons tout d'abord observer la répartition des ouvrages dans les différentes catégories du système des libraires parisiens. Comme nous l'avons vu notre corpus est constitué de cent vingt-deux catalogues où ont été collectés huit cent cinq articles concernant nos auteurs. Nous avons utilisé pour la présente étude les catalogues employant la méthode de classement mise au point par Gabriel Martin et ses consœurs. Au treize catalogues vides ont été soustraits les vingt-sept exemplaires utilisant un classement par inventaire ou par vacation. Ainsi quatre-vingt-deux livres ont été exploités. Les œuvres inventoriées dans les suppléments ont également été exclues.

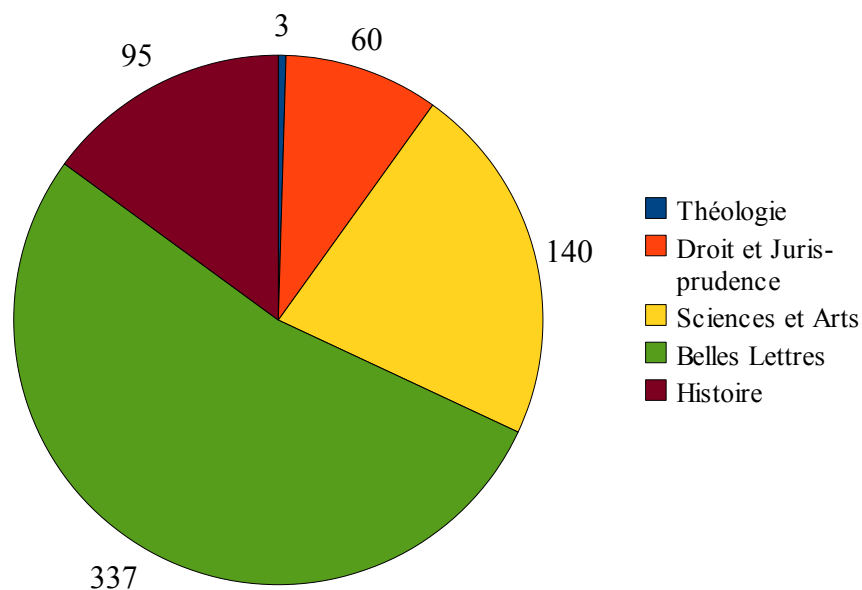


Fig. 8 : Répartition par catégories des œuvres de Diderot, Helvétius, Montesquieu, Rousseau et Voltaire dans les catalogues utilisant le système des libraires de Paris.

Nous pouvons tout d'abord constater que Diderot, Helvétius, Montesquieu, Rousseau et Voltaire sont exclus de la catégorie « Théologie ». Les Lumières ont signé la fin de l'obscurantisme représenté en partie par le fanatisme religieux. Nos cinq auteurs sélectionnés traduisent dans les catalogues de ventes de bibliothèques cet aspect de la philosophie du XVIII^e

siècle. Seulement trois articles inventoriés dans les catalogue de messieurs Peysson de Bacot et Bernard ainsi que l'abbé Delan ont été classés dans la rubrique « Théologie ».

Michel Marion précisait à propos de l'évolution de cette catégorie au cours du XVIII^e siècle, qu'elle avait subi une « baisse réelle »⁶⁷. Cependant la théologie polémique de son côté avait connu « un regain en alimentant les arguments antiphilosophiques »⁶⁸. Dans le catalogue de Monsieur Perrot en 1776, les libraires responsables de l'édition du catalogue et de l'organisation de la vente précisaient dans l'avertissement : « La Théologie Hétérodoxe nous a paru mériter des divisions plus soignées et nous avons cru très-essentiel de séparer tous les livres hérétiques ou qui attaquent la Religion Chrétienne, de ceux que nous regardons comme faits par des auteurs orthodoxe : par se [sic] moyen on ne fera plus exposé [sic] à acheter un Livre Hérétique ou une Bible Protestante pour une qui ne le seroit pas »⁶⁹.

Les trois articles présents dans la rubrique « Théologie » concernent pour Mr Peysson de Bacot les *Lettres sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient*⁷⁰ et pour messieurs Bernard et Delan les *Lettres philosophiques*⁷¹ de Voltaire. Les libraires ont pris soin de placer ces ouvrages dans les sous-catégories « Théologiens polémiques » ou « Théologiens hétérodoxes » afin de mieux mettre en valeur le caractère anticonformiste des ouvrages. De plus concernant Voltaire, les libraires n'ont pas mis le nom de l'auteur en toutes lettres mais ont simplement indiqué « V..... ». Les index présents dans les catalogues ont permis d'identifier l'écrivain puisque les articles étaient indexés au nom Arouet.

En « Histoire », nous trouvons principalement les œuvres de Voltaire comme *Le siècle de Louis XIV* ainsi que *l'Histoire de Charles XII*. Enfin la catégorie « Belles lettres », la plus fournie, est constitué des romans, contes et œuvres dramatiques. La rubriques « Droit et Jurisprudence » est quant à elle, alimentée principalement grâce à *De l'esprit des lois*.

Pour la catégorie « Sciences et arts », on trouve principalement les *Éléments de la philosophie de Newton*, *l'Encyclopédie* ou les *Lettres sur les aveugles* et les *Lettres sur les sourds et muets*.

⁶⁷MARION MICHEL, *Collections et collectionneurs de livres au XVIII^e siècle*, ouvr. cité, p. 138.

⁶⁸*Ibid.*

⁶⁹« Avertissement », BM Lyon, *Catalogue des livres et estampes de la bibliothèque de feu Monsieur Perrot, Maître des comptes ; Disposé dans un ordre différent de celui observé jusqu'à ce jour. Avec une Table des Auteurs. La vente se fera en sa maison, rue et Isle Saint-Louis, la première porte cochère au-dessus de la rue Regratière, en entrant du côté du Pont-Rouge, le 22 janvier 1776, et jours suivans*, in-8°, p. iij (397 303).

⁷⁰N° 232, BM Lyon, *Supplément au catalogue de M. Peysson de Bacot*, [titre rajouté], in-8° (371 382 bis) [ci-après *Peysson de Bacot*].

⁷¹N° 3081, *Delan* et ;

N° 200, BM Grenoble, *Catalogue des livres de feu M. Bernard, conseiller d'Etat, dont la vente commencera lundy 18 mars 1754 et continuera les jours suivans, depuis deux heures de relevée jusqu'au soir, en son Hôtel, rue du Bacq*, in-8° (F 21877) [ci-après *Bernard*].

Il serait trop fastidieux de détailler pour chaque œuvre sa localisation dans les catalogues de ventes. Néanmoins, il nous a semblé intéressant d'aborder cet aspect grâce à un exemple les *Considérations sur les causes de la grandeur des romains et de leur décadence*.

Le dix-huitième siècle est souvent considéré comme celui des dictionnaires et des grandes sommes intellectuelles qui classifient l'ensemble du savoir. *L'Encyclopédie* est le plus vibrant exemple de cette tendance. Robert Darnton attribue à ce désir de classification le terme « d'angoisse épistémologique »⁷² : « Ce n'est pas son impiété épisodique qui rendait *l'Encyclopédie* si menaçante, mais le programme incarné dans l'ouvrage, à savoir la tentative de restructurer la totalité des connaissances et de tracer la frontière entre le connaissable et l'inconnaissable. [...] Tracer des frontières est une entreprise risquée »⁷³. Il ajoutait également que « les systèmes de classification exercent un certain pouvoir »⁷⁴. Grâce aux catalogues de ventes de bibliothèques, la classification des libraires parisiens nous permet de voir les limites des champs intellectuels dans la seconde moitié du XVIII^e siècle.

Pour les *Considérations sur les causes de la grandeur des romains*, la répartition en catégorie est présentée ci-dessous. En raison de l'absence du système des libraires de Paris dans certains des catalogues, nous n'avons pu utiliser que trente-huit exemplaires sur les quarante-cinq inventoriés dans l'ensemble du corpus.

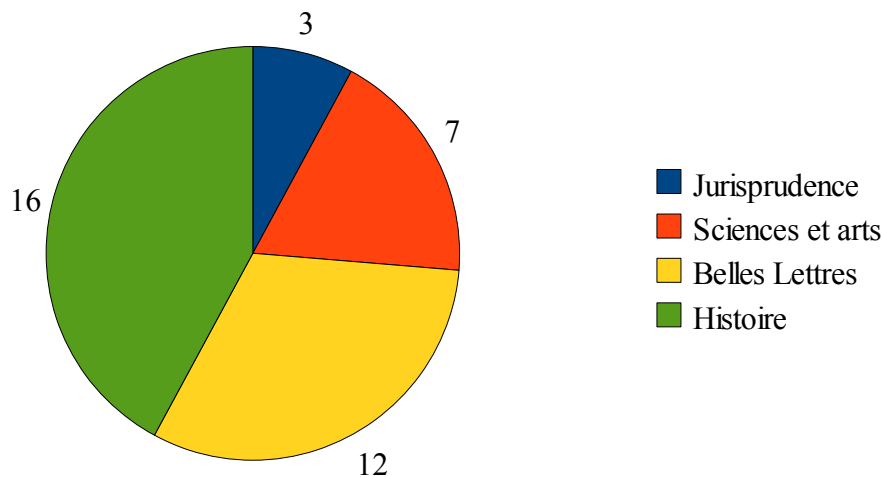


Fig. 9 : La classification des œuvres : l'exemple des *Considérations sur les causes de la grandeur des romains et de leur décadence*.

⁷²DARNTON ROBERT, « L'angoisse épistémologique : de l'encyclopédisme à la publicité », dans DARNTON ROBERT, *Pour les Lumières : défense, illustration, méthode*, BAILLON JEAN-FRANÇOIS (trad.), Pessac : Presses Universitaires de Bordeaux, 2002, p. 54.

⁷³*Ibid.*

⁷⁴*Ibid.*

Nous pouvons constater que les libraires semblent hésiter dans le classement de l'ouvrage. Dans son livre Montesquieu aborde la Rome antique, ses abus et sa décadence. Mais les *Considérations* ne sont pas pour autant détachées du présent : l'auteur ne tente-t-il pas de faire réfléchir le lecteur du XVIII^e siècle sur sa liberté, sur la société qui l'entoure et sur les voies qui mènent à la décadence? En plaçant l'ouvrage dans la catégorie « Sciences et Arts », les libraires ne présentent-ils pas le texte différemment? N'est-ce pas là un aveu sur la véritable nature du livre, beaucoup plus philosophique que simplement historique?

Nous ne pouvons qu'émettre des hypothèses à ce sujet. De nombreux paramètres ont influencé la rédaction des catalogues : le temps imparti à la préparation de ce dernier, le degré de formation du libraire etc. Néanmoins, les questions de classification des œuvres permettent une meilleure appréhension de la réception des œuvres à l'époque. Comme le signale Robert Darnton, la classification a une forme de pouvoir. Envisager les *Considérations sur les causes de la grandeur des romains* comme un ouvrage philosophique (en le plaçant dans la catégorie « Sciences et Arts ») peut dans une certaine mesure nous renseigner sur la nature de l'œuvre à l'époque. Ainsi l'étude des classifications dans le système des libraires de Paris pourrait apporter de nouvelles connaissances sur les textes d'une époque donnée.

2.2 Les dix œuvres les plus rencontrées

Comme nous l'avons vu ci-dessus, Voltaire et Montesquieu sont davantage représentés dans les catalogues de ventes de notre corpus que Diderot et Rousseau. Cela est manifeste concernant les œuvres les plus souvent inventoriées dans les collections. Afin d'exposer plus précisément le contenu des bibliothèques, nous nous proposons d'étudier les dix titres les plus souvent rencontrés. Notre corpus relativement peu étendu en comparaison des études antérieures utilisant le même type de sources, nous a permis de disposer de données qui n'étaient pas toutes exploitables. Comme chez Diderot ou Rousseau, quelle interprétation donner à l'unique exemplaire de l'*Essai sur l'histoire générale et sur les mœurs et l'esprit des nations* de Voltaire? Afin de proposer une étude fiable nous avons privilégié de travailler à partir des œuvres les plus importantes.

	Nombres d'articles (1750-1780)
<i>La Henriade</i>	83
<i>De l'esprit des lois</i>	75
<i>Lettres persanes</i>	61
<i>Histoire de Charles XII</i>	48
<i>Le siècle de Louis XIV</i>	46
<i>Considérations sur les causes de la grandeur des romains</i>	45
<i>Éléments de la philosophie de Newton</i>	38
<i>Encyclopédie</i>	26
<i>Lettres philosophiques</i>	24
<i>Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes</i>	22

Fig. 10 : Les dix œuvres les plus souvent rencontrées .

A partir de ces résultats nous pouvons constater l'importance du genre épistolaire avec la présence des *Lettres persanes* (soixante et un exemplaires) et les *Lettres philosophiques* (vingt-quatre exemplaires). Le XVIII^e siècle est un siècle prolifique dans la littérature épistolaire. En effet *Les Liaisons dangereuses* (1782) de Pierre Choderlos de Laclos, les *Lettres d'une Péruvienne* (1747) de Françoise de Graffigny ou *Julie ou la nouvelle Héloïse* (1761), utilisent cette forme très prisée à l'époque. La présence des deux ouvrages utilisant ce genre littéraire particulier témoigne de cet engouement.

On peut également noter que la littérature historique semble avoir les faveurs des collectionneurs notamment avec *Le siècle de Louis XIV* (quarante-six exemplaires), *l'Histoire de Charles XII* (quarante-huit exemplaires) ou *La Henriade* (quatre-vingt-trois exemplaires). Pour ces titres, nous avons pu constater qu'il existait un grand nombre de versions des textes (pour *l'Histoire de Charles XII*, écrites par exemple par Limiers, Nodberg ou Alderfeld). De ce fait pour tous nos relevés, nous n'avons utilisé que les articles associant une œuvre à son auteur. Si un catalogue mentionnait *Le siècle de Louis XIV* mais que l'auteur n'était pas précisé alors nous n'avons pas relevé l'article.

Michel Marion indiquait dans *Collections et collectionneurs de livres au XVIII^e siècle*, la place prépondérante et la « domination de l'Histoire »⁷⁵ dans la variation des thèmes des bibliothèques pendant le siècle. L'engouement présent pour la discipline se retrouve dans les dix œuvres les plus représentées. Michel Marion ajoutait que la « curiosité d'esprit, que l'on peut rattacher à l'abondante production scientifique, se manifeste également par l'importance prise par l'histoire ancienne, romain surtout »⁷⁶. En effet les découvertes d'Herculanum puis de Pompéi en 1709 par le prince autrichien Emmanuel-Maurice de Lorraine « relayées par le mouvement artistique de retour à l'antique, [...] ont sans aucun doute influencé les lectures »⁷⁷. Les *Considérations sur les causes de la grandeur des romains et de leur décadence* (quarante-cinq exemplaires) traduisent cet aspect.

La présence de cet ouvrage ainsi que le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* (vingt-deux exemplaires), les *Éléments de la philosophie de Newton* (trente-huit exemplaires) et *De l'esprit des lois* (soixante-quinze exemplaires) peuvent être interprétés comme le développement d'un esprit scientifique et philosophique détaché des considérations religieuses.

2.3 Évolution de la présence des dix œuvres les plus souvent rencontrées

L'Encyclopédie

Robert Mauzi qualifie la période 1750-1778 comme l'« époque de l'*Encyclopédie* »⁷⁸. Ces années correspondent en effet, à toute l'histoire de la création et de la diffusion de l'ouvrage ; mais l'œuvre, plus qu'une simple entreprise intellectuelle et éditorialiste, a été le reflet de son temps. En ne cessant pas d'occuper l'espace public, elle a focalisé toutes les critiques faites au mouvement des Lumières et c'est autour d'elle qu'ont éclatées les polémiques les plus importantes de l'époque (notamment autour de l'abbé de Prades ou de *De l'esprit* d'Helvétius, accusés d'exprimer librement les thèses des encyclopédistes).

⁷⁵MARION MICHEL, *Collections et collectionneurs de livres au XVIII^e siècle*, ouvr. cité, p. 136.

⁷⁶*Ibid.*, p. 142.

⁷⁷*Ibid.*

⁷⁸MAUZI ROBERT (dir.), *Littérature française. Tome 10. Le XVIII^e siècle, 1750-1778*, Paris : Arthaud, 1977, p. 159.

Dans notre corpus, vingt-six articles mentionnant l'ouvrage dirigé par Diderot et d'Alembert ont été relevés dans vingt-cinq catalogues différents. Ces derniers sont relativement importants puisque si on essaye d'en dresser un portrait type, on obtient un catalogue de trois cents pages présentant environ 2800 articles⁷⁹ soit une collection plus étendue que celle du catalogue-type de notre corpus.

La répartition par décennie du *Dictionnaire raisonné des arts des sciences et des métiers* est stable puisqu'on trouve dix exemplaires entre 1750 et 1759, sept pour la période suivante et enfin neuf dans la dernière décennie. Cette régularité peut paraître surprenante en raison, tout d'abord de la condamnation du Conseil du Roi le 8 mars 1759 qui supprime le privilège et interdit toute diffusion ou réimpression de l'ouvrage ; mais également de la suspension de sa distribution par le Parlement de Paris à la même époque. Outre cette sanction civile, l'*Encyclopédie* fut mise à l'*Index* par le pape Clément XIII cinq jours avant la décision du Conseil du Roi.

Néanmoins, malgré la censure des autorités royales, le soutien de protections officielles comme celle du Chancelier Lamoignon, de son fils Malesherbes alors directeur de la Librairie et plus tard de celle du lieutenant général de police Sartine a peut-être facilité une forme de diffusion grâce aux ventes à l'encan, ce qui expliquerait la présence d'un tel ouvrage dans les catalogues.

Étant donné la physionomie de notre corpus la part prise par l'*Encyclopédie* dans les catalogues ne faiblit pas mais, bien au contraire, s'accroît avec le temps. Nous pouvons observer cela grâce au tableau présenté ci-dessous.

	Nombre de catalogues	Exemplaires de l' <i>Encyclopédie</i>	Pourcentage de catalogues faisant mention de l' <i>Encyclopédie</i> ⁸⁰
1750/1759	65	10	15 %
1760/1769	35	7	20 %
1770/1780	22	9	40 %

Fig. 11 : Évolution de la représentation de l'*Encyclopédie*

⁷⁹Ces résultats ont été obtenus en réalisant la moyenne du nombre de pages et du nombre d'articles.

⁸⁰Pour ce tableau ainsi que pour les suivants, les résultats ont été arrondis à l'unité inférieure ou supérieure en fonction du premier chiffre après la virgule.

Durant les trois décennies le nombre d'exemplaires de l'*Encyclopédie* reste relativement stable. Or le nombre de catalogues exploités diminue. De ce fait, nous pouvons émettre l'hypothèse d'un intérêt croissant pour le *Dictionnaire raisonné des sciences des arts et des métiers*.

Néanmoins, les articles relevés ne présentent pas tous la même version de l'ouvrage. En effet, le premier volume paraît en 1751 et les six suivants régulièrement jusqu'en 1757 malgré la révocation du privilège en 1759 qui interdit toute diffusion et toute réimpression de l'œuvre. Mais comme toujours depuis ses débuts, le *Dictionnaire raisonné* fut sauvé par les protections officielles. Une permission tacite permet de faire paraître la suite de l'ouvrage. Si un catalogue de 1780 peut présenter les dix-sept volumes de texte et les onze volumes de planches, cela ne pourra être le cas pour une collection mise en vente en 1755. Nous reviendrons sur ces questions de forme dans la dernière partie de notre étude.

Concernant l'évolution de la représentation de l'ouvrage, on observe une absence d'exemplaires de l'*Encyclopédie* entre 1764 et 1772. Dans les différentes études réalisées à partir des catalogues de ventes de bibliothèques, les auteurs ont noté des décalages entre les collections présentées par les libraires lors des ventes et l'état du marché éditorial à la même époque. Néanmoins dans le cas présent, on peut émettre l'hypothèse que cette absence est une conséquence de la censure royale qui, après 1759 et avant le soutien des personnages officiels, a très nettement entravé toute circulation et diffusion de l'*Encyclopédie*.

Nos relevés dans les catalogues de ventes de bibliothèques, présentent des résultats différents de ceux formulés par Michel Marion dans sa thèse. En effet, à partir de 3708 inventaires après décès il n'a, selon ses propres investigations : « rien trouvé de l'esprit philosophique [...], quelques fois l'*Encyclopédie* [et] presque rien sur l'actualité littéraire »⁸¹. Ainsi d'après lui les Parisiens semblent constituer leurs bibliothèques « en dehors de toute contingence temporelle »⁸². A travers les données récupérées dans nos catalogues, nous pouvons, dans une certaine mesure, nuancer ses propos.

Nos résultats se rapprochent davantage des conclusions de Daniel Mornet puisque ce dernier a rencontré quatre-vingt-deux exemplaires de l'*Encyclopédie* dans les cinq cents catalogues de son étude⁸³. Les deux études aboutissent à la même statistique : un *Dictionnaire raisonné* dans environ deux catalogues sur dix pour la période 1750-1780.

⁸¹MARION MICHEL, *Recherches sur les bibliothèques privées à Paris au milieu du XVIII^e siècle : 1750-1759*, ouvr. cité, p. 149.

⁸²*Ibid.*

⁸³MORNET DANIEL, « Les enseignements des bibliothèques privées (1750-1780) », art. cité, p. 460.

Les œuvres de Montesquieu

Parmi les dix œuvres les plus souvent rencontrées, trois appartiennent aux écrits du baron de la Brède : *De l'Esprit des lois*, les *Lettres persanes* et les *Considérations sur les causes de la grandeur des romains*. On peut observer leurs évolutions décennales dans le graphique ci-dessous.

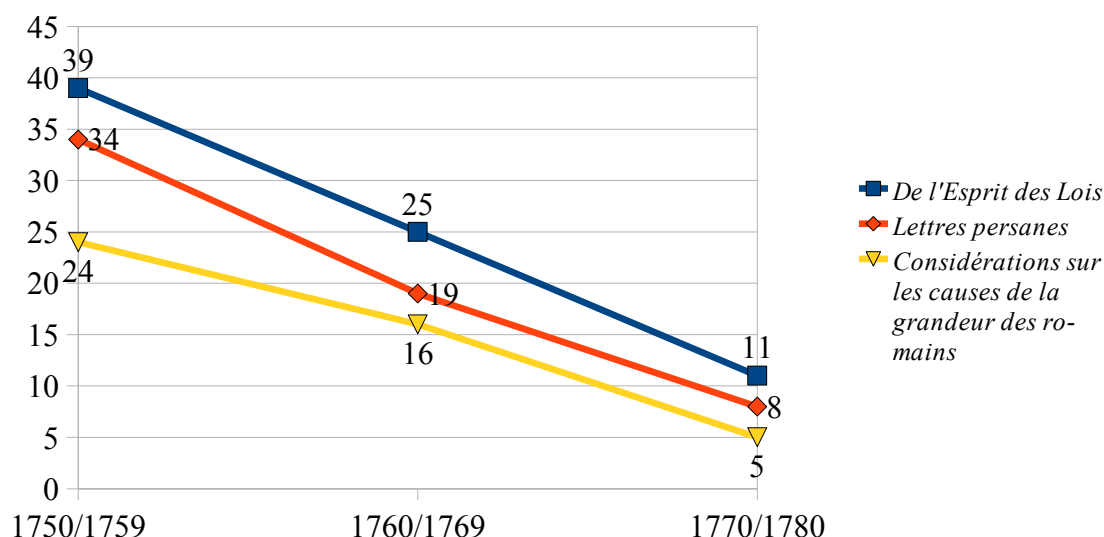


Fig. 12 : Évolution de la représentation des principales œuvres de Montesquieu.

De l'esprit des lois, ou du rapport que les lois doivent avoir avec la constitution de chaque gouvernement, les mœurs, le climat, la religion, le commerce etc. À quoi l'auteur a ajouté des recherches nouvelles sur les lois romaines touchant les successions, sur les lois françaises, et sur les lois féodales. C'est avec ce titre complet que Barrillot édita en 1748 à Genève, l'œuvre majeure de Charles-Louis de Secondat de Montesquieu.

Grâce à nos différents relevés, nous avons pu répertorier soixante-quinze exemplaires de *L'Esprit des lois* dans soixante dix catalogues. Ainsi un peu plus de la moitié des bibliothèques exploitées pour notre étude présentent dans leurs collections cet ouvrage majeur de la philosophie des Lumières. Étant donné la répartition de notre corpus sur les trois décennies, l'évolution décennale révèle une stabilité puisque l'ampleur des variations reste relativement faible.

	Nombres de catalogues	Exemplaires de <i>L'Esprit des lois</i>	Pourcentage de catalogues faisant mention de <i>L'Esprit des lois</i>
1750/1759	65	39	60 %
1760/1769	35	25	71 %
1770/1780	22	11	50 %

Fig. 13 : Évolution de la représentation de *L'Esprit des lois*.

L'importance que prend *L'Esprit des lois* dans notre corpus en comparaison des autres œuvres peut sembler être un truisme étant donné le crédit que l'on accorde aujourd'hui au travail de Montesquieu. Pourtant les recherches antérieures sur le contenu des bibliothèques nous ont proposé une autre vision de la réception de l'ouvrage.

En effet, dans l'étude de Daniel Mornet publiée en 1910, les œuvres du baron de la Brède n'apparaissent pas dans les livres les plus souvent rencontrés dans son corpus. L'auteur ne semble pas s'étonner de cette absence. Au contraire Michel Marion remarque l'omission de Charles-Louis de Secondat dans les 3708 inventaires après décès qu'il dépouille. Ainsi il précise qu'il n'a rencontré qu'« une mention de *L'Esprit des lois* »⁸⁴. Pour modérer ces propos, il est nécessaire de préciser que Michel Marion n'a utilisé pour aboutir à ce résultat que huit cent quarante et un inventaires mentionnant au moins un livre (soit un peu moins d'1/5 de son corpus).

Il nous est donc difficile d'étudier la réception des œuvres de Montesquieu⁸⁵ : les précédentes études indiquant son absence dans les lectures du XVIII^e siècle. Nos recherches permettent de relativiser les constats d'omission de Montesquieu dans les bibliothèques.

Dans notre corpus nous avons également rencontré soixante et un exemplaires des *Lettres persanes* et quarante-cinq des *Considérations sur les causes de la grandeur des romains*. On peut observer leurs variations décennales dans les tableaux ci dessous.

⁸⁴MARION MICHEL, *Recherches sur les bibliothèques privées à Paris au milieu du XVIII^e siècle : 1750-1759*, ouvr. cité, p. 149.

⁸⁵Liste des articles de Montesquieu en annexe n°3.

	Nombre de catalogues	Exemplaires des <i>Lettres persanes</i>	Pourcentage de catalogues faisant mention des <i>Lettres persanes</i>
1750/1759	65	34	52 %
1760/1769	35	19	54 %
1770/1780	22	8	36 %

Fig. 14 : Évolution de la représentation des *Lettres persanes*.

	Nombres de catalogues	Exemplaires des <i>Considérations</i>	Pourcentage de catalogues faisant mention des <i>Considérations</i>
1750/1759	65	24	37 %
1760/1769	35	16	46 %
1770/1780	22	5	23 %

Fig. 15 : Évolution de la représentation des *Considérations* sur les causes de la grandeur des romains.

Les trois ouvrages de Montesquieu semblent donc suivre la même trajectoire durant les trois décennies. Entre 1760 et 1769 les catalogues faisant mention d'un des ouvrages sont plus important en part relative par rapport à la première décennie. Mais le baron de la Brède subit toujours une désaffection entre 1770 et 1780 puisque cette même part relative diminue.

Cela pourrait être l'indice d'une désaffection des lecteurs concernant les écrits de Montesquieu au fur et à mesure que le siècle avance.

Néanmoins, les écarts au sujet de la présence de l'auteur entre les travaux de Michel Marion et Daniel Mornet d'une part et la présente étude d'autre part, nous permettent de nous interroger sur le crédit à accorder à notre recherche. Comment justifier l'omission de Montesquieu dans les travaux de Michel Marion ou de Daniel Mornet et la prépondérance de l'auteur dans notre corpus? S'agit-il d'erreurs méthodologiques? Notre corpus est-il vraiment représentatif de la population? Nous ne pouvons ici que proposer des hypothèses.

De ce fait, il est difficile d'estimer l'importance de *L'Esprit des lois*, des *Lettres persanes* ou des *Considérations sur les causes de la grandeur des romains* et de leur décadence entre 1750-1780. Au regard de notre corpus, ces œuvres semblent présenter au sein des collections dans la seconde moitié du XVIII^e siècle.

Les œuvres de Voltaire

Michel Marion précisait dans sa thèse que « le seul auteur le plus souvent cité est Voltaire »⁸⁶. Il ajoutait que parmi les cents titres les plus fréquemment rencontrés, *La Henriade* était le quatre vingt sixième. Daniel Mornet quant à lui plaçait l'ouvrage comme le huitième titre le plus souvent répertorié avec deux cent quarante-neuf éditions disponibles dans cent quatre-vingt-une bibliothèques⁸⁷.

Si le succès de Voltaire se traduit par une présence conséquente de ses œuvres, il faut préciser que des livres comme *l'Histoire de Charles XII* ou *Le siècle de Louis XIV* ne pouvaient « inquiéter ni les jansénistes, ni les jésuites, ni le trône, ni l'autel »⁸⁸. Ces textes s'offraient donc à un public beaucoup plus étendu.

Notre corpus présente le constat d'une prépondérance des œuvres de Voltaire dans les collections. Sur les dix ouvrages les plus souvent rencontrés cinq appartiennent au corpus de François-Marie Arouet. Nous pouvons en trouver une représentation dans le graphique suivant.

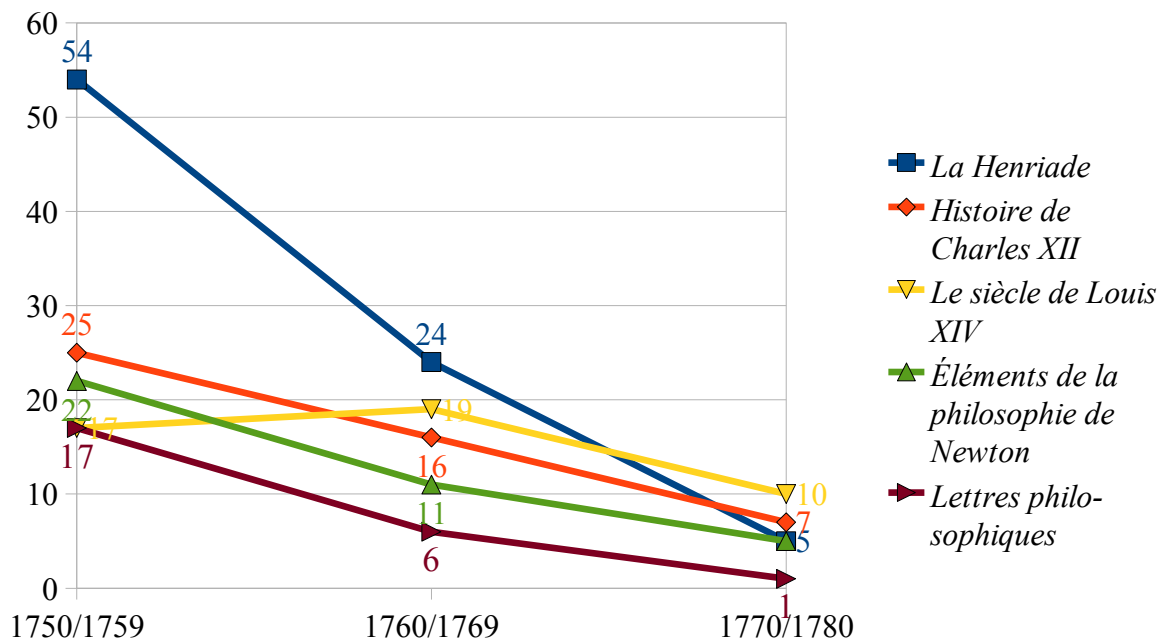


Fig. 16 : Évolution de la représentation des principales œuvres de Voltaire.

⁸⁶MARION MICHEL, *Recherches sur les bibliothèques privées à Paris au milieu du XVIII^e siècle : 1750-1759.*, ouvr. cité, p. 149.

⁸⁷MORNET DANIEL, « Les enseignements des bibliothèques privées (1750-1780) », art. cité, p. 464.

⁸⁸*Ibid.*

Nous pouvons tout d'abord constater une chute de la représentation réelle des œuvres de Voltaire dans les catalogues. Nous ne nous attacherons à développer l'évolution en part relative concernant *La Henriade* et des *Lettres philosophiques*.

	Nombre de catalogues	Exemplaires de <i>La Henriade</i>	Pourcentage de catalogues faisant mention de <i>La Henriade</i>
1750/1759	65	54	83 %
1760/1769	35	24	68 %
1770/1780	22	5	22 %

Fig. 17 : Évolution de la représentation de *La Henriade*.

	Nombre de catalogues	Exemplaires des <i>Lettres philosophiques</i>	Pourcentage de catalogues faisant mention des <i>Lettres philosophiques</i>
1750/1759	65	17	26 %
1760/1769	35	6	17 %
1770/1780	22	1	4 %

Fig. 18 : Évolution de la représentation des *Lettres philosophiques*.

Grâce à ces données nous pouvons constater une désaffection des deux œuvres de Voltaire dans les catalogues de ventes de bibliothèques. Les *Lettres persanes* de Montesquieu semblent plus prisées par les collectionneurs que les *Lettres philosophiques*. Grâce aux autres relevés concernant l'auteur, nous pouvons également constater sa présence dans les catalogues de ventes de bibliothèques avec diverses œuvres⁸⁹.

Aujourd'hui, Voltaire est principalement connu pour ses contes philosophiques. Dans notre corpus nous n'avons inventorié que trois exemplaires de *Candide* et cinq de *Zadig*.

Nous n'avons également répertorié que trois exemplaires du *Dictionnaire philosophique portatif*. Notre hypothèse de départ concernant l'ouvrage était qu'il pouvait constituer un substitut à l'*Encyclopédie*. En effet, moins volumineux donc moins couteux, François-Marie Arouet avait eu comme projet de concentrer en un dictionnaire l'essentiel de ses idées

⁸⁹Liste des articles de Voltaire en annexe n° 4.

philosophiques. Contacté par Diderot et d'Alembert lors du lancement du *Dictionnaire raisonné des sciences des arts et des métiers*, Voltaire écrivit quelques articles afin de contribuer à la grande entreprise du XVIII^e siècle. Néanmoins, après des différends notamment avec l'article « Genève », Voltaire est prié par Diderot de se retirer du projet ce qu'il fait volontiers. En effet, le résident de Ferney pensait que l'*Encyclopédie* était devenue trop volumineuse pour être une arme réellement efficace. Ainsi en 1764, il fit éditer son *Dictionnaire* comme un concurrent des travaux de la société de gens de lettres de Diderot et d'Alembert. Dans notre corpus, nous pouvons constater que l'*Encyclopédie* est largement préféré à l'œuvre de Voltaire. Néanmoins pour nos collectionneurs, l'auteur reste le plus prisé parmi nos cinq auteurs sélectionnés.

3. PROPRIÉTAIRES ET ŒUVRES

3.1 Les propriétaires des bibliothèques

Dans son étude sur les *Collections et les collectionneurs de livres au XVIII^e siècle*, Michel Marion a classé les propriétaires de bibliothèques en dix catégories socioprofessionnelles⁹⁰ (clergé, noblesse, parlement, offices, gens de finances, avocats, académiciens, médecins, militaires et divers), s'inspirant alors des travaux de Robert Darnton sur l'origine des auteurs du XVIII^e siècle dans son ouvrage *Le massacre des chats*⁹¹. Il a ensuite effectué une subdivision de ces catégories pour obtenir un cadre analytique reflétant au plus près la société française d'Ancien Régime. Le résultat obtenu est un outil précis permettant d'étudier les rapports entre collection et appartenance à un groupe social.

Dans le cadre de notre étude, il nous a paru intéressant de faire cette corrélation entre les lecteurs de Diderot, Helvétius, Montesquieu, Rousseau et Voltaire et leur appartenance à l'une des catégories socioprofessionnelles. Néanmoins étant donné la petitesse de notre corpus en comparaison de celui de Michel Marion, il semblait peu exploitable d'utiliser un cadre analytique aussi précis. Nous aurions obtenu des catégories éparses ou vides. Or quel intérêt à travailler à partir de valeurs insignifiantes ne permettant aucune interprétation pertinente?

Grâce aux informations contenues dans les notices de la base de donnée « L'Esprit des livres » nous avons pu classer les propriétaires en fonction de leur catégorie socioprofessionnelle. En effet lorsqu'ils sont identifiés, les détenteurs des bibliothèques font l'objet d'un développement biographique et sont qualifiés par une « Fonction » ou une « Profession ». Ce sont ces

⁹⁰MARION MICHEL, *Collections et collectionneurs de livres au XVIII^e siècle*, ouvr. cité, p. 97.

⁹¹DARNTON ROBERT, *The Great cat Massacre and other episodes in French cultural history*, ouvr. cité, p. 137.

descripteurs qui ont été utilisés pour répartir notre panel de propriétaires dans les différentes catégories. Nous nous sommes limités à six classes: avocats, médecins, clergés, académiciens, parlementaires et militaires.

Sur les cent vingt-deux catalogues de notre corpus, cinquante-cinq propriétaires n'ont pu être identifiés en raison du manque d'information les concernant. Nous devons également soustraire les treize catalogues ne faisant mention d'aucunes œuvres de Diderot, Montesquieu, Rousseau, Voltaire ou Helvétius. Cinquante-quatre propriétaires ont ainsi été répartis en fonction de leurs catégories socioprofessionnelles.

Certains d'entre eux, comme M. Imbert⁹², Camille Perrichon⁹³ ou M. Secousse⁹⁴ cumulant plusieurs fonction ont été classés à deux reprises.

Clergé	16
Avocats	12
Académiciens	12
Militaires	11
Parlementaires	5
Médecins	4
Non identifiés	55
Catalogues vides	13

Fig. 19 : Répartition des propriétaires de bibliothèques identifiés par catégorie socioprofessionnelle.

Dans notre étude, les catalogues présentent des collections établies et suffisamment conséquente pour faire l'objet d'une vente publique. De ce fait notre étude n'est pas représentative des lectures de son époque mais présente les résultats obtenus sur une partie restrictive de la population. En effet les catalogues de ventes ne peuvent pas apporter une vision moyenne des lectures d'une population à une époque donnée puisqu'ils ne concernent que les propriétaires de bibliothèques et non les possesseurs de livres. Posséder des livres et les collectionner implique un investissement personnel différent pour un lecteur du XVIII^e siècle.

⁹²Bib. mun. Lyon, 808 703, *Catalogue des livres de feu M. Imbert, écuyer et premier apothicaire du corps du Roi. Dont la vente se fera en détail, lundi 10 janvier 1763, et jours suivans de relevée, jusqu'au soir, rue Ste. Croix de la Bretonnerie, vis-à-vis de l'Eglise*, Paris : Dvidts, 1763, in-8°.

⁹³Bib. mun. Lyon, 371 380 bis, *Catalogue des livres de M. C. P. ****** [Camille Perrichon], Lyon : Pierre et Benoît Duplain, 1762, in-8°.

⁹⁴Bib. mun. Lyon, 371 178, *Catalogue des livres de la bibliothèque de M. Secousse, Avocat en (sic) Parlement, de l'Académie Roïale des Inscriptions et Belles-Lettres, dont la vente sera indiquée par Affiches*, Paris : Jacques Barrois ; Didot, 1755, in-8° [ci-après *Secousse*].

Michel Marion réalise cette distinction sémantique dans son étude sur les bibliothèques privées à Paris au milieu du XVIII^e siècle (1759-1759). Si on a jugé utile de faire appel à un libraire ou un commissaire priseur pour procéder à une estimation alors un ensemble de livre devient une bibliothèque. Détenir l'une d'elle au delà des finalités intellectuelles, implique une dépense pécuniaire certaine. Les catalogues de ventes de bibliothèques concernent donc des personnages qui ont les moyens de collectionner des livres. De ce fait notre étude se rapporte à des propriétaires placés dans les strates les plus élevées de la société. Nous ne devons pas nous étonner de ne pas croiser d'artisans ou de marchands. Ces catégories socioprofessionnelles peu enclin à consacrer leurs économies à l'élaboration d'une bibliothèque, ne se retrouvent pas dans notre corpus. Pour autant nous ne pouvons pas affirmer qu'ils ne possèdent pas des livres de nos auteurs. Mais dans quelles quantités? Quels ouvrages détiennent-ils? Nous abordons ici les limites de l'histoire culturelle quantitative concernant la lecture. Peu de sources permettent d'apporter des réponses réellement fiables à ces questions. Nous ne pouvons donc pas prétendre étudier les lectures des sujets de Louis xv et Louis xvi mais uniquement celles d'une population donnée , celles de notre corpus.

3.2 Répartition des œuvres chez les propriétaires identifiés

A partir du classement des propriétaires dans chacune des catégories socioprofessionnelles, nous avons étudié la présence de nos auteurs et plus particulièrement celle des dix œuvres les plus souvent rencontrées. Nous aurions pu étudier les mentions de Diderot, Helvétius, Montesquieu, Rousseau et Voltaire pour chaque classe mais cela risquait d'aboutir à des données trop peu exploitables en raison de notre corpus limité.

Une nouvelle fois notre propos n'a nul vocation à l'exhaustivité. Nous souhaitons montrer les perspectives de recherche possibles dans le cadre d'une étude sur la réception précise d'auteurs et d'œuvres.

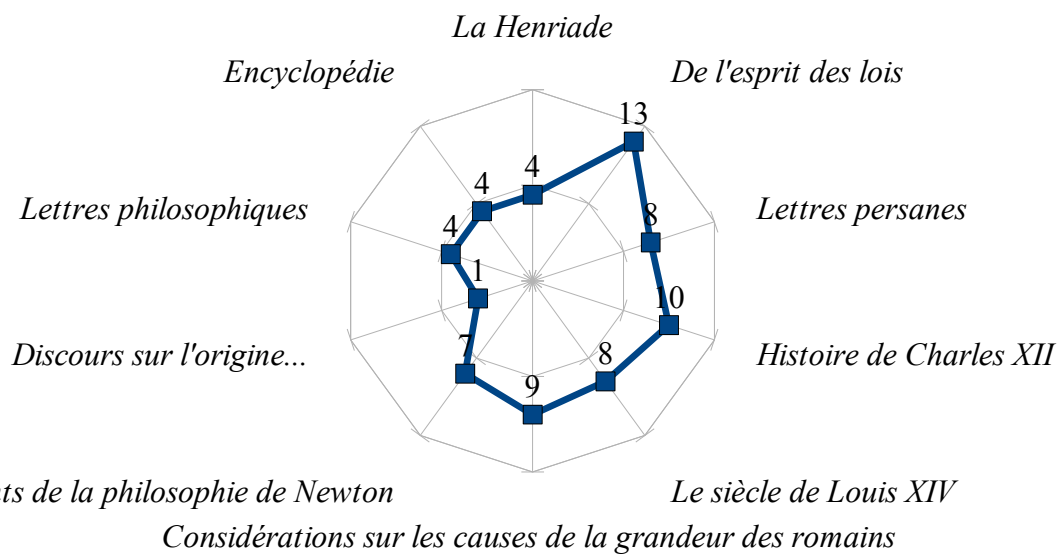


Fig. 20 : Présence des dix œuvres les plus souvent rencontrées dans la catégorie « Clergé ».

Avec seize représentants, la catégorie « Clergé » est la plus fournie. Michel Marion y avait créé trois subdivisions : bas clergé (les prélats), haut clergé (curés) et évêque. Nous n'avons pas jugé pertinent d'appliquer ces précisions à nos données en raison de la faiblesse quantitative de notre corpus. Nous pouvons tout d'abord constater la forte présence des œuvres historiques notamment *l'Histoire de Charles XII* (dix exemplaires), *Le Siècle de Louis XIV* (huit exemplaires) ainsi que les *Considérations sur les causes de la grandeur des romains* (neuf exemplaires). Michel Marion analysait « le pourcentage élevé [...] de l'histoire »⁹⁵ dans la composition globale des collections du haut et bas clergé. La forte présence de *L'Esprit des lois* (treize exemplaires) et celle dans une moindre mesure de *l'Encyclopédie* (quatre exemplaires) peut s'expliquer par une volonté de combattre l'ennemi et non par un intérêt profond pour les idées développées par le baron de la Brède.

⁹⁵MARION MICHEL, *Collections et collectionneurs de livres au XVIII^e siècle*, ouvr. cité, p. 146.

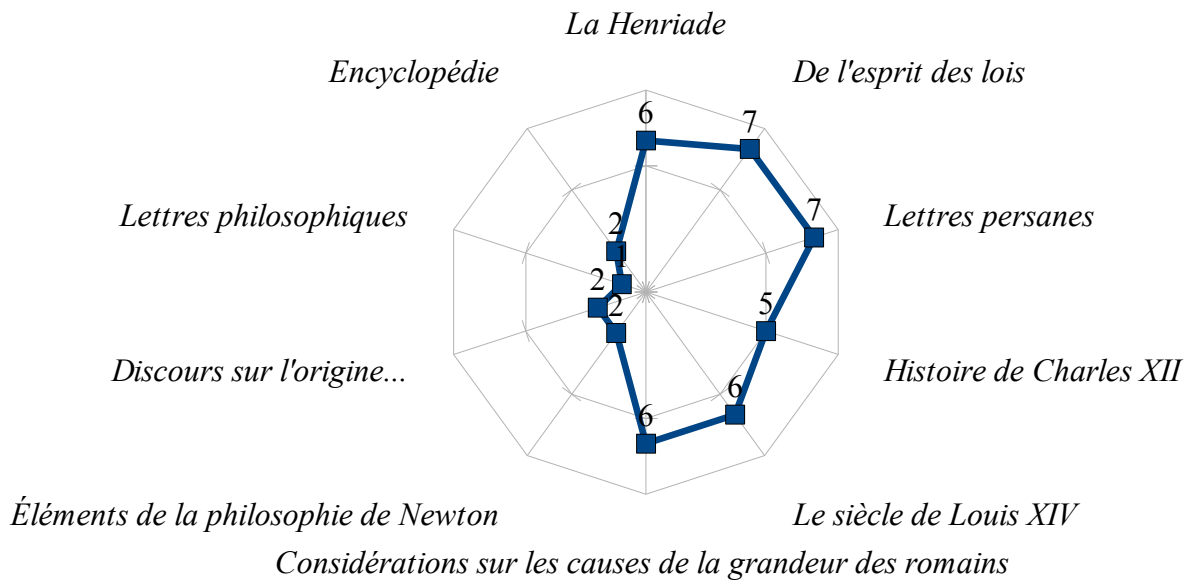


Fig. 21 : Présence des dix œuvres les plus souvent rencontrées dans la catégorie « Avocats ».

Avec douze membres la catégorie « Avocat » est l'une des plus représentées dans notre corpus. Nous ne pouvons pas en dire autant des médecins qui ne compte que quatre représentants. Ces deux classes présentent d'après Michel Marion, les exemples notoires de collections faites dans l'optique d'un cabinet de travail. « Il faut y voir la nécessité [...] et le souci [d']affirmer peut-être plus tôt que dans d'autres professions, une spécialisation des lectures »⁹⁶. Ainsi les gens de lois constituent des collections richement fournies dans la catégorie « Droit » ; tout comme les disciples d'Hippocrate qui agissent de la sorte pour la science et principalement les disciplines médicales.

A l'origine notre hypothèse était de retrouver l'esprit d'un cabinet de travail dans la constitution des collections concernant la présence des œuvres de Diderot, Helvétius, Montesquieu, Rousseau et Voltaire avec par exemple des exemplaires *L'Esprit des lois* chez les avocats ou de *l'Encyclopédie* chez les médecins. Néanmoins, nos résultats ne reflètent pas totalement ces hypothèses.

⁹⁶MARION MICHEL, *Collections et collectionneurs de livres au XVIII^e siècle*, ouvr. cité, p. 160.

Les avocats avec les médecins sont toujours d'après Michel Marion le seul exemple où, non seulement l'histoire est sensiblement en retrait par rapport à la moyenne établie, mais qu'elle est également supplantée par la discipline juridique. La présence en quantité similaire du *Siècle de Louis XIV* (six exemplaires) ainsi que l'*Histoire de Charles XII* (cinq exemplaires) d'une part, et de *L'Esprit des lois* (sept exemplaires) d'autre part, ne nous permet pas de proposer une réelle prépondérance des écrits juridiques de Montesquieu chez les avocats. Les médecins présentent un intérêt pour les sciences. Avec seulement quatre représentants, ils cumulent deux *Encyclopédie*. Le reste des données semblent trop peu exploitables pour établir une quelconque tendance dans la possession d'œuvres de nos auteurs.

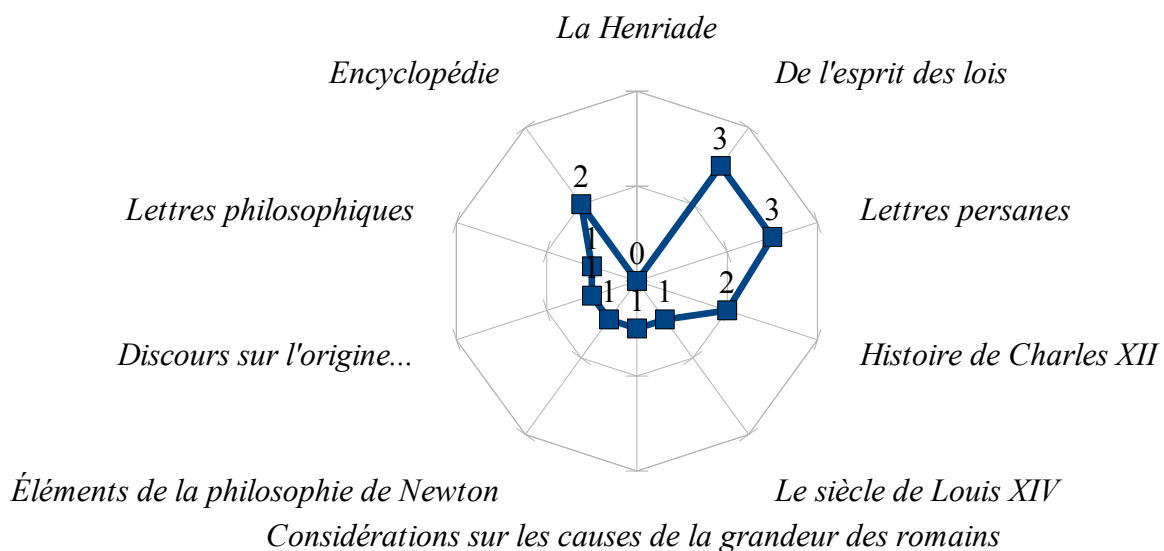


Fig. 22 : Présence des dix œuvres les plus souvent rencontrées dans la catégorie « Médecins ».

A partir de nos lectures, notre hypothèse concernant les académiciens était qu'ils devaient détenir très certainement des œuvres de nos auteurs puisque les académies sont des institutions centrales dans la vie intellectuelle française. Pourtant malgré douze représentants appartenant pour certains à l'Académie royale des Inscriptions et Belles Lettres (cinq membres), à l'Académie française (deux membres), à celle des Sciences (quatre membres) et enfin à l'Académie royale de peinture (un membre); la présence de nos cinq auteurs paraît défailante dans leurs collections. A peine sept exemplaires de *L'Esprit des lois*, quatre du *Siècle de Louis XIV* et six de *l'Histoire de Charles XII*. Ces deux derniers résultats sont particulièrement surprenant puisque l'histoire d'après Michel Marion jouit d'une « prédominance numérique » au sein de collections.

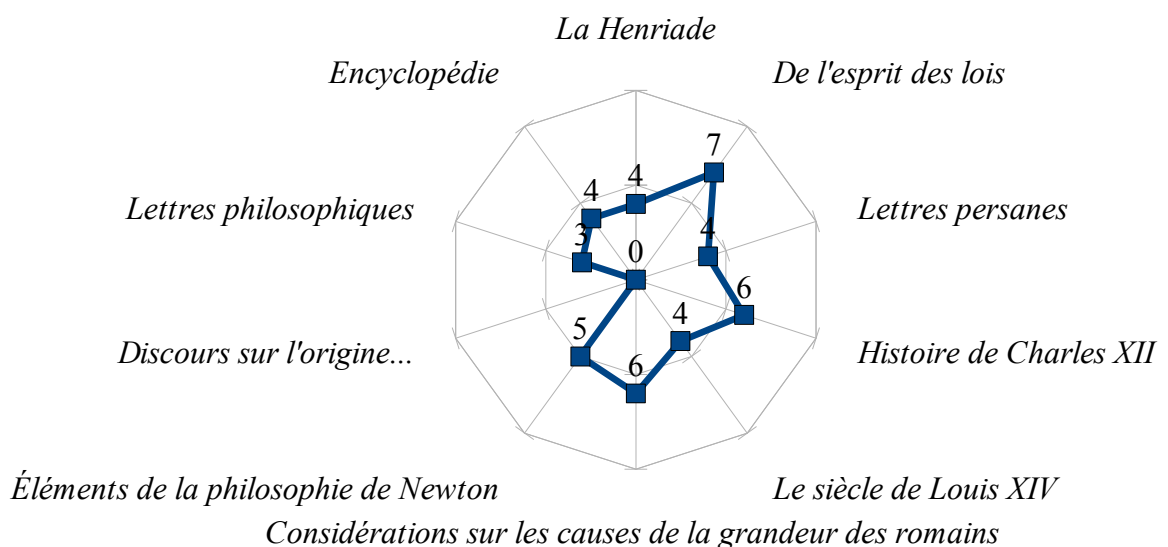


Fig. 23 : Présence des dix œuvres les plus souvent rencontrées dans la catégorie « Académiciens ».

Les catégories « Parlementaires » et « militaires » sont difficilement exploitables. Avec respectivement cinq et quatre membres, il est complexe d'établir une quelconque tendance dans la présence ou l'absence des œuvres. Michel Marion dans l'étude des *Collections et des collectionneurs de livres au XVIII^e siècle* avait réalisé deux subdivisions les concernant. Ainsi, il différenciait les magistrats des cours souveraines, des présidents en parlement. Nous n'avons ici pas fait de distinctions.

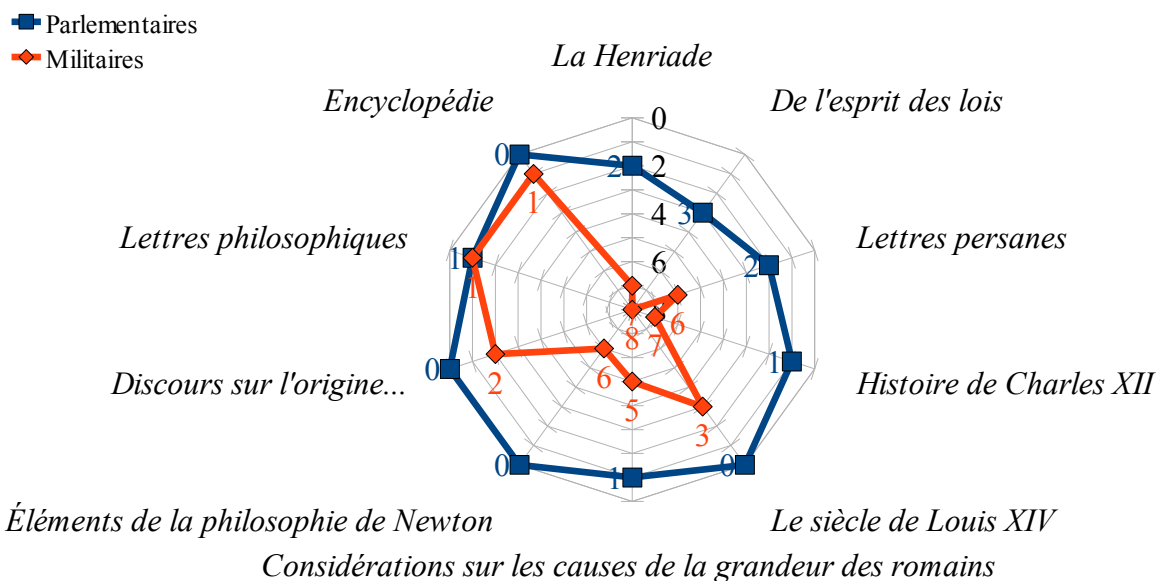


Fig. 24 : Présence des dix œuvres les plus souvent rencontrés dans les catégories « Parlementaires » et « Médecins ».

On peut constater la forte présence dans la catégorie « militaires » de *L'Esprit des lois* (huit exemplaires). Cela signifie donc que plusieurs de leurs membres possèdent l'ouvrage en plusieurs éditions. Cela est-il le signe d'un intérêt profond pour les idées développées par Montesquieu?

Les parlementaires semblent constituer quant à eux leurs collections en se détachant des contingences de leur époque puisque qu'aucuns d'eux ne possèdent le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, *Le siècle de Louis XIV* ou *l'Encyclopédie*. Il reste difficile d'expliquer ces absences car Michel Marion précisait la vivacité du groupe notamment concernant le droit ce qui semble normal pour des magistrats et de l'histoire.

Toutes les informations présentées malgré leurs faiblesses, nous permettent de confirmer les hypothèses de Daniel Mornet qui avouait son impossibilité d'établir des lignes de résistance ou de pénétration des idées développées pendant les Lumières par répartition socioprofessionnelle.

Ainsi il indiquait que le positionnement des lecteurs par rapport aux œuvres majeures du XVIII^e siècle semblait être « une affaire de tempéraments et de conscience et non de groupes sociaux »⁹⁷. Il semble que pour les œuvres de Diderot, Montesquieu, Rousseau et Voltaire on puisse établir les mêmes hypothèses.

3.3 Le catalogue de Madame de Pompadour

Sur nos cent vingt deux-catalogues de ventes, deux concernent des bibliothèques appartenant à des femmes, soit un peu moins de 2% du panel des propriétaires. Michel Marion qualifiait le monde des collectionneurs de « milieu masculin »⁹⁸. Notre corpus reflète cette caractéristique. Néanmoins, l'une des deux propriétaires identifiées n'est autre que Jeanne-Antoinette Lenormant d'Étiolles⁹⁹ née Poisson, marquise de Pompadour.

Ernest Quentin-Bauchart soulignait dans son ouvrage *Les femmes bibliophiles de France* que l'on s'empressait de constituer pour chaque nouvelle maîtresse du roi une bibliothèque. M^{me} de Pompadour n'a pas échappé à la règle. Son fidèle bibliothécaire l'abbé de la Garde, constitua sa collection. Néanmoins, la favorite qui déclencha de nombreuses crises au sein de la cour (notamment en raison de ses origines robespierristes) et dans la royauté (qui supportait difficilement de financer son train de vie luxueux), prit part activement à la constitution de sa bibliothèque ayant « un goût éclairé et délicat [...] pour les livres »¹⁰⁰.

Ainsi dans de nombreux portraits, notamment ceux de Quentin Delatour ou de Boucher, elle est toujours représentée entourée de quelques volumes ou d'une bibliothèque bien garnie. Établi par les libraires Jean-Thomas et Jean-Thomas fils Herissant, le catalogue de vente de sa collection¹⁰¹ est constitué de 3525 articles (à quoi il a été ajouté 235 numéros de musique et trente-six d'estampes). La vente eut lieu un an après le décès de la marquise en 1764.

La répartition des ouvrages dans les cinq catégories du classement des libraires de Paris montre tout d'abord l'intérêt de M^{me} d'Étiolles pour les « Belles-Lettres » puisque cette catégorie est la plus fournie avec 1917 numéros. Dans l'« Avertissement » précédent la présentation de la collection, les libraires ont pris soin de préciser que « les classes les moins nombreuses renferment néanmoins des objets capables de fixer l'attention du Lecteur »¹⁰².

⁹⁷MORNET DANIEL, « Les enseignements des bibliothèques privées (1750-1780) », art. cité, p. 483.

⁹⁸MARION MICHEL, *Collections et collectionneurs de livres au XVIII^e siècle*, ouvr. cité, p. 99.

⁹⁹On trouve plusieurs orthographes de son nom : parfois « Étiolles » ou « Étioles ». Nous utiliserons la deuxième possibilité.

¹⁰⁰QUENTIN-BAUCHARD ERNEST, « Madame de Pompadour », dans QUENTIN-BAUCHARD Ernest, *Les Femmes bibliophiles de France (XVI^e -XVII^e -XVIII^e siècles)*, Paris : D. Morgand, 1886, réimpr., [Genève] : Slatkine Reprints, 1993, vol. 2, p. 55.

¹⁰¹Bib. mun. Lyon, 371 082, *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu Madame la marquise de Pompadour, Dame du Palais de la Reine*, Paris : Jean-Thomas et Jean-Thomas fils Herissant, 1765, in-8° [ci-après *Pompadour*].

¹⁰²« Avertissement », *Ibid.*, p. vi.

Dans la notice de la base de données « L'Esprit des livres », M^{me} de Pompadour est désignée pour sa « Fonction » comme appartenant à la noblesse de robe. Michel Marion dans son étude des collections au XVIII^e siècle malgré la précision de son cadre analytique concernant les catégories socioprofessionnelles des propriétaires, n'a réalisé aucunes statistiques sur le contenu des bibliothèques de la noblesse de robe. De ce fait nous ne pouvons comparer la bibliothèque de la marquise avec les tendances suivies par sa catégorie socioprofessionnelle. D'après Dominique Varry, la particularité des grandes bibliothèques féminines est la part belle [faite] à la dévotion »¹⁰³. Avec seulement quatre vingt-six articles soit 2% de la collection, la « Théologie » ne semble pas être le domaine favori de lecture de la marquise. Les titres juridiques toujours d'après Dominique Varry, « ne sont guère représentés correctement que chez les robins »¹⁰⁴. Jeanne-Antoinette Poisson appartenant à la noblesse de robe devrait donc disposer dans sa bibliothèque d'une quantité non négligeable de livres de droit. Néanmoins nous pouvons constater que cela n'est pas le cas puisque la catégorie est constitué de trente-cinq articles. Ne détenant pas de charge, nous pouvons supposer que la littérature administrative ne présentait pas d'intérêt pour la favorite.

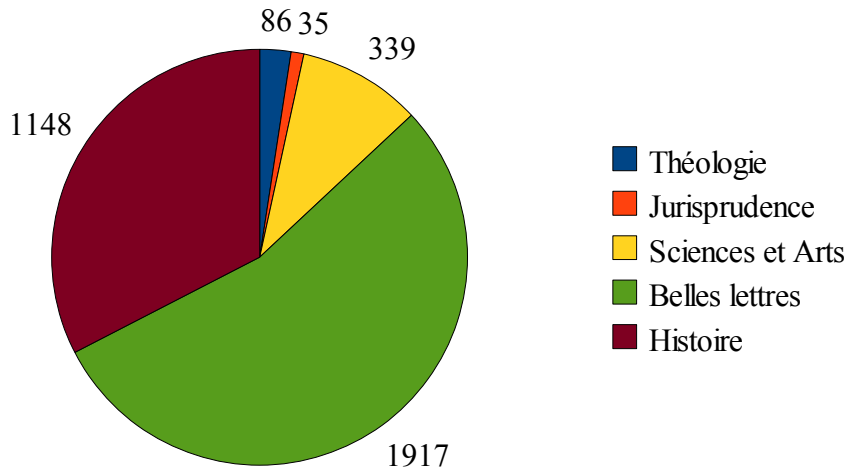


Fig. 25 : Répartition dans les différentes catégories du système des libraires de Paris des articles du catalogue de M^{me} de Pompadour.

¹⁰³VARRY DOMINIQUE, « Grandes collections et bibliothèques des élites », dans JOLLY CLAUDE (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises*. Tome 2. *Les Bibliothèques sous l'Ancien Régime (1530-1789)*, Paris : Promodis, Éd. du Cercle de la Librairie, 1988, p. 259.

¹⁰⁴*Ibid.*, p. 256.

Loin de se satisfaire de quelques grandes sommes communes, M^{me} de Pompadour n'hésita pas à acquérir les œuvres de ses contemporains qu'elle appréciait même s'ils étaient en désaccord avec les autorités civiles. Elle ne cacha pas son intérêt pour la philosophie des Lumières notamment en acquérant des ouvrages de Diderot, Helvétius, Montesquieu, Rousseau et Voltaire.

Dès son enfance alors qu'elle n'est encore que Jeanne-Antoinette Poisson, celle que l'on surnommera familièrement « La Pompadour », est initiée aux arts d'agrément. Sa mère possède quelques relations dans la République des Lettres grâce à l'influence de son mari (proche des Paris).

Ainsi très tôt, M^{me} d'Étiolles est introduite dans le prestigieux salon de M^{me} Tencin, véritable antichambre de l'Académie et refuge des Modernes. Jeanne-Antoinette y croise alors Fontenelle, Montesquieu, l'abbé Prevost, Helvétius ou Marivaux. Ce fut probablement dans ce cercle qu'elle se familiarisa avec les gens de lettres et qu'elle prit le goût de la littérature.

De ses rencontres avec le baron de la Brède, elle retient dans sa bibliothèque les grandes œuvres de l'auteur : deux exemplaires *Temple de Gnide*¹⁰⁵ ainsi que *De l'esprit des lois*¹⁰⁶ avec la *Défense* du texte par Montesquieu¹⁰⁷ ; un exemplaire des *Lettres persanes*¹⁰⁸, une édition des *Considérations sur les causes de la grandeur des romains et de leur décadence*¹⁰⁹ et enfin un corpus des *Œuvres*¹¹⁰ de Charles-Louis de Secondat. Lors de la parution de *L'Esprit des lois*, la critique se déchaîna violemment. Les réprobations publiées par le fermier général Dupin furent particulièrement sévères. Le baron de la Brède supportant mal la situation, demanda à la Pompadour la simple destruction des exemplaires du travail de Dupin. Elle s'exécuta alors pour aider son ami philosophe.

Alors qu'en 1745 elle reçoit son titre le marquise et ses armes *d'azur à trois tours maçonnées de sable*, deux années plus tard elle met en place le *Théâtre des Petits Appartements*. La marquise s'applique à faire jouer les pièces de ses amis de la République des Lettres qu'elle fréquentait dans son château d'Étiolles. François-Marie Arouet en fait parti puisqu'on joua *l'Enfant prodigue*.

¹⁰⁵N° 2132 et 2133, *Ibid.*

¹⁰⁶N° 220 et 221, *Pompadour*.

¹⁰⁷N° 222, *Ibid.*

¹⁰⁸N° 2340, *Ibid.*

¹⁰⁹N° 2537, *Ibid.*

¹¹⁰N° 2270, *Ibid.*

Ce goût pour le théâtre est visible dans la bibliothèque de la marquise puisque on trouve dans la collection un *Théâtre de M. Arouet de Voltaire*¹¹¹ ainsi que plusieurs doublons des pièces de l'auteur dans l'article 1266 qui présente des « pièces de théâtres détachées in-4°, in-8°, in-12° par ordre alphabétique vendus ensembles ».

Voltaire est également présent au sein de la collection grâce à ses écrits les plus connus de l'époque : *La Henriade* en trois éditions différentes¹¹², les *Lettres philosophiques*¹¹³, *Le siècle de Louis XIV* en trois exemplaires¹¹⁴ également et *l'Histoire de Charles XII*.¹¹⁵ Rappelons ici que c'est grâce à l'influence de la marquise que Voltaire obtint son brevet d'historiographe du roi. Lorsque l'auteur offrit *Tancrède* en dédicace à la marquise, il ne manqua pas de signaler tout ce qu'il devait à la Pompadour.

De Jean-Jacques Rousseau, la marquise detient le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*¹¹⁶, *Julie ou la nouvelle Héloïse*¹¹⁷. Quant à Diderot, elle possédait son *Encyclopédie* en sept volumes dont il est précisé qu'elle sera vendue « avec la souscription pour les volumes suivans »¹¹⁸, ainsi que *Les bijoux indiscrets*¹¹⁹.

Afin de mieux appréhender le contenu de la bibliothèques de la favorite, il nous faut prendre en compte les « oublis » du catalogue de la Pompadour. En réalité la collection de la marquise a été inventoriée deux fois. Le catalogue dont on dispose est issu du deuxième inventoriage. En effet le Grolier Club of the City of New York détient un exemplaire du *Catalogue de la bibliothèque de Madame la Marquise de Pompadour suivant l'ordre des carte remises par M. de la Garde*¹²⁰. Ce manuscrit in-folio de 427 pages a été écrit et relié à l'attention d'on ne sait qui et pour on ne sait quel usage. Cependant aujourd'hui, il peut nous renseigner sur les lectures de la marquise.

Grâce aux relevés effectués par Philippe Hourcade à partir de cet exemplaire, on peut constater des différences entre la collection du manuscrit et du catalogue. Ainsi le catalogue manuscrit présente un exemplaire de *De l'esprit* d'Helvétius, absent de la bibliothèque lors des vacances de 1765. Pareillement, Jean-Jacques Rousseau est présent dans la bibliothèque selon le catalogue du Grolier Club grâce au *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* mais également avec *l'Émile* et *Du Contrat social* qui sont absent des

¹¹¹N° 1122, *Pompadour*.

¹¹²N° 721, 722 et 723, *Ibid.*

¹¹³N° 2349, *Ibid.*

¹¹⁴N° 2851, 2852 et 2852*, *Ibid.*

¹¹⁵N° 3249, *Ibid.*

¹¹⁶N° 179, *Ibid.*

¹¹⁷N° 13921, *Ibid.*

¹¹⁸N° 400, *Ibid.*

¹¹⁹N° 2147, *Ibid.*

¹²⁰HOURCADE PHILIPPE, « Madame de Pompadour, femme des Lumières ? », *Dix-Huitième siècle*, n° 36, 2004, p. 366.

recensements faits par les libraires Hérissant. Ces différences s'expliquent très certainement par une volonté de normalisation de la collection et de retrait des livres les plus anticonformistes. Grâce au catalogue de la bibliothèque de Madame de Pompadour, nous pouvons constater les limites de notre recherche puisque les bibliothèques exploitées ne nous révèlent qu'une partie de leur contenu.

La marquise a eu tout au long de sa vie une ambition forte, celle de « la recherche d'un nom réputé dans la mémoire des hommes »¹²¹. Ainsi elle s'est efforcée de réunir autour d'elle, dans un cercle de proche mais également dans sa bibliothèques tous les esprits de son temps, qu'ils soient artistes poètes ou écrivains.

¹²¹UZANNE OCTAVE, « M^{me} de Pompadour intellectuelle, comédienne et organisatrice de théâtre intime. Son influence sur les lettres, ses relations avec les littérateurs de son temps. », *Mercur de France*, vol. xcvi, 1912, p. 28.

Troisième partie : Formes et Œuvres

Les notices relevées dans nos cent vingt-deux catalogues prennent des formes diverses. En effet les reliures, les formats, les éditions ou les prix d'adjudication font de chaque articles un exemplaire unique. Dans cette dernière partie nous tenterons donc de mettre en valeur les originalités qui caractérisent chacun des ouvrages répertoriés.

De plus, outre les articles mentionnant individuellement les textes de Diderot, Helvétius, Montesquieu, Rousseau et Voltaire, nous avons également rencontré des « corpus d'œuvres ». Ces derniers rassemblent dans des proportions variables un certain nombre des textes d'un auteur en plusieurs volumes. Mais comment appréhender ces articles afin de connaître les lectures des propriétaires de bibliothèques entre 1750 et 1780?

1. L'ENCYCLOPÉDIE ET LES CORPUS D'ŒUVRES : DES RÉSULTATS TRONQUÉS?

1.1 Les corpus d'œuvres

Dans le catalogue de M. Parîs de Meyzieu, nous avons rencontré deux articles concernant nos auteurs : un corpus d'œuvres de Montesquieu datant de 1758 en trois volumes¹²² et un autre de Voltaire en trente-six volumes de 1770¹²³. A partir d'un catalogue de 3758 articles, les deux mentions semblent représenter bien peu de choses. Pourtant avec trente-six volumes en format in-8°, le propriétaire de la bibliothèque était susceptible de disposer dans sa collections d'une grande partie des œuvres du défenseur des Calas. La bibliothèque de M. Parîs de Meyzieu nous invite donc à une réflexion sur les corpus d'œuvres. Comment prendre en compte ces articles qui sur une ligne dans un catalogue, réunissent parfois l'ensemble des textes d'un auteur?

¹²²N° 1730, BM Grenoble, *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. Parîs de Meyzieu, ancien conseiller au Parlement et ancien intendant de l'École Royale militaire. Dont la vente se fera au plus offrant et dernier enchérisseur, le lundi 15 mars 1779 et jours suivants, à deux heures de relevée, Hôtel de Joyeuse, rue Saint-Louis au Marais*, in-8° (T 5996).

¹²³N° 1732, *Ibid.*

A l'exception d'Helvétius, nos auteurs sont présents dans les collections grâce à des corpus d'œuvres¹²⁴. Ces derniers peuvent varier par exemple d'une collection « complète » des œuvres de Voltaire en deux¹²⁵ ou en quarante-trois volumes¹²⁶ in-8°. Nous pouvons supposer que ces deux éditions qui prétendent contenir tous les textes de l'auteur ne proposent pas la même chose. Les éditions complètes sont donc trompeuses puisque qu'elles diffèrent quantitativement.

De plus les libraires-imprimeurs n'ont généralement pas pris soin de détailler le contenu des volumes. De ce fait nous disposons d'articles mentionnant les auteurs mais sans connaître les œuvres présentes dans les volumes. A cela s'ajoutent des interrogations légitimes sur la lecture réelle des corpus. Pouvons-nous convenir qu'un propriétaire disposant d'une collection complète des œuvres de Voltaire en quarante-trois volumes ait lu l'ensemble des volumes?

Il semble pourtant légitime dans une étude sur les lectures d'Ancien Régime de prendre en compte ces corpus d'œuvres puisqu'ils peuvent représenter une somme non négligeable des relevés. Concernant Voltaire quatre-vingt-neuf articles ont fait mention d'une collection complète de ses écrits. Sur les quatre cent vingt-quatre articles le concernant cela représente plus de 20% des relevés. Pour Montesquieu, Diderot et Rousseau cela est plus négligeable. Les corpus concernent respectivement 7 %, 4 % et 12% de leurs articles. Nous disposons donc de mentions d'ouvrages qui contiennent des œuvres mais sans toutefois connaître quelles sont ces œuvres.

De plus, les articles présentent parfois un corpus d'œuvres prétendument complet mais qui du fait d'une publication sur plusieurs années ne peut être total. Tout comme avec l'*Encyclopédie*, si l'édition d'un corpus est faite sur une décennie et que le propriétaire meurt avant la fin de la publication alors on ne peut disposer que d'une édition partielle du corpus dans la catalogue. Ainsi, nous disposons de collections complètes d'œuvres avec des dates et des lieux d'éditions similaires mais qui n'ont pas le même nombre de volumes.

¹²⁴Liste des relevés concernant les corpus d'œuvres en annexe n° 6.

¹²⁵N° 4991, BM Lyon, *Catalogue des livres de feu M. Giraud de Moucy. Commandant des gardes de feu S.A.R. Madame la Duchesse d'Orléans, et Chevalier de Saint Lazare de Jérusalem et de l'Ordre Royal-Militaire et Hospitalier de Notre Dame du Mont Carmel. Dont la vente se fera en détail lundy 12 mars 1753 et jours suivants, rue Vildot*, in-8° (371 204).

¹²⁶N° 1327, BM Lyon, *Catalogue des livres rares et précieux de M. *** [Mel de Saint-Céran] disposé et mis en ordre par Guillaume de Bure, fils aîné*, in-8° (390 450) [ci-après *Mel de Saint-Céran*].

Nous avons rencontré dans le catalogue de M. André Perrichon un *Théâtre de Voltaire* édité à Amsterdam en 1753 en deux volumes in-12^{o127} et dans celui de M. Choliers de Cibeins, la même collection d'œuvres éditée dans la même ville et la même année mais en quatre volumes in-12^{o128}. S'agit-il du même corpus dans une version partielle pour M. André Perrichon et complète pour M. Choliers de Cibeins? Nous sommes donc confrontés à des articles difficiles à appréhender car ils suscitent de nombreuses interrogations.

Certains propriétaires possèdent plusieurs corpus d'un même auteur. Outre les particularités formelles qui peuvent expliquer ce choix (reliures prestigieuses, grand papier, éditions avec illustrations etc), nous pouvons également émettre l'hypothèse que les corpus sont constitués d'œuvres différentes. M. Mel de Saint Céran dispose ainsi d'une édition en quarante-trois volumes in-8^{o129} des œuvres de Voltaires mais également en trente volumes in-4^{o130}. Comment expliquer ce choix ? Quelles différences caractérisent ces deux collections d'œuvres?

Les catalogues outre les informations contenues sur le contenu des lectures, peuvent également nous apporter des informations dans la description des corpus d'œuvres. En effet, parfois certains libraires ont pris la soin de décrire précisément le contenu de tous les volumes d'un corpus.

Ainsi dans celui de Mme de Pompadour, les libraires Jean-Thomas Hérisant père et fils décrivent le contenu de la collection complète d'un édition du *Théâtre de Mr. Arouet de Voltaire*¹³¹. Néanmoins nous ne disposons que de peu d'informations bibliographiques sur l'édition de ce corpus du *Théâtre de Voltaire*.

Le dépouillement systématique de grandes quantités de catalogues pourrait peut-être nous permettre de disposer de plus de données sur le contenu des corpus et ainsi améliorer nos connaissances sur la composition des collections d'Ancien Régime.

¹²⁷N^o 752, BM Lyon, *Catalogus librorum D. Andreae P.* [André Perrichon], in-8^o (A 493 795).

¹²⁸N^o 414, BM Lyon, *Catalogue des livres de feu Monsieur Cholier de Cibeins, Président en la Cour des Monnoies, etc. Le prix est de vingt-quatre sols*, in-8^o (371 377 (4)).

¹²⁹N^o 1327, *Mel de Saint-Céran*.

¹³⁰N^o 1328, *Ibid.*

¹³¹N^o 1122, *Pompadour*.

1.2 L'Encyclopédie

Comme nous l'avons déjà précisé, nous avons inventorié vingt-six articles mentionnant le *Dictionnaire raisonné des sciences des arts et des métiers*. Néanmoins, étant donné l'élaboration et l'histoire éditoriale qui caractérisent l'ouvrage, nos articles ne présentent pas tous la même forme de l'*Encyclopédie*.

En effet en 1754, le conseiller d'État Bernard détient dans sa collection une version de l'*Encyclopédie* en deux volumes¹³². En 1780, alors que tous les volumes de textes et de planches sont publiés, M. Mel de Saint-Céran dispose lui d'une version en vingt-huit volumes¹³³. Ces deux exemples peuvent nous indiquer que nos deux propriétaires n'ont probablement pas eu la même perception de l'ouvrage majeur du XVIII^e siècle. En effet, les idées exposées par les encyclopédistes en deux volumes ou en vingt-huit volumes ne peuvent être similaires.

Pour étudier la réception particulière de l'*Encyclopédie*, nous avons pris le parti de nous rattacher à la réflexion de D.F. McKenzie développée dans *La bibliographie et la sociologie des textes*. L'œuvre dirigée par Diderot, d'Alembert et leur société de gens de lettres a connu de très nombreuses réimpressions. Robert Darnton en comptabilise six différentes (et également deux, sans liens apparents avec le projet de Diderot et d'Alembert : l'*Encyclopédie d'Yverdon* de Felice et l'*Encyclopédie méthodique* de Panckoucke). Nous devons donc, nous attacher à faire une différence entre le texte fondamental, c'est à dire la forme initiale et définitive que les auteurs ont choisies, des éditions suivantes. Même si le texte d'origine a subi de très nombreuses saignées que Diderot n'avait pas envisagées, l'édition princeps de l'ouvrage reste celle publiée à Paris par François Le Breton, Antoine-Claude Briasson, Michel-Antoine David et Laurent Durand dont le vingt-huitième et ultime volume est paru en 1772. Dans notre corpus, seuls deux catalogues présenteraient réellement la forme complète et définitive de l'*Encyclopédie* selon ces critères, dix-neuf des éditions lacunaires de deux à vingt-quatre volumes, quatre des éditions additionnées plus ou moins complètes, et enfin une compilation d'articles choisis : l'*Esprit de l'Encyclopédie*.

McKenzie détourne dans l'un des chapitres de son ouvrage, la métaphore de la « fiole » développée par Milton dans l'*Aeropagitica*. Pour le poète anglais, le livre est une fiole qui renferme un texte représentant l'esprit de celui qui l'a produit. Mais pour l'auteur néo-zélandais, cela n'est pas possible car il existe une paroi de verre opaque qui dilue la pensée fondamentale de l'auteur. Cette paroi de verre est la *forme* du livre qui peut transformer notre

¹³²N° 569, Bernard.

¹³³N° 651, Mel de Saint-Céran.

perception des idées d'un auteur. Grâce à nos sources, nous avons trouvé de multiples variantes de l'ouvrage dirigé par Diderot et d'Alembert. Peut-on alors considérer qu'un catalogue présentant une version en deux volumes de l'*Encyclopédie* permettra un égal accès à la pensée des encyclopédistes qu'un catalogue présentant une forme complète de cet ouvrage ou une version additionnée d'un *Supplément*?

Pour McKenzie, cela ne peut être possible car « de nouveaux lecteurs créent des textes nouveaux dont les nouvelles significations dépendent directement de leurs nouvelles formes »¹³⁴. Les relevés des différentes versions de l'*Encyclopédie* nous permettent certes d'avoir un aperçu de la présence et de la diffusion de l'ouvrage mais quant est-il de la réception des idées encyclopédiques? Cette question reste difficile à traiter. Tout comme nous ne pouvons pas déterminer si les livres présents dans les catalogues ont été réellement lus par leurs propriétaires, avec l'*Encyclopédie* nous ne pouvons pas mesurer la réception des idées du *Dictionnaire raisonné des sciences des arts et des métiers* grâce à un simple relevé des exemplaires présents dans les catalogues car ils ne présentent pas une unité textuelle et formelle.

Cet exemple, tout comme la question des corpus d'œuvres nous permettent d'aborder les limites de notre recherche. Nous pouvons à partir de notre corpus relever la présence des livres dans les bibliothèques mais quelle perception les propriétaires des bibliothèques eurent des textes? Pouvons-nous considérer que M. Bernard avec ses deux volumes du *Dictionnaire raisonné* est un lecteur de l'*Encyclopédie*? Parfois certaines notes en italique précisant la nature des articles peuvent nous donner des informations supplémentaires sur cette réception. Ainsi concernant l'*Encyclopédie*, on trouve dans cinq cas la mention « avec la souscription pour les [volumes] suivans ». Ainsi dans le catalogue de M. Gasq de La Lande, propriétaire des cinq premiers tomes de l'œuvre dirigée par Diderot et d'Alembert cette mention apparaît¹³⁵. Cela signifie donc que le lecteur s'apprêtait à acquérir tous les volumes de l'ouvrage. Cela peut nous dans une certaine mesure préciser le type de lecteur auquel nous sommes confrontés.

¹³⁴McKENZIE Donald Francis, *Bibliography and the sociology of texts*, London : British Library, 1986, trad. fr., *La bibliographie et la sociologies des textes*, AMFREVIMLE MARC (trad.), CHARTIER ROGER (préf.), Paris : Éd. du Cercle de la Librairie, 1991, p. 50.

¹³⁵N° 162, BM Lyon , *Catalogue des livres et estampes de feu M. Gasq de La Lande, trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Paris*, in-8° (368 341 (6)).

2. LES CARACTÉRISTIQUES FORMELLES

2.1 Les formats

Tout au long du XVIII^e siècle, comme nous l'avons vu dans notre première partie, la lecture prend une place de plus en plus grandissante dans la société française. Le recul de l'analphabétisme, le développement d'une société de l'écrit, l'offre croissante de littérature peuvent expliquer ce phénomène. Néanmoins, des innovations techniques peuvent également être évoquées comme par exemple les formats des ouvrages. Au Moyen-Age avec les codex in-folio ainsi qu'au début de l'ère de la typographie à caractères mobiles avec les incunables, la lecture imposait de prendre des dispositions particulières. Il n'était en effet pas aisé de transporter ces grands formats. Progressivement la multiplication des in-8° et des in-12° a permis tout d'abord, de faire baisser les coûts de production dans la fabrication des livres et donc les prix à la vente, mais également de permettre la lecture en tout lieu. Avec un in-12°, il semble possible d'emmener son volume partout.

Grâce à nos relevés, nous avons pu déterminer le format de sept cent soixante-quatorze articles soit dans 95% des cas. Cela témoigne du soin apporté par les libraires-imprimeurs dans la confection des catalogues. Dans ces dernières années du XVIII^e siècle, la précision semble être devenue une norme acceptée et appliquée par tous. Nous pouvons observer la répartition par format dans le graphique ci-dessous.

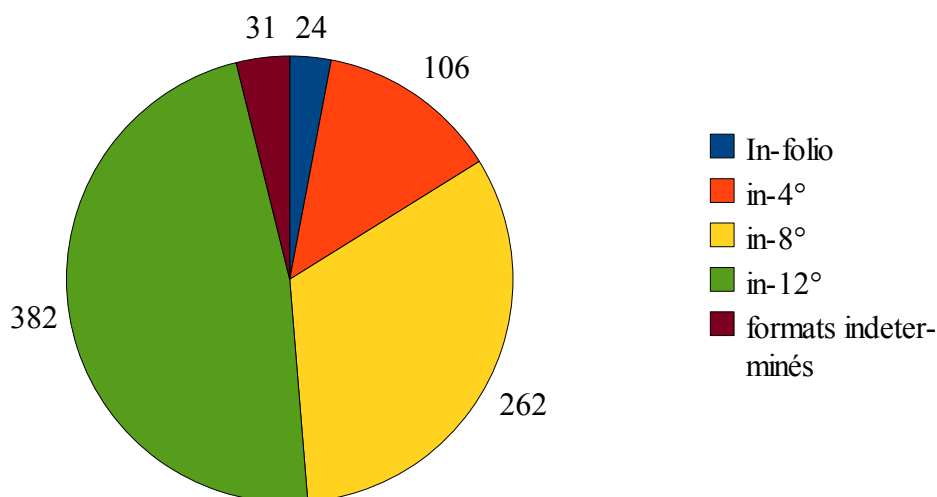


Fig. 26 : Les formats des articles rencontrés.

Nous pouvons tout d'abord constater la prépondérance du format in-12°. Plus maniable, plus facile à transporter et aussi moins cher, en cette fin de siècle il bénéficie des faveurs du public. A l'aide de nos articles concernant Diderot, Helvétius, Montesquieu, Rousseau et Voltaire, nous observons que plus le format est réduit, plus il est répandu.

La présence des vingt-quatre in-folio s'explique par les mentions de l'*Encyclopédie*. Néanmoins nos relevés concernant cette œuvre, se composent également d'un *Esprit de l'Encyclopédie* en sept volumes in-12°¹³⁶ et d'une réédition de l'œuvre dirigé par Diderot et d'Alembert en trente-neuf volumes in-4°¹³⁷.

Nous avons penser intéressant également de voir l'évolution des formats dans les trois décennies.

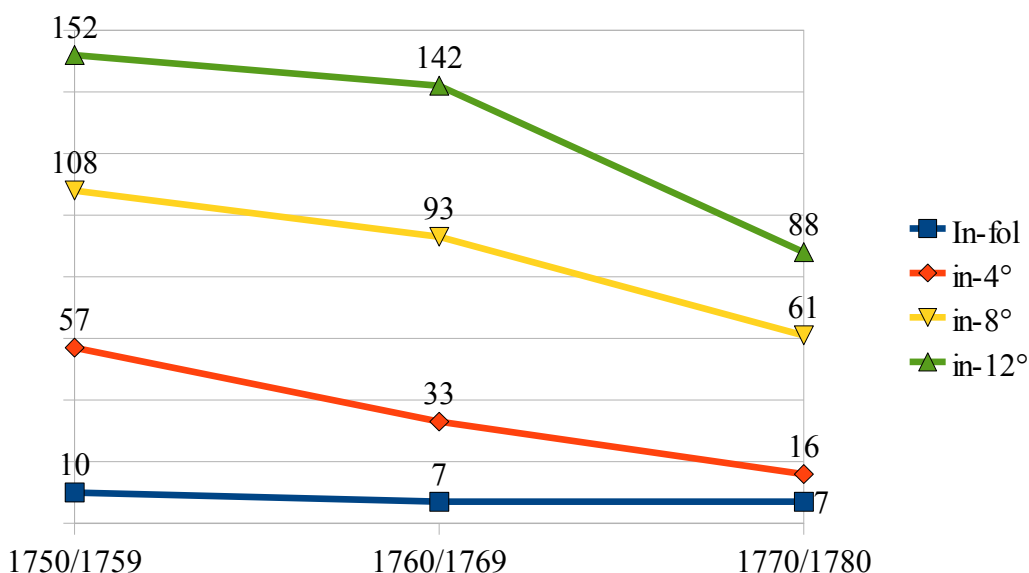


Fig. 27 : Évolution décennale des formats.

Les in-8° et les in-12° malgré une légère baisse durant la seconde décennie tendent à être constants. Au contraire, les in-4° accusent dès 1760 une diminution conséquente. Nous pouvons à partir de ce constat émettre l'hypothèse de l'accélération dans les dernières années du XVIII^e siècle d'une prédilection des formats plus petits au détriment des plus imposants. Comme nous l'avons vu, les articles des catalogues de ventes nous renseignent sur les titres, les auteurs, les formats, les lieux d'édition des ouvrages mais également sur leurs qualités formelles comme la reliure.

¹³⁶N° 1838, BM Grenoble, *Catalogue de la bibliothèque des Célestins de Colombier, près d'Annonay ; dirigé par François de Los Rios, libraire à Lyon*, in-12° (F 21926).

¹³⁷Sans numéro, BM Grenoble, *Catalogue des livres choisis du cabinet de M. Charles Bonnet, prêtre du Diocèse de Grenoble, inventoriés par François de Los Rios, libraire à Lyon*, in-12° (X 4700).

2.2 Les reliures

Jusqu'au XIX^e siècle, chaque livre est vendu « nu » c'est à dire non relié. Il est à la charge du possesseur de l'ouvrage d'y apposer la reliure en fonctions de ses choix personnels, ses goûts, l'intérêt qu'il porte à l'ouvrage mais également en fonction de ses moyens financiers. De ce fait, chaque exemplaire est unique puisqu'il reflète les volontés de son lecteur.

Si les libraires-imprimeurs ne sont pas avares de renseignements concernant les formats des ouvrages qu'ils proposent à la vente, ils le sont davantage concernant les reliures. En effet sur nos huit cents cinq articles seulement cinq soixante-quatre nous donnent des renseignements sur l'état des volumes proposés lors des vacations. Cela représente un peu moins de 20% des articles concernant Diderot, Helvétius, Montesquieu, Rousseau et Voltaire. Ainsi malgré des efforts de précision dans la présentation des collections, les libraires-imprimeurs ne s'attachent pas à une description précise concernant les reliures. Cette absence peut également s'expliquer par la médiocrité des exemplaires vendus. Si un ouvrage n'a pas de caractéristique remarquable, il n'est pas nécessaire de le détailler outre mesure. On peut également ajouter que notre corpus n'est pas constitué en majorité de bibliothèques prestigieuses qui font du livre un objet de savoir mais également de luxe en valorisant les reliures.

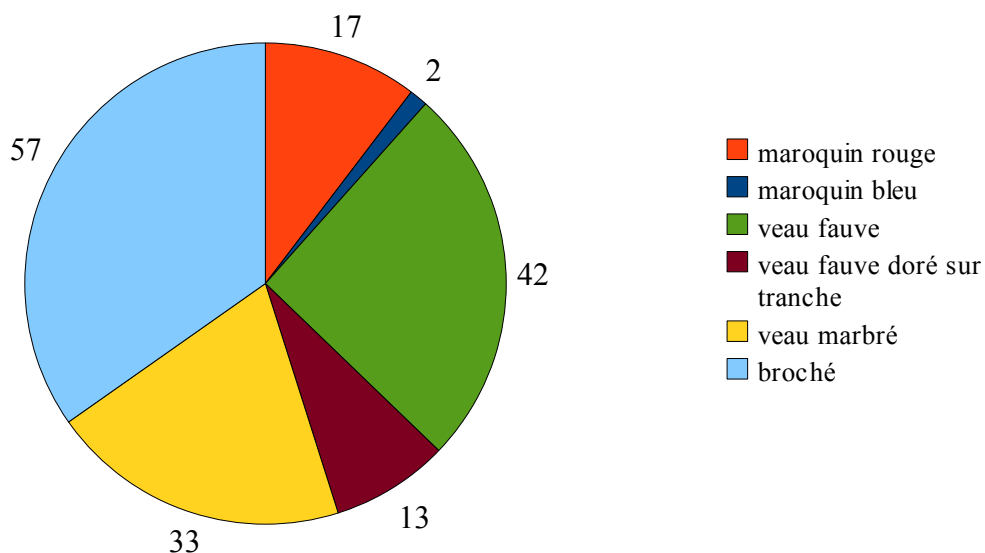


Fig. 28 : Les mentions de reliures.

Le brochage se définit comme une « suite d'opération qui succède à l'impression et précède [...] la reliure »¹³⁸. Il ne s'agit donc pas d'une reliure à proprement parler mais d'une étape la précédent. De ce fait, nous avons jugé légitime de l'associer à ce graphique. Acheter un livre broché en vente publique permet à l'acquéreur de personnaliser l'exemplaire puisque rien n'a encore été entrepris. Cela peut expliquer la présence de cette mention dans cinquante-sept articles. Giles Barber précisait également que dans la bibliothèque de madame de Pompadour, « les seuls livres brochés sont ceux qui sont publiés au cours des trois années avant sa mort [...] il est à penser qu'elle lisait ses livres dans cette couverture d'origine et que les belles reliures en maroquin portant ses armes ne se faisaient qu'après un délai d'une année ou deux »¹³⁹.

En consultant le catalogue de la marquise, nous avons pu constater cette observation puisque le seul livre qui porte la mention « br » abréviation de broché, concerne un ouvrage de Diderot¹⁴⁰ édité en 1763 soit une année avant le décès de la favorite. Ainsi d'après Giles Barber, l'absence de reliure serait le signe d'une lecture de l'ouvrage par le propriétaire.

Néanmoins, dans les autres catalogues qui mentionnent des ouvrages avec ce type de couverture, pouvons-nous appliquer le même raisonnement et considérer les livres comme « lus » car ils n'ont pas encore revêtu leurs reliures d'apparats? Une étude des reliures peut donc dans une certaine mesure nous renseigner sur la « qualité » de réception d'un livre.

Sur l'ensemble de notre corpus nous avons pu inventorier dix-sept maroquins rouges et deux bleus. Giles Barber précisait qu'au XVIII^e siècle, « on trouve de la basane aussi bien que du veau, mais le maroquin est plus fréquent »¹⁴¹ et cela par rapport aux siècles précédents. Nous pouvons constater qu'à partir de notre corpus et concernant des œuvres de nos auteurs la présence de ce type de reliure est peu fréquente. Rappelons que notre catalogue-type est constitué d'une moyenne de mille deux cents articles ce qui représentent une collection certes importante mais relativement peu étendue face aux riches bibliothèques comme celle du parlementaire bisontin « Chifflet qui détient onze mille volumes »¹⁴². Ainsi l'absence de reliures remarquables comme un maroquin citron ou vert peut s'expliquer par la qualité de notre corpus qui présente des collections « moyennes ».

¹³⁸LANUIT ROGER, « Brocher », dans FOUCHÉ PASCAL, ECHOIN DANIEL, SCHUWER PHILIPPE (dir.) et al., *Dictionnaire encyclopédique du livre [A-M]*, Paris : Éd. du Cercle de la Librairie, 2002-2005, vol. 1, p. 390.

¹³⁹BARBER GILES, « La reliure », dans MARTIN HENRI-JEAN, CHARTIER ROGER (dir.), VIVET JEAN-PIERRE (coll.), *Histoire de l'édition française. Tome 2. Le Livre triomphant*, Paris : Promodis, p. 212-213.

¹⁴⁰N° 136, *Pompadour*.

¹⁴¹BARBER GILES, « La reliure », art. cité, p. 209.

¹⁴²VARRY DOMINIQUE, « Grandes collections et bibliothèques des élites », art. cité, p. 235.

Si le maroquin rouge peut paraître prestigieuse mais pas exceptionnel car assez courant (il est en effet utilisé pour les collections de la Bibliothèque royale) , il en est tout autre concernant le maroquin bleu. Les exemplaires qui utilisent cette reliure sont particulièrement exceptionnels. Pour preuve nous pouvons prendre l'exemplaire de *Julie ou la nouvelle Heloise* de M. de Gauffecourt¹⁴³ à propos duquel Benoît Duplain a jugé utile de rajouter la mention : *avec fig., belle édition maroquin bleu et dentelle d'or*. Le prix d'adjudication atteint pour ce livre 27# 5. Nous reviendrons ultérieurement sur la valeur marchande des ouvrages mais afin de disposer d'un élément de comparaison, nous pouvons ici préciser que cette somme représente l'équivalent de quinze journée de travail pour un ouvrier qualifié¹⁴⁴.

Comme l'a signalé Giles Barber au XVIII^e siècle, le veau et la basane sont très présents. Cela expliquerait notre forte proportion d'ouvrages en veau fauve (cinquante-cinq exemplaires dont treize dorés sur tranche) ou en veau marbré (trente-trois exemplaires).

Néanmoins, nous n'avons rencontré aucune mention ou abréviation concernant les basanes. Les libraires-imprimeurs tenteraient-ils de cacher cette reliure peu prestigieuse indiquant qu'il s'agit toujours de veau? Il est difficile de répondre à cette question en ne disposant et en ne manipulant pas les collections. Néanmoins cela pourrait être une hypothèse de réponse. On peut également constater l'absence de reliure en parchemin. Nos résultats concernant la reliure semblent concordant dans une certaine mesure avec ceux obtenus par Michel Marion dans son étude des bibliothèques privées à Paris au milieu du XVIII^e siècle¹⁴⁵.

	Nombre	%/total
Basane	20	0,50%
maroquin	59	1,00%
parchemin	164	4,00%
veau	4174	90,00%
total livres reliés	4417	95,00%
livres brochés	228	5,00%
TOTAL	4645	100,00%

Bibliothèques privées à Paris au milieu du XVIII^e siècle.

¹⁴³Sans Numéro, BM Lyon, *Inventaire des livres, tableaux, estampes, etc. de feu Monsieur de Gauffecourt, selon l'ordre journalier de la vente qui sera faite chez Benoît Duplain, libraire rue Merciere, à l'Aigle*, in-8° (371 380 (5)).

¹⁴⁴SÉE HENRI, *La France économique et sociale au XVIII^e siècle*, Paris : Armand Colin, 1952, p. 146.

¹⁴⁵Le tableau ci-dessous reproduit le Tableau 31 dans MARION MICHEL, *Recherches sur les bibliothèques privées à Paris au XVIII^e siècle*, ouvr. cité, p. 128.

	Nombre	%/total
Basane	0	0,00%
maroquin	19	13,00%
parchemin	0	0,00%
veau	88	52,00%
total livres reliés	107	65,00%
livres brochés	57	35,00%
TOTAL	164	100,00%

Diderot, Helvétius, Montesquieu, Rousseau et Voltaire dans les catalogues de ventes de bibliothèques (1750-1780).

Fig. 29 : Comparaison des résultats concernant la répartition des reliures entre la présente étude et les données de Michel Marion sur les bibliothèques parisiennes au milieu du XVIII^e siècle.

Le veau semble prédominant dans les deux études. L'importance en part relative du maroquin dans l'étude concernant les écrivains français signifie-t-il qu'on porte un regard bienveillant à leurs écrits puisqu'on les juge digne de disposer d'une reliure prestigieuse? Nous ne pouvons infirmer ou confirmer cette hypothèse étant donné notre corpus limité. Néanmoins il est intéressant de constater cette particularité chez nos cinq auteurs.

Dans les catalogues, les articles mettent en valeur les formats, les reliures ou les lieux d'édition des œuvres de Diderot, Rousseau, Voltaire ou Montesquieu. Cependant dans certains cas, les libraires imprimeurs ont pris soin d'ajouter d'autres caractéristiques qui décrivent de manière toujours plus précise les exemplaires

2.3 Autres caractéristiques

Il est complexe d'évoquer ces autres caractéristiques que mentionnent les libraires-imprimeurs dans leurs articles. En effet elles s'attachent à décrire très précisément les ouvrages de Diderot, Helvétius, Montesquieu, Rousseau ou Voltaire mais concernent divers aspects des ouvrages. Néanmoins lorsqu'il ne faut pas trop s'attarder sur un ouvrage anticonformiste, les articles sont réduits au maximum. Ainsi concernant *De l'esprit* d'Helvétius ou *Les mœurs* de Toussaint, on ne trouve ni mention de la reliure, du lieu d'édition ou du format. On ne trouve donc pour ces articles que le titre, parfois mais pas toujours l'auteur et enfin la date d'édition. La qualité de rédaction des articles dans les catalogues témoignent aussi du regard que l'on porte sur les œuvres.

Les autres caractéristiques qui viennent compléter les articles sont très variées : il ne semble pas exister de normes dans leur présentation. Ainsi concernant les estampes qui peuvent accompagner les textes, les libraires ajoutent à la notice descriptive : « fig. » en abréviations de figure (rencontrés pour trente-quatre articles) en désignant parfois le contenu des illustrations comme dans une édition des *Œuvres* de Jean-Jacques Rousseau « superbe exemplaire avec le portrait de l'auteur »¹⁴⁶. Il est difficile d'appréhender ces illustrations dans les livres puisque nous ne savons pas en quelles quantités on peut les trouver dans les ouvrages ni même leur taille ou leur qualité de reproduction.

Les ajouts faits par les libraires s'attachent également à préciser la qualité du papier notamment avec les mentions : « G.P. » pour grand papier (vingt-sept exemplaires) ou « velin » (treize exemplaires). Par ailleurs, on trouve des mentions très évasives comme « belle édition » (dix-sept exemplaires).

La raison de ces adjonctions reste difficile à déterminer puisque nous ne disposons pas des exemplaires. On peut émettre l'hypothèse qu'il s'agit également d'une mention commerciale destinée à attirer l'attention des acheteurs potentiels et d'exciter leur curiosité. Ce stratagème étant peu utilisé dans notre corpus, il semble inutile d'attirer l'attention des acquéreurs sur les ouvrages de Diderot, Helvétius, Montesquieu, Rousseau ou Voltaire ces derniers « se suffisant à eux-mêmes ».

Enfin on peut trouver des précisions concernant la reliure comme la mention « doublé de tabis » pour un *Tancredè*¹⁴⁷ ou « fil d'or sur le plat » pour un *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité contre les hommes*. Néanmoins ces remarques restent exceptionnelles et anecdotiques.

¹⁴⁶N° 1834, BM Lyon, *Catalogue des livres rares et singuliers du cabinet de M. Filheul, précédé de quelques éclaircissements sur les articles importants ou peu connus, et suivi d'une table alphabétique des auteurs. La vente de ces livres commencera le 3 mai 1779, hôtel Saint-Antoine, rue des deux Ecus, près de celle Saint-Honoré. Prix, 3 livres 12 sous broché*, in-8° (371 165).

¹⁴⁷N° 436, BM Lyon, *Catalogue des livres du cabinet de feu M. Bonnemé, dont la vente se fera en détail, en la manière accoutumée, au plus offrant et dernier enchérisseur, le lundi 10 février 1772, et jours suivans, depuis trois heures de relevée jusqu'au soir, en sa maison rue de Richelieu, vis-à-vis le Caffé de Foi, 1772*, in-8° (354 673).

3. LES PRIX D'ADJUDICATION

3.1 Les prix d'adjudication des dix œuvres les plus souvent rencontrées

Les notes manuscrites ajoutées par les acheteurs lors des ventes peuvent nous renseigner sur la valeur commerciale des exemplaires. La base de données « L'Esprit des livres » indique sur les exemplaires catalogués si les prix sont présents ou pas. Néanmoins, il arrive très souvent que l'acheteur potentiel qui avait entre ses mains le catalogue au moment des vacations, indique les prix d'adjudication uniquement sur les livres qui l'intéressent. De ce fait, les renseignements sur la valeur marchande des ouvrages de Diderot, Helvétius, Montesquieu, Rousseau et Voltaire sont dans certains cas très lacunaires. Nous proposons d'aborder le prix des œuvres les plus souvent rencontrées afin de disposer de données conséquentes.

Œuvres	Nombre d'exemplaires (1750/1780)	Nombres d'exemplaires avec un prix d'adjudication	Prix d'adjudication le plus élevé	Prix d'adjudication le moins élevé	Prix d'adjudication moyen
<i>La Henriade</i>	83	22	39 ^{#19}	1 ^{#5}	7^{#32}
<i>De l'esprit des lois</i>	75	36	20 ^{#1}	3 [#]	8^{#28}
<i>Lettres persanes</i>	61	27	9 [#]	1 ^{#1}	3^{#27}
<i>Histoire de Charles XII</i>	48	16	4 [#]	1 [#]	1^{#94}
<i>Le siècle de Louis XIV</i>	46	18	7 [#]	2 ^{#1}	3^{#29}
<i>Considérations sur les causes de la grandeur des romains</i>	45	14	25 ^{#2}	1 ^{#1}	3^{#56}
<i>Éléments de la philosophie de Newton</i>	38	15	7 ^{#5}	2 [#]	3^{#25}
<i>Lettres philosophiques</i>	24	9	5 [#]	1 ^{#2}	2^{#11}
<i>Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes</i>	22	11	6 ^{#10}	1 ^{#8}	2^{#59}

Fig. 30 : Les prix d'adjudication des dix œuvres les plus souvent rencontrées.

Nous pouvons constater la défaillance des données mises à notre disposition. Ainsi sur les quatre-vingt-trois exemplaires de *La Henriade*, seulement vingt-deux sont exploitables pour une étude des prix d'adjudication. Nous ne pouvons donc pas à partir de notre étude proposer de données moyennes concernant les prix d'adjudication des œuvres de nos auteurs entre 1750 et 1780.

Michel Marion dans son étude sur les *Collections et les collectionneurs de livres au XVIII^e siècle* établissait la valeur moyenne du livre « vendu publiquement quels que soient son âge, son format, sa reliure, son édition, sa condition, son sujet [...] à 33# »¹⁴⁸.

En comparant ce chiffre à nos résultats obtenus, nous pouvons constater que les prix d'adjudication des dix œuvres les plus souvent rencontrées sont bien inférieurs à cette moyenne. Comment expliquer ces différences : est-ce la qualité grossière des ouvrages? Ces prix très bas peuvent-ils être le signe d'une demande forte de la part des lecteurs? Des défauts formelles peuvent-ils avoir un tel impact sur la valeur marchande des ouvrages? Il est difficile de le savoir car ne disposons pas des exemplaires.

A contrario, les prix les plus élevés peuvent trouver une explication dans les catalogues puisque qu'il s'agit à chaque fois d'exemplaires prestigieux. Ainsi *La Henriade* adjugée 39#19 est un maroquin rouge¹⁴⁹, tout comme l'exemplaire *De l'esprit des lois* qui atteint 20#01¹⁵⁰.

Michel Marion précisait qu'« une belle reliure peut faire enfler considérablement le prix d'un ouvrage »¹⁵¹. Si l'on compare les prix moyens des deux livres précédemment cités au prix d'adjudication concernant l'ouvrage, on peut constater que la reliure et plus particulièrement celle très prestigieuse à un impact conséquent sur le prix des livres et fait monter leurs côtes. Ainsi pour *La Henriade* l'exemplaire au prix d'adjudication le plus élevé représente quatre fois et demi le prix moyen. Le tableau ci-dessous ne mentionnent pas les prix de *l'Encyclopédie*. Il nous a paru plus judicieux de proposer une partie spécifique concernant l'ouvrage en raison de ses particularités.

3.2 L'Encyclopédie

Les articles qui mentionnent l'œuvre menée par Diderot et d'Alembert, ne présentent pas tous la même réalité. Au fur et à mesure, l'ouvrage est de plus en plus volumineux, résultat de l'avancée de l'entreprise, et cela s'observe dans les notices des catalogues. Aux deux premiers volumes présents dans le catalogue le plus ancien s'opposent les trente trois volumes appartenant à M. Peysson de Bacot¹⁵². De ce fait, on observe une différence notable des prix de vente. Afin d'avoir un élément de comparaison fiable, nous avons privilégié une étude des

¹⁴⁸MARION MICHEL, *Collections et collectionneurs de livres au XVIII^e siècle*, ouvr. cit., p. 199.

¹⁴⁹N^o 1873, BM Lyon, *Catalogue des livres de feu M. Dufaure, Gouverneur et Sénéchal de Rouergue, et Comté de Rhodéz. Dont la vente commencera le lundi 19 [i.e. 9] mars 1767, en sa maison des Fossés Montmartre, la première porte cochère à gauche, en entrant par la Place des Victoires*, in-8^o (371 199).

¹⁵⁰N^o 533, *Ibid.*

¹⁵¹MARION MICHEL, *Collections et collectionneurs de livres au XVIII^e siècle*, ouvr. cité, p. 200.

¹⁵²N^o 2056, *Peysson de Bacot*.

prix par volume, en divisant la valeur totale d'adjudication des différentes formes de l'*Encyclopédie* par le nombre de volumes mentionnés.

Sur les vingt-six articles inventoriés, neuf ne précisent pas les prix de vente. Grâce aux dix-sept autres, on arrive à un tarif moyen par volume de 36[#]. Néanmoins de grandes disparités existent : les prix peuvent ainsi aller de plus de 80^{#153} à moins de 25^{#154} par volume. Ces sommes restent pour l'époque considérables puisqu'elles représentent, l'équivalent de douze à quarante jours de travail d'un ouvrier qualifié des villes¹⁵⁵ pour un seul volume.

Les catalogues qui mentionnent les versions les plus complètes de l'*Encyclopédie* affichent des prix éloignés de l'estimation faite par Diderot lors du lancement du projet initial en 1751. En effet, il prévoyait huit volumes de textes et deux de planches pour 281[#]. Ainsi l'unique édition in-folio de Paris avec son prix de vente, dont nous disposons dans nos catalogues, mentionne pour les vingt huit volumes de l'éditeur Briasson une adjudication à 900^{#156}, soit plus d'une année de travail pour un ouvrier qualifié. Cette valeur est légèrement inférieure au prix réel estimé par Robert Darnton de l'édition princeps qui pour lui atteint la somme de 980^{#157}. On pourrait objecter que l'exemplaire présent dans le catalogue de M. Mel de Saint-Céran soit en mauvais état mais, rien n'indique dans la notice, ni dans les notes manuscrites un quelconque défaut.

Comme nous l'avons signalé ci-dessus, nous avons également trouvé dans le catalogue de M. Peysson de Bacot, une *Encyclopédie*¹⁵⁸ présentant une édition additionnée du *Supplément* (quatre volumes de textes et un volume de planches) publiée entre 1776 et 1777 simultanément à Amsterdam et à Paris. Le prix adjugé pour l'ouvrage atteint la somme de 1008[#]. Robert Darnton précisait que la valeur de ce *Supplément* ne dépassait pas 160[#], ce qui aurait fait d'après ses calculs pour une édition comme celle de M. Peysson de Bacot un total de 1140[#] (résultat de l'addition de 980[#] et 160[#]). La surévaluation du *Dictionnaire raisonné* dans les travaux du chercheur américain est renforcée par les commentaires dans la notice de l'ouvrage de M. Peysson de Bacot, où le libraire responsable de la vente (qui n'est pas nommé) a pris soin d'ajouter « figures, bonnes épreuves ». Cela peut nous permettre de déduire qu'il s'agissait d'une *Encyclopédie* en bon état.

¹⁵³N° 1313, *Delahaye*.

¹⁵⁴N° 8227, *Secousse*.

¹⁵⁵SÉE HENRI, *La France économique et sociale au XVIII^e siècle*, ouvr. cité, p. 146.

¹⁵⁶N° 651, *Mel de Saint-Céran*.

¹⁵⁷DARNTON ROBERT, *The Business of Enlightenment. A publishing History of the Encyclopédie 1775-1800*, Cambridge-London : Harvard University Press, 1979, 624 p., trad. fr., *L'Aventure de l'« Encyclopédie » : 1775-1800 : un best-seller au siècle des Lumières*, REVELLAT MARIE-ALYX (trad.), Paris : Perrin, 1982, p. 32.

¹⁵⁸N° 2056, *Peysson de Bacot*.

Conclusion

Les catalogues de ventes de bibliothèques entre 1750 et 1780 nous ont donc permis d'étudier la réception de Diderot, Helvétius, Montesquieu, Rousseau et Voltaire dans cent vingt-deux collections. Les conclusions de cette étude abordent des aspects différents.

Tout d'abord, il est nécessaire de rappeler l'importance de la méthodologie. Afin d'exploiter au mieux les catalogues de ventes de bibliothèques, il est nécessaire d'élaborer une méthode précise et efficace dans l'exploitation de ces outils de travail particulier. Le dépouillement complet des sources souvent long et fastidieux, ne peut être évité car c'est de lui que dépend la précision et la pertinence des résultats. Les œuvres d'Helvétius que nous avons pu rencontrer, témoignent de l'attention constante portée à la méthodologie dans cette étude.

Ensuite malgré les imperfections des catalogues, ils donnent la possibilité de découvrir le contenu des bibliothèques à une époque donnée. Il faut humblement reconnaître que la construction *a posteriori* de l'Histoire déforme parfois la réalité. Grâce à une étude des collections à l'aide des catalogues, nous avons la possibilité de connaître le contenu des bibliothèques et plus précisément la réception de certaines œuvres. Ainsi nous pouvons reconsidérer nos connaissances sur les lectures d'Ancien Régime.

Cependant, notre corpus ne peut témoigner des lectures de l'ensemble de la population française entre 1750 et 1780. En effet, malgré leurs faiblesses en comparaison aux études de Michel Marion ou Daniel Mornet, certains de nos relevés remettent en cause les conclusions des précédentes études (la prépondérance de Montesquieu par exemple, l'importance *De l'esprit des lois* ou l'intérêt croissant porté à Denis Diderot ou Jean-Jacques Rousseau). Néanmoins nous devons relativiser nos résultats. En effet, il est difficile de considérer nos conclusions comme des faits intangibles qui prouveraient indiscutablement la présence ou l'absence d'œuvres dans la seconde moitié du XVIII^e siècle.

Nos cent vingt-deux catalogues ne sont pas représentatifs des lectures de l'ensemble de la population française à l'époque. Comme nous n'avons cessé de le répéter notre propos n'était pas de tendre vers l'exhaustivité mais de présenter les perspectives de recherches possibles à partir des catalogues de ventes de bibliothèques. Ainsi les conclusions de notre étude concernent un panel unique celui des cent vingt-deux propriétaires de notre étude.

Enfin, les conclusions de notre travail invitent à poursuivre les recherches afin de préciser les résultats obtenus. Imaginons ainsi une étude portant sur un corpus composé de cinq cents ou mille catalogues représentatifs de la population française entre 1750 et 1780 : quels résultats offrirait un tel travail? Confirmerait-il nos conclusions? Ce type d'étude mériterait d'être engagé.

Les catalogues de ventes de bibliothèques souffrent d'une désaffection de la part du milieu universitaire. Depuis les grandes enquêtes de Daniel Mornet ou Michel Marion à ce jour, aucune nouvelle étude n'a été réalisée. Pourtant les catalogues sont emplis de richesses inestimables. En effet ils nous permettent d'avoir accès aux bibliothèques de nos ancêtres et ainsi à leurs lectures. Quels livres ont influencé les générations antérieures? Nous pourrions également aborder les textes qui n'ont pas été lus à l'époque car si les catalogues nous présentent les collections ils peuvent aussi nous renseigner sur les absences de certains écrits dans les collections.

Ainsi l'historien grâce aux catalogues détient les clés des bibliothèques du passé. Même si ce passé ne lui confie qu'une part de la réalité, il serait intéressant de revaloriser la recherche sur les catalogues de ventes de bibliothèques afin de connaître la présence ou l'absence d'ouvrages et d'auteurs à des époques données.

Sources et Bibliographie

I] LES SOURCES

Les catalogues de ventes

Les références ci-dessous ont toutes été récupérées dans la base de données « L'Esprit des Livres » mise en ligne sur le site de l'IHL. Aucune modification n'a été apportée, ni dans les titres ni concernant les informations relatives à l'édition (date, nom des imprimeurs libraires). De ce fait certaines notices sont incomplètes notamment à propos du prénom des imprimeurs libraires. Nous avons fait le choix de ne pratiquer aucun ajout.

Site de récupération des notices :

L'Esprit des livres, Catalogues de ventes de livres anciens, [s.d],
<<http://ihl.enssib.fr/ancien/Livranc.htm>> (consulté le 18 juin 2009).

1750

Bib. mun. Lyon, 809 567 bis, *Catalogue des livres de feu M. le comte d'Autry ; dont la vente de fera en détail, au plus offrant et dernier enchérisseur, mardi 7 avril 1750 et jours suivans, depuis deux heures de relevée jusqu'au soir, rue Pavée, près le quai des Augustins, Paris : Gabriel Martin, 1750, in-8°*

Bib. mun. Grenoble, F 21987, *Catalogue des livres pour servir a la continuation de la vente commencée à Rouen pour M. Simon, médecin en la Faculté de Paris ; lesdits livres provenans de la succession Larchevesque médecin de Rouen : laquelle vente sera reprise et achevée à Paris, le lundi 12 janvier 1750 et jours suivans, rue S. Hyacinthe, porte Saint-Michel, Paris : Gabriel Martin ; Delaguette, 1750, in-8°*

Bib. mun. Grenoble, F 21861, *Catalogue des livres de feu M. Ramonnet, ancien avocat au Parlement*, [Paris] : [Gabriel Martin], [1750], in-8°

1751

Bib. mun. Lyon, 343 517, *Catalogue des livres de Monsieur le président Crozat de Tugny. Dont la vente qui se fera au commencement du mois d'août 1751, au plus offrant et dernier enchérisseur, sera indiquée par affiches*, Paris : Thiboust, 1751, in-8°

Bib. mun. Lyon, 371 371 t.8 (1), *Catalogue de la bibliothèque de livres françois, latins et grecs, sur différentes matières ; et recueil complet de livres choisis, provenant de la bibliothèque de feu Me Martini, Docteur en Médecine*, Lyon : François Col, 1751, in-8°

Bib. mun. Grenoble, F 21867, *Catalogue des livres de feu Monsieur Daudement, ancien payeur des rentes*, Paris : Gabriel Martin, 1751, in-8°

Bib. mun. Grenoble, F 21989, *Catalogue des livres de feu M. Mazade, fermier général*, [Paris] : Gabriel Martin, 1751, in-8°

Bib. mun. Grenoble, F 21870, *Catalogue des livres de feu M. le comte de la Marck dont la vente se fera en détail, au plus offrant et dernier enchérisseur, rue Saint-Antoine, à l'hôtel de Sully, et sera indiquée par Affiches*, Paris : Michel Damonville, 1751, in-8°

1752

Bib. mun. Lyon, 809 567, *Catalogue des livres et estampes du cabinet de feu M. de Gravelle, conseiller au Parlement : dont la vente se fera en détail, en la maison où il [M. de Gravelle] est décédé rue S. Magloire, quartier S. Denis lundi 17 avril 1752. et jours suivans depuis 2 heures de relevée jusqu'au soir*, Paris : Gabriel Martin ; Delaguette, 1752 [?], in-8°

Bib. mun. Grenoble, F 21862, *Catalogue des livres du cabinet de feu M. Collombat, imprimeur du Roy*, [Paris] : Gabriel Martin, 1752, in-8°

Bib. mun. Grenoble, F 21868, *Catalogue de livres*, s.l., [1752], in-8°

Bib. mun. Grenoble, F 21876, *Catalogue des livres de feu M. Nichault, avocat au Parlement*, [Paris] : Gabriel Martin, 1752, in-8°

1753

Bib. mun. Lyon, 371 154, *Catalogue des livres du cabinet de M. de Boze*, Paris : Gabriel Martin ; H. L. Guérin et L. F. Delatour, 1753, in-8°

Bib. mun. Lyon, 371 204, *Catalogue des livres de feu M. Giraud de Moucy. Commandant des gardes de feu S.A.R. Madame la Duchesse d'Orléans, et Chevalier de Saint Lazare de Jérusalem et de l'Ordre Royal-Militaire et Hospitalier de Notre Dame du Mont Carmel. Dont la vente se fera en détail lundy 12 mars 1753 et jours suivans, rue Vildot*, Paris : Jacques-Marie Barrois, 1753, in-8°

Bib. mun. Lyon, 371 371 t.8 (2), *Catalogue des livres de feu Mr. Basset, Président en la Cour des Monnoyes, etc*, Lyon : Pierre et Benoît Duplain, 1753, in-8°

Bib. mun. Lyon, 398 848, *Catalogue d'un cabinet, contenant une collection d'Estampes des maîtres célèbres des trois écoles, tant en feuilles que reliées en volumes, et montées sous verres ; quelques desseins et tableaux ; un bon clavecin de Flandres du fameux Rukers ; deux tours à guillocher, et une optique, etc. Dont la vente se fera en détail au plus offrant et dernier enchérisseur, le lundi 19 (i.e. 26) février 1753, et jours suivans de relevée, dans une sale des Grands Augustins*, Paris : André-François Musier Knapen, 1753, in-8°

Bib. mun. Lyon, 453 043, *Catalogue de livres*, Paris : Gabriel Martin, 1753, in-8°

Bib. mun. Grenoble, F 21961, *Catalogue des livres et estampes de feu Monsieur Brissart, secrétaire et conseiller du roi, fermier général. Dont la vente se fera au plus offrant et dernier enchérisseur, en la maniere accoutumée, lundi 3 décembre 1753, depuis 2 heures de relevée jusqu'au soir, rue Platriere, à l'Hôtel d'Armenonville*, Paris : Guillaume-François de Bure le Jeune, 1753, in-8°

Bib. mun. Grenoble, F 21993, *Catalogue des livres de feu M. le marquis de Collande*, Paris : Gabriel Martin, 1753, in-8°

Bib. mun. Grenoble, F 21880, *Catalogue des livres de feu Monsieur de Hericourt, ancien avocat au Parlement*, Paris : Gabriel Martin, 1753, in-8°

1754

Bib. mun. Lyon, 371 077, *Catalogue des livres de feu Monsieur le Président Chauvelin. Dont la vente se fera en détail au plus offrant et dernier enchérisseur, en son Hôtel rue de l'Université, et sera indiquée par affiches*, Paris : Michel Damonville, 1754, in-8°

Bib. mun. Lyon, 371 152, *Catalogue des livres provenans de la bibliothèque de feu M. de Boze, dont la vente sera indiquée par affiches*, Paris : Gabriel Martin, 1754, in-8°

Bib. mun. Lyon, 808 651, *Catalogue des livres et estampes de feu M. Delahaye, Fermier Général. Par G. Martin*, Paris : Gabriel Martin, 1754, in-8°

Bib. mun. Lyon, 371 211_212, *Catalogue des livres et estampes de défunt Mrs. Geoffroy, de l'Académie Royale des Sciences. Dont la vente se fera en détail le 5 février 1754 et jours suivans, rue Bourtibourg*, Paris : Gabriel Martin, 1754, in-12°

Bib. mun. Grenoble, F 21967, *Catalogue des livres de feu M. Paillet des Brunieres, avocat en Parlement, dont la vente se fera au plus offrant et dernier enchérisseur, en la maniere accoutumée, lundy vingt-deux avril 1754, depuis deux heures de relevée jusqu'au soir, en sa maison, rue du Four Saint-Honoré, du côté de Saint Eustache*, Paris : Guillaume-François Debure le Jeune, 1754, in-8°

Bib. mun. Grenoble, F 21877, *Catalogue des livres de feu M. Bernard, conseiller d'Etat, dont la vente commencera lundy 18 mars 1754 et continuera les jours suivans, depuis deux heures de relevée jusqu'au soir, en son Hôtel, rue du Bacq*, Paris : Barrois, 1754, in-8°

Bib. mun. Grenoble, F 21872, *Catalogue des livres de feu Monsieur de Fourcy, abbé de Saint-Wandrille*, Paris : Gabriel Martin, 1754, in-8°

1755

Bib. mun. Lyon, 371 178, *Catalogue des livres de la bibliothèque de M. Secousse, Avocat en (sic) Parlement, de l'Académie Roïale des Inscriptions et Belles-Lettres, dont la vente sera indiquée par Affiches*, Paris : Jacques Barrois ; Didot, 1755, in-8°

Bib. mun. Lyon, 371 371 t.8 (3), *Catalogue des livres de M. le P. de C** et de feu M. l'abbé de T***. Le prix est de 24 sols*, Lyon : Pierre et Benoît Duplain, 1755, in-8°

Bib. mun. Lyon, 371 377 (2), *Catalogus librorum D. D. Gabrielis de Glatigny, Regi à consiliis in supremâ, monetarum, senescalli et praesidialis Curia Lugdunensis provinciae, Regiarum causarum actoris*, Lyon : Pierre et Benoît Duplain, 1755, in-8°

Bib. mun. Lyon, 809 533, *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. Bernard de Chantaut, conseiller au Parlement de Dijon. Le prix est de 30 sols. Les libraires chez lesquels se débite ce catalogue, se chargeront avec zèle des commissions qu'on voudra leur adresser, conformément aux nos qui leur seront indiqués, pour le tems de la vente en détail, qui se fera à Dijon dans les premiers jours du Carême prochain 1756, moyennant le droit de commission ordinaire*, Paris/Dijon : François Desventes ; Pierre Guylin, 1755, in-8°

Bib. mun. Grenoble, F 21890, *Catalogue des livres de feu Monsieur le duc de Saint-Simon, dont la vente se fera en détail lundi 11 août 1755 et jours suivans, rue de Grenelle, vis-à-vis l'Abbaye de Pantemont*, Paris : R. Davidts, [1755], in-8°

Bib. mun. Grenoble, F 21971, *Catalogue des livres de la bibliothèque de Monsieur l'Abbé Delan, Docteur et ancien Professeur en Théologie, de la maison et société de Sorbonne, Dont la vente commencera, lundi 3 février 1755, et continuera les jours suivans depuis deux heures de relevée jusqu'au soir, en la Maison d'un Chapelier, rue Gilles-coeur, la seconde porte-cochère à gauche, en entrant par le Quai des Augustins*, Paris : Jacques Barrois ; Didot, 1755, in-8°

Bib. mun. Grenoble, F 21972, *Catalogue des livres et des estampes de la bibliothèque de feu Monsieur l'abbé Auvray. Dont la vente se fera en détail le mardi 29 juillet 1755, rue de la Vieille Estrapade, au-dessus de la rue des Poulles*, Paris : Charles Osmont, 1755, in-8°

Bib. mun. Grenoble, F 21975, *Catalogue des livres de feu Monsieur le Président de Ségur*, Paris : Gabriel Martin, [1755], in-8°

Bib. mun. Grenoble, F 21976, *Catalogue des livres de feu Monsieur R.....Dont la vente sera indiquée par Affiches*, [Paris] : Gabriel Martin, 1755, in-8°

Bib. mun. Grenoble, F 21973, *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu Monsieur l'abbé de la Bastie, abbé commanditaire de Cornouailles et doyen de l'église cathédrale de Lizieux, dont la vente se fera dans la ville de Lizieux, le lundi 11 août 1755, en détail, au plus offrant et dernier enchérisseur*, s.l., 1755, in-12°

Bib. mun. Grenoble, F 21974, *Catalogue des livres de M. le marquis de Torcy, ministre et secrétaire d'Etat*, Paris : Jacques Barrois ; Didot, 1755, in-8°

1756

Bib. mun. Lyon, 371 378 (3), *Vente des livres de feu M. de Roviere*, Lyon : Pierre et Benoît Duplain, 1756, in-8°

Bib. mun. Lyon, 368 338, *Catalogue des livres de M. *** [Louis de Gand de Mérode de Montmorency, prince d'Isenghien] dont la vente se fera en détail le mardi 15 juin 1756 et jours suivans de relevée, rue de Grenelle, au coin de la rue du Bacq*, Paris : Gabriel Martin, 1756, in-8°

Bib. mun. Lyon, 371 174, *Catalogue des livres et estampes de la bibliothèque de feu Monsieur Pajot, comte d'Onsenbray, honoraire de l'Académie Royale des Sciences*, Paris : Martin Gabriel ; Michel Damonville, 1756, in-8°

Bib. mun. Lyon, 371 205, *Catalogue des livres de feu Monsieur l'abbé de Fleury, chanoine de l'Eglise de Paris. Dont la vente se fera en détail mardi 26 avril 1756 et jours suivans, de relevée, rue Hautefeuille, au coin de la rue Percée*, Paris : Gabriel Martin, 1756, in-8°

Bib. mun. Lyon, 368 341 (6), *Catalogue des livres et estampes de feu M. Gasq de La Lande, trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Paris*, Paris : Gabriel Martin, 1756, in-8°

Bib. mun. Grenoble, F 21873, *Catalogue des livres de feu Monsieur P****, Paris : Gabriel Martin, [1756], in-8°

Bib. mun. Grenoble, F 21874, *Catalogue des livres de M**** dont la vente se fera en détail le mardi 15 juin 1756 et jour suivans de relevée, rue de Grenelle, au coin de la rue du Bacq*, Paris : Gabriel Martin, 1756, in-8°

Bib. mun. Grenoble, F 21977, *Catalogue des livres et estampes de feu Monsieur R****, [Paris] : Gabriel Martin, [1756], in-8°

1757

Bib. mun. Lyon, 371 371 t.8 (4), *Catalogue des livres de feu M. François Hugues Verchere de Reffie, avocat au Parlement de Bourgogne, juge de la ville et prieuré de Marcigny en Briennois. Et de Monsieur de ****, Lyon : Pierre et Benoît Duplain, 1757, in-8°

Bib. mun. Lyon, 371 371 t.9 (1), *Catalogue des livres de feu Mr. G. A*** et de Monsieur C. H****, Lyon : François Rigollet [fils ?], 1757, in-8°

Bib. mun. Lyon, A 493 800, *Catalogue des livres de feu Monsieur *****, Paris : Gabriel Martin, 1757, in-8°

Bib. mun. Lyon, 809 452 bis, *Catalogue des livres du Cabinet de Mr. G...D...P... par Guillaume-Franç. de Bure, le jeune*, Paris : Guillaume-François Debure ; Didot, 1757, in-8°

Bib. mun. Grenoble, F 21852, *Catalogue des livres de feu M. l'abbé Noiret, licencié en Théologie*, [Paris] : Gabriel Martin, [1757], in-8°

Bib. mun. Grenoble, F 21883, *Catalogue des livres de feu Monsieur l'abbé Oliva, bibliothécaire de S.A.M. le prince de Soubise. Dont la vente se fera en détail lundi 9 mai 1757, et jours suivans de relevée, en l'Hôtel de Soubise, Vieille rue du Temple*, Paris : Gabriel Martin, 1757, in-8°

Bib. mun. Grenoble, F 21884, *Catalogue des livres de feu Monsieur *****, [Paris] : Gabriel Martin, 1757, in-8°

1758

Bib. mun. Lyon, 371 377 (4), *Catalogue des livres de feu Monsieur Cholier de Cibeins, Président en la Cour des Monnoies, etc. Le prix est de vingt-quatre sols*, Lyon : Pierre et Benoît Duplain, 1758, in-8°

Bib. mun. Lyon, 371 371 t.9 (4), *Catalogue des livres de feu Monsieur l'Abbé Boesse, Chanoine de l'église de Saint-Just. Dont la vente au plus offrant et dernier enchérisseur, commencera le lundi [vendredi] 28 avril 1758 à trois heures précises de relevée, et continuera les jours suivans à la même heure jusqu'à la fin*, s. l., 1758 [?], in-8°

Bib. mun. Grenoble, F 21831, *Catalogue des livres de feu M. Herbert. Dont la vente se fera en détail le lundi 3 juillet 1758, rue Saint André des Arcs*, Paris : Pissot, 1758, in-8°

1759

Bib. mun. Lyon, 371378 (4), *Catalogue de livres reliés sur toutes sortes de matières, faisant partie du fonds Certe. A vendre*, Lyon : Jacques Certe, 1759, in-8°

Bib. mun. Lyon, 371 379, *Catalogue des livres de M. du F***, négociant. Le prix est de vingt-quatre sols*, Lyon : Pierre et Benoît Duplain, 1759, in-8°

Bib. mun. Lyon, 354 663, *Catalogue des livres de feu M. le marquis de C***** [Caumont d'Avignon] *de l'Académie des Inscriptions des Belles-Lettres* (sic), Lyon : François Rigollet (père) ; André Perrichon, 1759, in-4°

Bib. mun. Lyon, 375 438, *Catalogue des livres de feu Monsieur de la Vigne, docteur régent de la Faculté de médecine de Paris, Conseiller d 'Etat, Premier médecin de le Reine, et médecin ordinaire de Madame la dauphine. Dont la vente se fera en détail, suivans l'indication des affiches*, Paris : Gabriel Martin, 1759, in-8°

Bib. mun. Lyon, A 493 795, *Catalogus librorum D. Andreae P.* [André Perrichon], Lyon : Pierre et Benoît Duplain, 1759, in-8°

Bib. mun. Grenoble, F 21852, *Catalogue des livres de feu Monsieur Ligier*, [Paris] : Gabriel Martin, [1759], in-8°

Bib. mun. Grenoble, F21851, *Catalogue des livres de feu Monsieur l'abbé Parquet*, [Paris] : Gabriel Martin, [1759], in-8°

Bib. mun. Grenoble, F 21835, *Catalogue des livres de feu Monsieur Garnier de Montigny. Dont la vente se fera en détail, suivant l'indication des Affiches*, Paris : Gabriel Martin, 1759, in-8°

Bib. mun. Grenoble, F 21832, *Catalogue des livres de M. l'abbé Petricini, dont la vente se fera en détail le mercredi 21 mars 1759. Et jours suivant, rue du Dauphin, près la porte des Thuilleries*, Paris : Prault fils aîné, 1759, in-8°

Bib. mun. Grenoble, F 21836, *Catalogue des livres de la bibliotheque de feu M.J.B. Denis Guyon, Chev. seigneur de la Sardiere, ancien Capitaine au Régiment du Roi, et l'un des Seigneurs du Canal de Briare*, Paris : Jacques-Marie Barrois, 1759, in-8°

Bib. mun. Grenoble, F 21853, *Catalogue des livres de feu Monsieur le Chevalier Rouillon, dont la vente se fera à l'amiable, le 19 mars 1759, et jours suivans, depuis huit heures du matin jusqu'au soir. Les prix seront marqués sur chaque livre*, Paris : R. Davidts ; Didot, 1759, in-8°

1760

Bib. mun. Lyon, 808 707, *Catalogue des livres de feu Monsieur Chubéré, Conseiller Honoraire au Parlement*, Paris : Gabriel Martin, 1760 (?), in-8°

Bib. mun. Grenoble, F 21888, *Catalogue des livres M. l'abbé Geoffroy, premier vicaire de Saint-Merry etc.*, [Paris] : Barrois, [1760], in-8°

Bib. mun. Grenoble, F 21840, *Catalogue des livres, tableaux, desseins, et estampes de feu M. le comte de Vence, Lieutenant général des armées du Roy, commandant à la Rochelle, et colonel du Régiment Royal Corse*, Paris : Prault fils aîné, 1760, in-8°

Bib. mun. Grenoble, F 21842, *Catalogue des livres de Monsieur G*** dont la vente commence le lundi 17 mars 1760, pour continuer les jours suivans à 3 heures de relevée, rue du Foin*, Paris : Musier fils, 1760, in-8°

Bib. mun. Grenoble, F 21887, *Catalogue des livres de Monsieur Thomé, Conseiller au Parlement*, [Paris] : Didot, 1760, in-8°

Bib. mun. Grenoble, F 21928, *Catalogue des livres de feu M. Hatte, secrétaire des finances, greffier du Conseil d'Etat privé et doyen des secrétaires du roi*, [Paris] : G. Cavelier ; P. A. Le Prieur, 1760, in-8°

Bib. mun. Grenoble, F 21841, *Catalogue des livres de feu M. Desmarquets, Avocat au Parlement et procureur au Châtelet, dont la vente se fera en détail, le Mercredi 23 juillet 1760 et jours suivans de relevée, rue Saint-André des Arcs*, Paris : Pissot, 1760, in-12°

1761

Bib. mun. Lyon, 371 379 (3), *Catalogue d'une bibliothèque à vendre. Le prix fixé est de 36 sols*, Lyon : Pierre et Benoît Duplain, 1761, in-8°

Bib. mun. Lyon, 371 380, *Catalogue des livres estampes, figures, bustes, etc. du cabinet de M. C****, Lyon : Pierre et Benoît Duplain, 1761, in-8°

Bib. mun. Lyon, 809 451 bis, *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. de Selle, trésorier général de la marine*, Paris : Marie-Jacques Barrois ; R. Davidts ; Didot, 1761, in-8°

1762

Bib. mun. Lyon, 371 380 bis, *Catalogue des livres de M. C. P. ****** [Camille Perrichon], Lyon : Pierre et Benoît Duplain, 1762, in-8°

1763

Bib. mun. Lyon, 371 380 (3), *Catalogus librorum bibliothecae DD. De Meaux, in Dombarum provinciae curia praesidis, etc*, Lyon : Benoît Duplain, 1763, in-8°

Bib. mun. Lyon, 371 164, *Catalogue de la bibliothèque de feu M. Falconnet, Médecin consultant du Roi, et doyen des médecins de la Faculté de Paris, de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, etc*, Paris : Jacques Barrois, 1763, in-8°

Bib. mun. Lyon, A 492 951, *Catalogue des livres de la bibliothèque de la Maison Professe des ci-devant soi-disans Jesuites*, Paris : Noël-Jacques Pissot ; Jean-Baptiste Gogué, 1763, in-8°

Bib. mun. Lyon, 808 703, *Catalogue des livres de feu M. Imbert, écuyer et premier apothicaire du corps du Roi. Dont la vente se fera en détail, lundi 10 janvier 1763, et jours suivans de relevée, jusqu'au soir, rue Ste. Croix de la Bretonnerie, vis-à-vis de l'Eglise*, Paris : Davidts, 1763, in-8°

Bib. mun. Lyon, 808 704, *Catalogue des livres de feu Madame la Maréchale de Thomond dont la vente se fera en détail, Mardi 31 mai 1763 et jours suivans en son Hôtel rue de Taranne, à côté de la Fontaine*, Paris : Davidts, 1763, in-8°

Bib. mun. Lyon, 808 705, *Catalogue des dessins, tableaux, estampes, bronzes, porcelaine et livres du cabinet de M. D***. Dont la vente sera faite, en une(sic) appartement au-dessus de la principale Porte de l'enclos du Temple, au plus offrant et dernier enchérisseur, le lundi 27 juin 1763*, Paris : Louis-François Prault fils ; Joullain (graveur), 1763, in-8°

Bib. mun. Lyon, 808 706, *Catalogue de feu M. Boullenois, ancien avocat au Parlement, etc.*, Paris : Marie-Jacques Barrois, 1763, in-8°

1764

Bib. mun. Lyon, A 492 793, *Catalogue des livres de la bibliothèque des ci-devant soi-disans jésuites du collège de Clermont, dont la vente commencera le lundi 19 mars 1764*, Paris : Claude-Marin Saugrain ; Leclerc ; Prault, 1764, in-8°

Bib. mun. Lyon, 810 351, *Catalogue des livres de feu Monsieur Savalete de Buchelay, Gentilhomme Ordinaire du Roi, et l'un des Fermiers Généraux de sa Majesté. Dont la vente se fera le lundi, 16 juillet 1764, et jours suivans, rue S. Honoré, dans la maison de M. de Magnanville, au Trésor Royal*, Paris : Davidts, 1764, in-12°

Bib. mun. Lyon, A 492 792, *Catalogus manuscriptorum codicum collegii Claromontani quem excipit catalogus MSSum. Dômus Professe Parisiensis*, Paris : Claude-Marin Saugrain ; Leclerc, 1764, in-8°

1765

Bib. mun. Lyon, 371 082, *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu Madame la marquise de Pompadour, Dame du Palais de la Reine*, Paris : Jean-Thomas et Jean-Thomas fils Herissant, 1765, in-8°

1766

Bib. mun. Lyon, 371 380 (4), *Inventaire des livres de feu Monsieur le chamarier de Saint Paul, selon l'ordre journalier de la vente qui sera faite à Lyon, chez Benoît Duplain, rue Mercière, à l'Aigle*, Lyon : Benoît Duplain, 1766, in-8°

Bib. mun. Lyon, 371 380 (5), *Inventaire des livres, tableaux, estampes, etc. de feu Monsieur de Gauffecourt, selon l'ordre journalier de la vente qui sera faite chez Benoît Duplain, libraire rue Merciere, à l'Aigle*, Lyon : Benoît Duplain, 1766, in-8°

Bib. mun. Lyon, 371 380 (6), *Inventaire des livres, estampes, tableaux et autres effets de M. de M.***, selon l'ordre journalier de la vente qui sera faite chez Benoît Duplain, libraire, rue Merciere, à l'Aigle*, Lyon : Benoît Duplain, 1766, in-8°

1767

Bib. mun. Lyon, 371 371 t.14, *Catalogue des livres doubles produits par la réunion de la Bibliothèque Publique de Lyon, avec celle du Grand Collège de la même ville et autres, dont la vente sera faite en détail et au plus offrant*, Lyon : Benoît Duplain, 1767, in-8°

Bib. mun. Lyon, 368 340, *Catalogue de livres rares et curieux, du cabinet de feu M. A*** qui seront vendus à l'amiable, depuis le 6 avril jusqu'au dernier jour du même mois*, Paris : Pierre Vallat-la -Chapelle [?], 1767, in-8°

Bib. mun. Lyon, 371 199, *Catalogue des livres de feu M. Dufaure, Gouverneur et Sénéchal de Rouergue, et Comté de Rhodéz. Dont la vente commencera le lundi 19 [i.e. 9] mars 1767, en sa maison des Fossés Montmartre, la première porte cochère à gauche, en entrant par la Place des Victoires*, Paris : Marie-Jacques Barrois ; Pierre-Alexandre Le Prieur, 1767, in-8°

Bib. mun. Lyon, 390 174, *Catalogue des livres provenans de la bibliothèque de M.L.D.D.L.V. [La Vallière, Louis-César de la Baume-Le-Blanc, duc de] disposé et mis en ordre, avec une table alphabétique des auteurs, par Guill. Franç. de Bure le jeune. Tome premier*, Paris : Guillaume-François de Bure le Jeune ; Didot, 1767, in-8°

Bib. mun. Lyon, 809 439, *Catalogue systématique et raisonné des curiosités de la Nature et de l'Art, qui composent le cabinet de M. Davila, avec Figures en taille douce, de plusieurs morceaux qui n'avoient point encore été gravés. Tome premier*, Paris : Antoine-Claude Briasson ; Michel Lambert, 1767, in-8°

1768

Bib. mun. Lyon, 370 664 bis, *Catalogus librorum non vulgarium, ex variis bibliothecis collectorum, tum quorundam praesertim qui ex utriusque Bibliothecae Lugdunensis conjunctione dullices supersunt. Auctio publica fiet*, Lyon : Benoît Duplain, 1768, in-8°

1769

Bib. mun. Lyon, 371 371 t.15, *Cabinet de livres choisis à vendre*, Lyon : Benoît Duplain, 1769, in-8°

Bib. mun. Lyon, 371 371 t.15 (2), *Catalogue des livres de feu M. Mathieu, ancien Perpétuel de l'Eglise Collégiale de Saint Nizier ; et de feu M. Dugas de Quinsonas, ancien Académicien des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Lyon*, Lyon : Placide Jacquenod (fils), 1769, in-8°

Bib. mun. Lyon, 370 664 (3), *Inventaire des livres doubles, produits par la réunion des deux bibliothèques publiques et autres*, Lyon : Benoît Duplain, 1769, in-8°

Bib. mun. Lyon, B 495 815, *Supplément à la bibliographie instructive ou catalogue des livres du cabinet de feu M. Louis Jean Gaignat, Ecuyer, Conseiller-Sécretaire (sic) du Roi Honoraire, et Receveur Général des Consignations des Requêtes du Palais*, Paris : Guillaume-François de Bure le Jeune ; Didot, 1769, in-8°

1770

Bib. mun. Grenoble, F 21924, *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. G.***. disposé et mis en ordre par Guillaume de Bure fils aîné, libraire à Paris. Avec une table alphabétique des auteurs*, Paris : Guillaume de Bure fils aîné ; Didot, 1770, in-8°

Bib. mun. Grenoble, F 21923, *Catalogue d'une collection de livres choisis, provenans du cabinet de M**** [Brancas, Louis-Léon-Félicité, duc de, comte de Lauraguais], Paris : Guillaume de Bure fils aîné ; Didot, 1770, in-8°

Bib. mun. Grenoble, F 21922, *Catalogue des livres de la bibliothèque de M. l'abbé de Chauvelin, conseiller au Parlement. Dont la vente se fera au plus offrant et dernier enchérisseur, le lundi 25 juin et jours suivans, le matin et l'après-midi de relevée, en son Hôtel rue de Condé*, Paris : Prault fils aîné, 1770, in-8°

1771

Bib. mun. Lyon, 371 371 t.16, *Catalogue des livres de la bibliothèque de M. le Comte de F***. Dont la vente, au plus offrant et dernier enchérisseur, commencera le 5 décembre prochain*, Lyon : Pierre Duplain, 1771, in-8°

Bib. mun. Lyon, 371 189, *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. Sandras, avocat en Parlement, au nombre de dix mille volumes, la plupart rares et singuliers. La vente se fera en sa maison, rue de la Femme-sans-tête, au coin du quai de Bourbon, Isle Saint Louis, dans le courant du mois de Novembre prochain*, Paris : Jean-Baptiste Gogué ; Jacques Didot, 1771, in-8°

1772

Bib. mun. Lyon, 354 673, *Catalogue des livres du cabinet de feu M. Bonnet, dont la vente se fera en détail, en la manière accoutumée, au plus offrant et dernier enchérisseur, le lundi 10 février 1772, et jours suivans, depuis trois heures de relevée jusqu'au soir, en sa maison rue de Richelieu, vis-à-vis le Caffé de Foi*, Paris : Jacques-François Mériogot l'aîné, 1772, in-8°

Bib. mun. Lyon, 371 381, *Catalogue des livres de feu M. Michon, ancien avocat au Bureau des finances*, Lyon : Claude-Marie Jacquenod, 1772, in-8°

1775

Bib. mun. Lyon, 371 381 (2), *Catalogue des livres de feu M. le Marquis de Narbonne de Pelet, Lieutenant-Général des Armées du Roi ; de M. Imbert, Secrétaire du Roi ; et de M.G.B. ****, Lyon : Claude Jacquenod, 1775, in-8°

Bib. mun. Lyon, 344 830 bis, *Catalogue des livres de M. Mariette ; Contrôleur Général de la Grande Chancellerie de France, Honoraire Amateur de l'Académie Royale de peinture et sculpture, et de l'Académie de Florence*, Paris : Pissot, 1775, in 8°

Bib. mun. Grenoble, F 27993, *Catalogue des livres de feu M. de ***. Dont la vente se fera, au plus offrant et dernier enchérisseur, le lundi 6 mars 1775, à trois heures de relevée, et se continuera les jours suivans, à pareille heure, rue et Hôtel de Montmorenci, la troisième porte-cochère à gauche, en entrant par la rue Saint Martin*, Paris : J.B.G Musier ; J.B. Dessain ; Hérisant veuve, 1775, in-8°

1776

Bib. mun. Lyon, 397 303, *Catalogue des livres et estampes de la bibliothèque de feu Monsieur Perrot, Maître des comptes ; Disposé dans un ordre différent de celui observé jusqu'à ce jour. Avec une Table des Auteurs. La vente se fera en sa maison, rue et Isle Saint-Louis, la première porte cochère au-dessus de la rue Regratière, en entrant du côté du Pont-Rouge, le 22 janvier 1776, et jours suivans*, Paris : Jean-Baptiste Gogué, 1776, in-8°

1777

Bib. mun. Lyon, 371 381 (3), *Catalogue des livres composant la bibliothèque de feu M. de Montmorillon, Comte de Lyon, et de feu MM. S*** et A***; dont la vente commencera le lundi 1er. décembre 1777, à deux heures de relevée, et jours suivans*, Lyon : Joseph-Sulpice Grabit, 1777, in-8°

Bib. mun. Lyon, 354 666, *Catalogue d'une collection de livres peu communs, concernant la littérature Hébraïque et langues Orientales ; Mis en ordre par de Los Rios, et dont les articles seront livrés par lui au prix fixé*, Lyon : Jean-François de Los Rios, 1777, in-12°

1778

Bib. mun. Lyon, 371 206, *Catalogue des livres de la Bibliothèque de feu M*** consistant en livres anciens et rares, qui ont été recueillis avec le plus grand soin depuis le Regne de François Premier jusques et compris le Regne de Louis XV. Cette bibliotheque contient 1°. Une collection de Poètes Anciens et Modernes en plusieurs langues. 2°. Une collection des Théâtres français et italiens, anciens et modernes, dont quelques-uns en plusieurs langues. 3°. Une collection en Romances, Facéties, Mysteres et autres ouvrages singuliers, auxquels se trouvent joints quelques Manuscrits*, Avignon : François-Barthélemy Mérande ; François-Barthélemy Dubié Mérande, 1778, in-8°

Bib. mun. Lyon, 354 672, *Catalogue des livres choisis, provenant du cabinet de M*** [Souchay, Joseph ?]. Dont la vente commencera le lundi 9 mars 1778, et continuera les jours suivans de relevée en une Salle du Couvent des R. P. Grands Augustins*, Paris : Guillaume de Bure fils aîné ; Didot l'aîné, 1778, in-8°

1779

Bib. mun. Lyon, 371 165, *Catalogue des livres rares et singuliers du cabinet de M. Filheul, précédé de quelques éclaircissements sur les articles importans ou peu connus, et suivi d'une table alphabétique des auteurs. La vente de ces livres commencera le 3 mai 1779, hôtel Saint-Antoine, rue des deux Ecus, près de celle Saint-Honoré. Prix, 3 livres 12 sous broché*, Paris : Jean-Baptiste Dessain de l'imprimerie de Monsieur, 1779, in-8°

Bib. mun. Lyon, 371 382 bis, *Supplément au catalogue de M. Peysson de Bacot* [titre rajouté], s.l., 1779, in-8°

Bib. mun. Grenoble, F 21926, *Catalogue de la bibliothèque des Célestins de Colombier, près d'Annonay ; dirigé par François de Los Rios, libraire à Lyon*, Lyon : Jean-François de Los Rios, 1779, in-12°

Bib. mun. Grenoble, T 5996, *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. Paris de Meyzieu, ancien conseiller au Parlement et ancien intendant de l'Ecole Royale militaire. Dont la vente se fera au plus offrant et dernier enchérisseur, le lundi 15 mars 1779 et jours suivans, à deux heures de relevée, Hôtel de Joyeuse, rue Saint-Louis au Marais*, Paris : Moutard, 1779, in-8°

Bib. mun. Grenoble, X 4700, *Catalogue des livres choisis du cabinet de M. Charles Bonnet, prêtre du Diocèse de Grenoble, inventoriés par François de Los Rios, libraire à Lyon, 1779*, Grenoble : Jean-François de Los Rios, 1779, in-12°

1780

Bib. mun. Lyon, 354 668, *Catalogue des livres de M. Claude-Lambert Dugad-Mouton, Bachelier en Théologie, ancien curé de S. Pierre et S. Saturnin*, Lyon : Claude Cizeron [?], 1780, in-8°

Bib. mun. Lyon, 390 450, *Catalogue des livres rares et précieux de M.**** [Mel de Saint-Céran] *disposé et mis en ordre par Guillaume de Bure, fils aîné*, Paris : Guillaume de Bure fils aîné, 1780, in-8°

Autres documents

KANT Emmanuel, « Was ist Aufklärung? », *Bertinische Monatsschrift*, vol. IV, décembre 1784, p. 481-491, trad. fr., « Qu'est-ce que les Lumières? », dans KANT Emmanuel *Vers la paix perpétuelle. Que signifie s'orienter dans la pensée? Qu'est-ce que les Lumières?*, éd. rev., POIRIER Jean-François, PROUST Françoise, Paris : GF Flammarion, 1991, p. 43-51.

MALESHERBES Chrétien-Guillaume de LAMOIGNON de, *Mémoires sur la Librairie. Mémoire sur la liberté de la presse*, nouv. éd., CHARTIER Roger (préf.), Paris : Imprimerie Nationale Éditions, 1994, 350 p.

« Livre », dans *Encyclopédie : ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers [par une société de gens de lettres ; mis en ordre et publié par M. Diderot... ; & quant à la partie mathématique par M. d'Alembert...]*, Paris : Briasson, 1751-1772, 28 vol. reprod. New York : Readex Microprint/ Pergamon Press, 1969 [en ligne]

<http://portail.atilf.fr/cgibin/getobject_?a.69:11./var/artfla/encyclopedie/textdata/IMAGE/>
(consulté le 05 janvier 2009).

« Bibliothèque », dans *Encyclopédie : ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers [par une société de gens de lettres ; mis en ordre et publié par M. Diderot... ; & quant à la partie mathématique par M. d'Alembert...]*, Paris : Briasson, 1751-1772, 28 vol. reprod. New York : Readex Microprint/ Pergamon Press, 1969 [en ligne]
<http://portail.atilf.fr/cgi-bin/getobject_a.10:30./var/artfla/encyclopedie/textdata/IMAGE/>
(consulté le 05 janvier 2009).

« Catalogue », dans *Encyclopédie : ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers [par une société de gens de lettres ; mis en ordre et publié par M. Diderot... ; & quant à la partie mathématique par M. d'Alembert...]*, Paris : Briasson, 1751-1772, 28 vol. reprod. New York : Readex Microprint/ Pergamon Press, 1969 [en ligne]
<http://portail.atilf.fr/cgi-bin/getobject_a.14:411./var/artfla/encyclopedie/textdata/IMAGE/>
(consulté le 05 janvier 2009).

II] BIBLIOGRAPHIE

Outils de travail

Biographie universelle, ancienne et moderne : ou Histoire, par ordre alphabétique, de la vie publique et privée de tous les hommes qui se sont fait remarquer par leur écrits, leurs actions, leurs talents, leurs vertus ou leurs crimes : ouvrage entièrement neuf rédigé par une société de gens, de lettres et de savans, par Louis-Gabriel Michaud (éd.), Paris : frères Michaud, 1811-1862, 85 vol.

CIORANESCU Alexandre, *Bibliographie de la littérature française du dix-huitième siècle*, Paris : Éd. du Centre national de la recherche scientifique, 1969, 3 vol.

COLON Pierre M., *Le Siècle des Lumières : bibliographie chronologique, 1716-1788*, Paris : H. Champion, 1983- en cours, 23 vol.

FOUCHÉ Pascal, ECHOIN Daniel, SCHUWER Philippe (dir.) et al., *Dictionnaire encyclopédique du livre [A-M]*, Paris : Éd. du Cercle de la Librairie, 2002-2005, 2 vol. parus.

JOLLY Claude (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises. Tome 2. Les bibliothèques sous l'Ancien Régime (1530-1789)*, Paris : Promodis, Éd. du Cercle de la Librairie, 1988, 547 p.

MARTIN Henri-Jean, CHARTIER Roger (dir.), VIVET Jean-Pierre (coll.), *Histoire de l'édition française. Tome 2. Le Livre triomphant*, Paris : Promodis, 1984, 653 p.

McKENZIE Donald Francis, *Bibliography and the sociology of texts*, London : British Library, 1986, trad. fr., *La bibliographie et la sociologies des textes*, AMFREVIMLLE Marc (trad.), CHARTIER Roger (préf.), Paris : Éd. du Cercle de la Librairie, 1991, 119 p.

Le XVIII^e siècle

Histoire du XVIII^e siècle

BELY Lucien (dir.), *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, Paris : PUF, 2002, 1384 p. (Quadrige)

CHALINE Olivier, *La France au XVIII^e siècle*, Paris : Belin, 1996, 303 p. (Belin sup histoire)

SÉE Henri, *La France économique et sociale au XVIII^e siècle*, Paris : Armand Colin, 1952, 195 p.

Histoire littéraire

ESTIVALS Robert, *La Statistique bibliographique en France sous la monarchie au XVIII^e siècle*, Paris-La Haye : Mouton et Cie, 1965, 460 p.

DARNTON Robert, *Pour les Lumières : défense, illustration, méthode*, BAILLON Jean-François (trad.), Pessac : Presses Universitaires de Bordeaux, 2002, 131 p. (E-18)

MAUZI Robert (dir.), *Littérature française. Tome 10. Le XVIII^e siècle, 1750-1778*, Paris : Arthaud, 1977, 289 p.

EHRARD Jean (dir.), *Littérature française. Tome 9. Le XVIII^e siècle, 1720-1750*, Paris : Arthaud, 1974, 337 p.

SARTRE Jean-Paul, *Qu'est-ce que la littérature?*, Paris : Gallimard, 1948, nouv. éd., 2005, 307 p.

La philosophie des Lumières

CASSIRER Ernst, *Die Philosophie der Aufklärung*, Tübingen : J.C.B. Mohr, 1932, trad. fr., *La Philosophie des Lumières*, QUILLET Pierre (trad.), Paris : Fayard, 1970, 351 p.

CHARTIER Roger, *Les origines culturelles de la Révolution française*, Paris : Le Seuil, 1990, 245 p. (L'univers Historique)

EHRARD Jean, *L'idée de nature en France dans la première moitié du XVIII^e siècle*, Paris : Albin Michel, 1963, nouv. éd., 1994, 861 p. (Bibliothèque de l'Évolution de l'humanité)

FOUCAULT Michel « Qu'est-ce que les Lumières ? », dans RABINOW Paul (éd.), *The Foucault Reader*, New York : Pantheon Books, 1984, p. 32-50 [en ligne]
<<http://www.foucault.info/documents/whatIsEnlightenment/foucault.questcequeLesLumieres.fr.html>> (consulté le 09 janvier 2009).

GOULEMOT Jean-Marie, *Adieu les philosophes. Que reste-t-il des Lumières ?*, Paris : Le Seuil, 2001, 215 p. (L'avenir du passé)

ISRAEL Jonathan I., *Radical enlightenment: Philosophy and the making of Modernity 1650-1750*, Oxford-New York: Oxford University Press, 2001, 810 p., trad. fr., *Les Lumières radicales : la philosophie, Spinoza et la naissance de la modernité, 1650-1750*, HUGUES Pauline, NORDMANN Charlotte, ROSANVALLON Jérôme (trad.), Paris : Éd. Amsterdam, 2005, 935 p.

MORTIER Roland, « "Lumière" et "Lumières", histoire d'une image et d'une idée », dans MORTIER Roland, *Clartés et ombres au siècle des Lumières. Études sur le XVIII^e siècle*, Genève : Droz, 1969, p. 13-59.

ROGER Jacques, « La lumière et les Lumières », *Cahiers de l'Association internationale des Études Françaises*, vol. 20, n° 1, 1968, p. 167-177.

Livre et Société au XVIII^e siècle

Histoire du livre

DARNTON Robert, « "La France, ton café fout le camp!" De L'histoire du livre à l'histoire de la communication », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°100, 1993, p. 16-26.

CHARTIER Roger, ROCHE Daniel, « L'histoire quantitative du livre », *Revue française d'histoire du livre*, n° 16, 1977, p. 477-501.

SÉITÉ Yannick, « Pour une histoire littéraire du livre », *Dix-Huitième siècle*, n°30, 1998, p. 67-90.

Histoire du livre au XVIII^e siècle

BARBER Giles, « La reliure », dans MARTIN Henri-Jean, CHARTIER Roger (dir.), VIVET Jean-Pierre (coll.), *Histoire de l'édition française. Tome 2. Le Livre triomphant*, Paris : Promodis, p. 201-213.

BOLLÈME Geneviève, EHRARD Jean, FURET François (dir.), et al., *Livre et Société dans la France du XVIII^e siècle*, Paris-La Haye : Mouton et Cie, 1965-1970, 2 vol. (École pratique des hautes études. 6^e section. Sciences économiques et sociales. Civilisations et sociétés. 16)

LANUIT Roger, « Brocher », dans FOUHÉ Pascal, ECHOIN Daniel, SCHUWER Philippe (dir.) et al., *Dictionnaire encyclopédique du livre [A-M]*, Paris : Éd. du Cercle de la Librairie, 2002-2005, vol. 1, p. 390-392.

MARTIN Henri-Jean, *Le Livre français sous l'Ancien Régime*, Paris : Promodis, 1987, 302 p. (Histoire du livre)

MARTIN Henri-Jean, « Le livre », dans *Louis XV, un moment de perfection dans l'art français* [Exposition. Paris, Hôtel de la Monnaie, 1974], Paris : Administration des Monnaies et Médailles, 1974, p. 237-264.

TRENARD Louis, « La sociologie du livre en France, 1750-1789 », dans *Actes du cinquième congrès national de la Société Française de Littérature comparée*, Paris : Les Belles Lettres, 1965, p. 145-178.

Production et diffusion du livre

DARNTON Robert, *Édition et Sédition : l'univers de la littérature clandestine au XVIII^e siècle*, Paris : Gallimard, 1991, 278 p. (NRF Essais)

DARNTON Robert, *The Corpus of clandestine Literature in France 1769-1789*, New York-London : W. W. Norton, 1995, 260 p.

DARNTON Robert, *The Business of Enlightenment. A publishing History of the Encyclopédie 1775-1800*, Cambridge-London : Harvard University Press, 1979, 624 p., trad. fr., *L'Aventure de l' « Encyclopédie » : 1775-1800 : un best-seller au siècle des Lumières*, REVELLAT Marie-Alyx (trad.), Paris : Perrin, 1982, 445 p.

DARNTON Robert, *The forbidden Best-sellers of Pre-Revolutionary France*, London : Harper Collins, 1996, 440 p.

MASON Haydn (éd.), *The Darnton debate: Books and Revolution in the eighteenth century*, Oxford : Voltaire Foundation, 1998, 305 p.

Gens de lettres au XVIII^e siècle

CHARTIER Roger, *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime*, Paris : Le Seuil, 1987, 369 p. (L'univers Historique)

DARNTON Robert, *Gens de lettres, gens du livre*, REVELLAT Marie-Alyx (trad.), Paris : Éd. Odile Jacob, 1990, 304 p. (Histoire)

DARNTON Robert, *The Great cat Massacre and other episodes in French cultural history*, New York : Basic books, 1984, 298 p., trad. fr., *Le Grand Massacre des Chats. Attitudes et croyances dans l'ancienne France*, REVELLAT Marie-Alyx (trad.), Paris : Robert Laffont, 1985, 250 p. (Les hommes et l'Histoire)

DARNTON Robert, *The Literary underground of the Old Regime*, Cambridge-London : Harvard University Press, 1982, 258 p., trad. fr., *Bohème littéraire et révolution : le monde des livres au XVIII^e siècle*, REVELLAT Marie-Alyx (trad.), Paris : Gallimard, 1983, 209 p. (Hautes études)

MARION Michel, *Collections et collectionneurs de livres au XVIII^e siècle*, Paris : H. Champion, 1999, 570 p. (Histoire du livre et des bibliothèques)

MARION Michel, « Les livres chez les Parisiens dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle », dans *Les Espaces du livre, actes du deuxième colloque. 2 : Les bibliothèques, Paris, 6-7 juin 1980*, Paris : Institut d'étude du livre, 1980, p. 31-36.

ROCHE Daniel, *Les Républicains des lettres. Gens de culture et Lumières du XVIII^e siècle*, Paris : Fayard, 1988, 393 p. (Nouvelles études historiques)

VIARDOT Jean, « Livres rares et pratique bibliophile », dans MARTIN Henri-Jean, CHARTIER Roger (dir.), VIVET Jean-Pierre (coll.), *Histoire de l'édition française. Tome 2. Le Livre triomphant*, Paris : Promodis, 1984, p. 446-467.

Les bibliothèques

JOLLY Claude, « Naissance de la " science " des bibliothèques », dans JOLLY Claude (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises. Tome 2. Les Bibliothèques sous l'Ancien Régime (1530-1789)*, Paris : Promodis, Éd. du Cercle de la Librairie, 1988, p. 381-385.

MARION Michel, « Bibliothèques moyennes du XVIII^e siècle », dans JOLLY Claude (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises. Tome 2. Les Bibliothèques sous l'Ancien Régime (1530-1789)*, Paris : Promodis, Éd. du Cercle de la Librairie, 1988, p. 252-254.

MARION Michel, *Recherches sur les bibliothèques privées à Paris au milieu du XVIII^e siècle : 1750-1759* [*Les enseignements des bibliothèques privées à Paris au milieu du XVIII^e siècle*], Paris : Bibliothèque Nationale, 1978, 247 p. (Mémoires de la Section d'histoire moderne et contemporaine/ Comité des travaux historiques et scientifiques)

MORNET Daniel, « Les enseignements des bibliothèques privées (1750-1780) », *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 17, 1910, p. 449-496.

ROCHE Daniel, « Les bibliothèques au siècle des Lumières », dans FIGUIER Richard, *La bibliothèque mémoire de l'âme, mémoire du monde*, Paris : Autrement, 1991, p. 93-103.

TRENARD Louis (dir.), *Les bibliothèques au XVIII^e siècle*, [numéro spécial de la *Revue française d'histoire du livre*, n° 55-56, 1987], Bordeaux : Société des bibliophiles de Guyenne, 1989, 384 p.

VARRY Dominique, « Grandes collections et bibliothèques des élites », dans JOLLY Claude (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises. Tome 2. Les Bibliothèques sous l'Ancien Régime (1530-1789)*, Paris : Promodis, Éd. du Cercle de la Librairie, 1988, p. 235-267.

Les catalogues de ventes des bibliothèques

BLECHET Françoise, *Les Ventes publiques de livres en France (1630-1750) : répertoire des catalogues conservés à la Bibliothèque Nationale*, Oxford : Voltaire Foundation, 1991, 156 p.

Book sales catalogues of the Dutch Republic, 1599-1800, a repertory [cédérom], Leiden : IDC Publishers, 1998.

CHARON Annie, PARINET Élisabeth (dir.), *Les ventes de livres et leurs catalogues, XVII^e-XX^e siècle, Actes des journées d'étude organisées par l'École des chartes, Paris, 15 janvier 1998, et par l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Villeurbanne, 22 janvier 1998*, Paris : École des chartes, 2000, 208 p.

DACIER Émile, « Des livres précieux sans en avoir l'air : les anciens catalogues de ventes », *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire*, nouv. série, n° 3, 1952, p. 117-141.

MARION Michel, « Les ventes publiques de livres et leurs catalogues », *Bulletin du bibliophile*, vol. 3, 1981, p. 331-341.

MASSON Nicole, « Les catalogues de ventes », dans JOLLY Claude (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises. Tome 2. Les Bibliothèques sous l'Ancien Régime (1530-1789)*, Paris : Promodis, Éd. du Cercle de la Librairie, 1988, p. 262-265.

SORDET Yann, « Une approche des catalogues domestiques de bibliothèques privées (xvii^e-xviii^e siècles), instruments et miroirs de collections particulières », *Bulletin du bibliophile*, vol. 1, 1997, p. 92-123.

La Librairie au xviii^e siècle

GROSCLAUDE Pierre, « Malesherbes et l'*Encyclopédie* », *Revue des sciences humaines*, nouv. série, n° 19, avril-juin 1958, p. 97-119.

GROSCLAUDE Pierre, *Malesherbes, témoin et interprète de son temps*, Paris : Fishbacher, 1961, 806 p.

FURET François, « La Librairie du royaume de France sous la monarchie au xviii^e siècle », dans BOLLEME Geneviève, EHRARD Jean, FURET François, et al., *Livre et Société dans la France du xviii^e siècle*, Paris-La Haye : Mouton et Cie, 1965, vol. 1, p. 3-32.

HERRMANN-MASCARD Nicole, *La Censure des livres à Paris à la fin de l'Ancien Régime 1750-1789*, Paris : PUF, 1968, 147 p.

Étude de cas : Catalogue de vente de la marquise de Pompadour

Biographie

GALLET Danielle, *Madame de Pompadour ou le pouvoir féminin*, Paris : Fayard, 1985, 299 p.

GONCOURT Edmond et Jules de, *Madame de Pompadour, nouvelle édition, revue et augmentée de lettres et documents inédits tirés du dépôt de la Guerre, de la Bibliothèque de l' Arsenal, des Archives nationales et de collections particulières, illustrée de 55 reproductions sur cuivre, par Dujardin; et de 2 planches en couleur, par Quinsac, d'après les originaux de l'époque*, Paris : Firmin-Didot et Cie, 1888, 402 p.

LEVER Évelyne, *Madame de Pompadour*, Paris : Perrin, 2000, 407 p.

NOLHAC Pierre de, *Versailles et la Cour de France, Louis xv et M^{me} de Pompadour*, Paris : Calmann-Lévy, 1904, 363 p.

Madame de Pompadour, la littérature et les livres

COMPARON Émile, « M^{me} de Pompadour avec les gens de lettres et les artistes », *L'artiste*, n° 2, 1867, p. 376-392.

HOURCADE Philippe, « Madame de Pompadour, femme des Lumières ? », *Dix-Huitième siècle*, n° 36, 2004, p. 361-375.

HENRIOT Émile, « Les livres de M^{me} de Pompadour », dans HENRIOT Émile, *Livres et portraits*, Paris : Plon, 1925, vol. 2, p. 106-112.

SALMON Xavier (dir.), *Madame de Pompadour et les arts* [Exposition. Versailles, Musée national des châteaux de Versailles et de Trianon, 2002], Paris : RMN, 2002, 543 p.

UZANNE Octave, « M^{me} de Pompadour intellectuelle, comédienne et organisatrice de théâtre intime. Son influence sur les lettres, ses relations avec les littérateurs de son temps. », *Mercure de France*, vol. xcvi, 1912, p. 18-48.

QUENTIN-BAUCHART Ernest, « Madame de Pompadour », dans QUENTIN-BAUCHART Ernest, *Les Femmes bibliophiles de France (xvi^e-xvii^e-xviii^e siècles)*, Paris : D. Morgand, 1886, réimpr., [Genève] : Slatkine Reprints, 1993, vol. 2, p. 55-129.

Index des illustrations

Fig. 1 : Les lieux d'édition des catalogues de ventes de bibliothèques.....	29
Fig. 2 : Représentation des auteurs.....	37
Fig. 3 : Évolution de la représentation des auteurs par décennie (part réelle).....	41
Fig. 4 : Évolution de la représentation des auteurs par décennie (part relative).....	42
Fig. 5 : Les principales œuvres de Denis Diderot.....	44
Fig. 6 : Les principales œuvres de Jean-Jacques Rousseau.....	45
Fig. 7 : Utilisation de la méthode des proportionnalités de Daniel Mornet sur quelques œuvres de Diderot et Rousseau.....	47
Fig. 8 : Répartition par catégories des œuvres de Diderot, Helvétius, Montesquieu, Rousseau et Voltaire dans les catalogues utilisant le système des libraires de Paris.....	48
Fig. 9 : La classification des œuvres : l'exemple des Considérations sur les causes de la grandeur des romains et de leur décadence.....	50
Fig. 10 : Les dix œuvres les plus souvent rencontrées	52
Fig. 11 : Évolution de la représentation de l'Encyclopédie	54
Fig. 12 : Évolution de la représentation des principales œuvres de Montesquieu.....	56
Fig. 13 : Évolution de la représentation de L'Esprit des lois.....	57
Fig. 14 : Évolution de la représentation des Lettres persanes.....	58
Fig. 15 : Évolution de la représentation des Considérations sur les causes de la grandeur des romains.....	58
Fig. 16 : Évolution de la représentation des principales œuvres de Voltaire.....	59
Fig. 17 : Évolution de la représentation de La Henriade.....	60
Fig. 18 : Évolution de la représentation des Lettres philosophiques.....	60
Fig. 19 : Répartition des propriétaires de bibliothèques identifiés par catégorie socioprofessionnelle.....	62
Fig. 20 : Présence des dix œuvres les plus souvent rencontrées dans la catégorie « Clergé ».....	64
Fig. 21 : Présence des dix œuvres les plus souvent rencontrées dans la catégorie « Avocats ».....	65
Fig. 22 : Présence des dix œuvres les plus souvent rencontrées dans la catégorie « Médecins ».....	66

Fig. 23 : Présence des dix œuvres les plus souvent rencontrées dans la catégorie « Académiciens ».....	67
Fig. 24 : Présence des dix œuvres les plus souvent rencontrés dans les catégories « Parlementaires » et « Médecins ».....	68
Fig. 25 : Répartition dans les différentes catégories du système des libraires de Paris des articles du catalogue de Mme de Pompadour.....	70
Fig. 26 : Les formats des articles rencontrés.....	80
Fig. 27 : Évolution décennale des formats.....	81
Fig. 28 : Les mentions de reliures.....	82
Fig. 29 : Comparaison des résultats concernant la répartition des reliures entre la présente étude et les données de Michel Marion sur les bibliothèques parisiennes au milieu du XVIIIe siècle.....	85
Fig. 30 : Les prix d'adjudication des dix œuvres les plus souvent rencontrées.....	88

Table des annexes

ANNEXE 1 : LES ARTICLES DE DENIS DIDEROT.....	126
ANNEXE 2 : LES ARTICLES DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU.....	127
ANNEXE 3 : LES ARTICLES DE MONTESQUIEU.....	128
ANNEXE 4 : LES ARTICLES DE VOLTAIRE.....	129
ANNEXE 5 : LE PORTRAIT DE LA MARQUISE DE POMPADOUR PAR DELATOUR.....	131
ANNEXE 6 : LES CORPUS D'ŒUVRES.....	132

Annexe 1 : Les articles de Denis Diderot

Diderot	1750/1759	1760/1769	1770/1780	1750/1780
<i>Les Bijoux indiscrets</i>	3	1	Ø	4
<i>Lettres sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient</i>	3	Ø	2	5
<i>Lettres sur les sourds et muets à l'usage de ceux qui entendent et qui parlent</i>	4	Ø	1	5
<i>Le Père de famille</i>	Ø	5	3	8
<i>Le Fils naturel</i>	2	7	3	12
<i>Les philosophes</i>	Ø	2	Ø	2
<i>Pensées</i>	1	Ø	1	2

Annexe 2 : Les articles de Jean-Jacques Rousseau

Rousseau	1750/1759	1760/1769	1770/1780	1750/1780
<i>Discours qui a remporté le prix de l'Académie de Dijon</i>	Ø	1	Ø	1
<i>Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes</i>	5	11	6	22
<i>Lettre à d'Alembert sur les spectacles</i>	3	7	3	13
<i>Julie ou la Nouvelle Héloïse</i>	Ø	6	7	13
<i>Du Contrat social</i>	Ø	Ø	Ø	0
<i>Lettres de Rousseau sur différents sujets</i>	7	3	2	12
<i>Narcisse</i>	Ø	1	Ø	1

Annexe 3 : Les articles de Montesquieu

Montesquieu	1750/1759	1760/1769	1770/1780	1750/180
<i>De l'Esprit des lois</i>	39	25	11	75
<i>Défense de l'Esprit des Lois</i>	10	5	2	17
<i>Lettres persanes</i>	34	19	8	61
<i>Considérations sur les causes de la grandeur des romains et de leur décadence</i>	24	16	5	45
<i>Le temple de Gnide</i>	10	8	1	19

Annexe 4 : Les articles de Voltaire

Voltaire	1750/1759	1760/1769	1770/1780	1750/180
<i>Oreste</i>	2	4	1	7
<i>Oedipe</i>	3	4	1	8
<i>Marianne</i>	1	3	Ø	4
<i>La Henriade</i>	54	24	5	83
<i>Essai sur l'histoire générale sur les mœurs et l'esprit des nations</i>	Ø	1	Ø	1
<i>Histoire de Charles XII</i>	25	16	7	48
<i>Zaïre</i>	4	3	Ø	7
<i>Le temple du goût</i>	8	1	Ø	9
<i>Lettres anglaises ou philosophiques</i>	17	6	1	24
<i>Mahomet</i>	1	3	Ø	4
<i>Eléments de la Philosophie de Newton</i>	22	11	5	38

<i>L'Anti-Machiavel</i>	16	3	3	22
<i>Merope</i>	2	4	1	7
<i>Brutus</i>	4	2	∅	6
<i>Poème de Fontenoy</i>	3	1	∅	4
<i>Zadig ou la destiné</i>	4	1	∅	5
<i>Le siècle de Louis XIV</i>	17	19	10	46
<i>Micromégas</i>	1	1	∅	2
<i>La pucelle d'Orléans</i>	∅	∅	∅	0
<i>Candide</i>	∅	2	1	3
<i>Tancrede</i>	∅	3	1	4
<i>Dictionnaire philosophique portatif</i>	0	2	1	3

Annexe 5 : Le portrait de la marquise de Pompadour par Delatour



Maurice-Quentin Delatour

Le portrait de la marquise de Pompadour

Pastel avec rehauts de gouache sur au moins huit feuilles de papier bleu dont un empîecement pour le visage, collées en plein sur une toile tendue sur châssis

H. : 1,77 m. ; L. : 1,36 m.

Paris, Musée du Louvre, département des Arts graphiques

© Erich Lessing

Source : <http://cartelfr.louvre.fr/cartelfr/visite?srv=car_not_frame&idNotice=22882>

Annexe 6 : Les corpus d'œuvres

	1750/1759	1760/1769	1770/1780	1750/1780
Montesquieu				
<i>Œuvres de Montesquieu, 1758, 3 vol., in-4°</i>	1	4	4	9
<i>Œuvres de Montesquieu, 1759, 6 vol., in-12°</i>	Ø	Ø	1	1
<i>Œuvres de Montesquieu, Lausanne, 1761, 6 vol., in-12°</i>	Ø	1	Ø	1
<i>Œuvres de Montesquieu 1765, 6 vol., in-12°</i>	Ø	4	Ø	4
<i>Œuvres de Montesquieu, 1767, 3 vol., in-4°</i>	Ø	Ø	1	1
<i>Œuvres de Montesquieu, 7 vol., in-12°</i>	Ø	Ø	1	1
Diderot				
<i>Théâtre de Diderot, 1759, 2 tom., in-12°</i>	Ø	Ø	1	1
<i>Œuvres de Diderot, 1772, 6 vol., in-8°</i>	Ø	Ø	2	2
Rousseau				
<i>Œuvres de J.J. Rousseau, Bruxelles, 1743, 3 vol.</i>	2	Ø	Ø	2
<i>Œuvres de J.J. Rousseau, Amsterdam, 1769, 11 vol., in-8°</i>	Ø	Ø	2	2
<i>Œuvres de J.J. Rousseau, 1775, 11 vol., in-8°</i>	Ø	Ø	1	1
<i>Œuvres de J.J. Rousseau, Londres, 4 vol., in-12°</i>	1	Ø	Ø	1
<i>Œuvres de J.J. Rousseau, Genève, Amsterdam, 2 vol., in-12°</i>	Ø	2	1	3

	1750/1759	1760/1769	1770/1780	1750/1780
Voltaire				
<i>Œuvres de Voltaire, Amsterdam, 1732, 2 vol., in-8°</i>	4	1	∅	5
<i>Œuvres de Voltaire, 1738, 4 vol., in-8°</i>	∅	1	∅	1
<i>Œuvres de Voltaire, Amsterdam, 1738, 6 vol., in-8°</i>	3	∅	∅	3
<i>Œuvres de Voltaire, Amsterdam, 1740, 4 vol., in-12°</i>	2	∅	∅	2
<i>Œuvres de Voltaire, Amsterdam 1741, 5 vol., in-12°</i>	7	3	∅	10
<i>Œuvres Voltaire, 1745, 5 vol., in-12°</i>	4	2	1	7
<i>Œuvres de Voltaire, Dresde, 1748 et suiv., 9 vol., in-8°</i>	6	2	∅	8
<i>Œuvres de Voltaire, Paris, 1751, 11 vol., in-12°</i>	3	2	∅	5
<i>Œuvres de Voltaire, 1756, 23 vol., in-8°</i>	∅	3	2	5
<i>Œuvres de Voltaire, 1756 et suiv., 43 vol., in-8°</i>	∅	1	1	2
<i>Œuvres de Voltaire, Genève, 1756, 10 vol., in-8°</i>	2	1	1	4
<i>Œuvres de Voltaire, 1757, 10 vol., in-12°</i>	1	2	1	4
<i>Œuvres de Voltaire, 1761, in-8°</i>	∅	1	∅	1
<i>Œuvres de Voltaire, Genève, 1768, 7 vol., in-4°</i>	∅	∅	3	3
<i>Oeuvre de Voltaire Cramer, 37 vol.</i>	∅	∅	2	2
<i>Oeuvres de Voltaire, 1767/1769, 12 vol., in-4°</i>	∅	∅	2	2
<i>Oeuvres de M. de Voltaire, 1775, 40 vol., in-8°</i>	∅	∅	4	4
<i>Recueil de pièces fugitives et en prose, 1740, in-8°</i>	4	3	∅	7
<i>Recueil de pièces en vers et en prose, Amsterdam, 1750, in-12°</i>	3	1	∅	4
<i>Théâtre de Voltaire, 1736, 2 vol., in-8°</i>	1	∅	∅	1
<i>Théâtre de Voltaire, 1740, in-8°</i>	2	1	1	4
<i>Théâtre de Voltaire, 1753, 2 vol., in-12°</i>	∅	1	∅	1
<i>Théâtre de Voltaire, Amsterdam, 1753, 4 vol., in-12°</i>	2	∅	∅	2
<i>Théâtre de Voltaire, Amsterdam, 1764, 6 vol., in-12°</i>	∅	2	∅	2